

Loeiz HERRIEU

LA LITTÉRATURE BRETONNE

DEPUIS LES ORIGINES
JUSQU'AU XX^e SIÈCLE

suivie

d'extraits traduits des meilleurs auteurs



Editions de " Dihunamb "

HENNEBONT

1943

à Yvan Fouéré,
Directeur de la "Breizh" /
Confraternel hommage

Talipherriy

D. de "dikunamb"

LA LITTÉRATURE BRETONNE

DU MÊME AUTEUR

- En Eriën hag en Rozen.* Poème.
Chansons populaires du Pays de Vannes, avec traductions et
airs notés.
Le Breton Usuel. Manuel franco-breton (épuisé)
Fest e zo. Sketch pour jeunes filles.
La littérature bretonne jusqu'au XVIII^e S. (épuisé)
De hortoz kreisnoz. Contes, nouvelles.

EN COLLABORATION

- Recueil de Mélodies bretonnes* (avec la coll. de l'Abbé Guillem) (épuisé)
Istoër Breih (avec la coll. de l'Abbé Héno)
Supplément aux dictionnaires vannetais. (épuisé)
Imram Mael-Duin (avec la coll. d'Y. Le Diberder) (épuisé)
Er Bugul fur
Tud brudet hor bro-ni.

SOUS PRESSE

- Kamdro en Ankeu.* Notes de guerre 1914-1918.

EN PRÉPARATION

- Dasson ur galon.* Choix de poèmes classés, avec traduction.
Bois gravés de R. Perrin.

Loeiz HERRIEU

LA LITTÉRATURE BRETONNE

DEPUIS LES ORIGINES
JUSQU'AU XX^e SIÈCLE

suivie

d'extraits traduits des meilleurs auteurs



Editions de "Dihunamb"
HENNEBONT

1943

IL A ETE TIRE DE CET OUVRAGE :
Cent exemplaires sur pur fil, numérotés

Tous droits réservés pour tous pays

PRÉFACE

Le présent aperçu historique sur la littérature bretonne fit d'abord l'objet d'une causerie au Cercle Breton de Lorient, le 26 Mars 1938.

Publié ensuite par le quotidien Le Nouvelliste du Morbihan, il fut tiré à part, en une brochure qui se trouva rapidement épuisée.

En attendant que paraisse un travail d'ensemble, plus complet, sur notre littérature nationale, des compatriotes, qui attachent à cet essai une importance sans doute exagérée, ont insisté pour qu'il soit repris et complété.

L'auteur, pensant que ce travail pourrait rendre quelques services aux jeunes, n'a pas cru devoir se dérober à leurs instances, malgré le désagrément qu'il éprouve à se servir d'une langue qui n'est pas la sienne.

La seule prétention de l'auteur est d'attirer l'attention des Bretons non bretonnants, sur leurs propres richesses intellectuelles, et de donner, à ceux d'entre eux que la question intéresse, quelques indications sommaires leur permettant d'orienter leurs études futures.

Pour plusieurs, elle sera peut-être une révélation.

Car on a trop oublié, dans les programmes scolaires, que la langue celtique fut la première langue nationale de la France.

Mais est-ce vraiment un oubli ?

N'est-ce pas plutôt, à dessein, qu'on a cherché à frustrer les Bretons de leur propre héritage, afin de pouvoir les « assimiler » plus facilement ?

Pourtant, c'est à la source merveilleuse de notre littérature de langue bretonne, que vint s'abreuver et se renouveler toute la littérature européenne au Moyen-Age, comme le constate Ernest Renan :

Ce petit peuple, resserré maintenant aux confins du monde, au milieu des rochers et des montagnes où ses ennemis n'ont pu le forcer, est en possession d'une littérature qui a exercé au Moyen-Age une immense influence, changé le tour de l'imagination européenne et imposé ses motifs poétiques à presque toute la chrétienté. (1)

Anatole Le Braz, à son tour, amplifiant le même thème, écrit :

Se souvenait-on seulement, nous souvenions-nous, nous-mêmes, qu'un temps avait été où les thèmes lyriques de nos pères, harpés sur la rote des jongleurs errants, avaient renouvelé de fond en comble l'imagination européenne et révélé au monde des inspirations d'une fraîcheur, d'une beauté, d'une suavité telles que les cœurs qui avaient été touchés une fois de leurs accents en demeuraient comme ensorcelés pour jamais ? Dire que nous avons à notre actif *Tristan et Iseut*, ce *Cantique des Cantiques breton*, qui est mieux qu'un incomparable poème

(1) E. Renan : *La poésie des Races Celtiques*.

d'amour, qui est toute la poésie de l'amour ; dire que de nos infinies facultés de rêve sont sorties les chevaleries idéales des Arthur, des Lancelot, des Galahad, héros mystiques, exclusivement voués aux choses de l'âme, gardiens-nés de la tradition civilisatrice pour le salut de laquelle nos fils se font tuer à l'heure qu'il est ; dire que le lait sacré de la tendresse humaine dont Shakespeare, le Celte Shakespeare, a pétri la substance de ses drames, c'est aux sources inquiètes et frémissantes de notre sensibilité ethnique qu'il l'a puisé ; oui, et penser qu'avec ce merveilleux héritage d'harmonies ineffables derrière nous, dans les lointains du Moyen-Age, nous en étions encore, à l'aube du dix-neuvième siècle, à faire réentendre notre note personnelle dans le concert de l'humanité ! (1)

..

En tête de son étude sur les Littératures Celtiques, G. Dottin écrivait :

Par littératures celtiques, nous entendons ici les littératures de langue celtique. (2)

Le lecteur ne sera pas surpris que nous fassions nôtre cette déclaration, en ce qui concerne la littérature bretonne.

Par littérature bretonne, il convient de désigner seulement la littérature de langue bretonne.

La confusion qui s'est établie dans les milieux bretons, à la faveur de la francisation, par l'usage de ce qualificatif, au sens pourtant bien précis, doit être dissipée.

(1) A. Le Braz : Préface du recueil de C. Le Mercier d'Erm : *Les Bardes et Poètes nationaux de la Bretagne*.

(2) G. Dottin : *Les littératures celtiques*, Payot, Paris.

Tout ce qui s'écrit dans une langue donnée appartient en propre à cette langue, quelles que soient l'origine et la nationalité de l'auteur.

Ainsi est-il d'usage de comprendre parmi les écrivains français, ceux qui ont écrit leurs ouvrages en français, même lorsqu'ils sont nés à l'étranger.

Pourquoi en serait-il autrement pour la littérature bretonne ?

La distinction a son importance, puisqu'elle délimite exactement ce qui appartient en propre à chacune des littératures bretonne et française.

Elle est nécessaire, afin de préciser dans le temps, l'apport de la langue bretonne au trésor intellectuel de l'Humanité.

De cette part, ne doit être exclue aucune œuvre, si modeste soit-elle, si elle a marqué une étape vers plus d'Idéal et vers plus de Beauté.

I

LES ORIGINES

Lorsque nos ancêtres passèrent la Manche, du milieu du 5^e siècle, jusqu'à la fin du 6^e, pour venir s'établir en Armorique, ils apportèrent avec eux une civilisation qui, si elle n'avait pas l'éclat extérieur de celles qui fleurirent à Rome et à Athènes, possédait tout de même une valeur incontestable. Ainsi que le prouvent les patientes recherches de d'Arbois de Jubainville (1) et de René Le Roux (2), cette civilisation de nos pères avait même sur celles de la Grèce et de Rome, une évidente supériorité morale et sociale, que l'influence pacifique du Christianisme vint encore accentuer, au moment où les civilisations méditerranéennes étaient à leur déclin.

Civilisation et littérature étant toujours intimement liées, la littérature bretonne — c'est-à-dire des Bretons d'avant les émigrations — ne pouvait que refléter la vie et les institutions celtiques de cette époque.

Si la civilisation romaine n'avait guère touché nos ancêtres, par contre notre littérature nous montre, de bonne heure, cette race d'idéalistes que furent toujours les Celtes, profondément influencée par la doctrine évangélique.

(1) H. d'Arbois de Jubainville : *La Civilisation des Celtes et celle de l'Épopée Homérique.*

(2) R. Le Roux : *Notennou diwar-benn ar Gelted koz.*

Aussi ne faut-il pas être étonné de voir les émigrations conduites principalement par des Moines. C'étaient, d'ailleurs, des chefs qualifiés et dignes de la confiance des Bretons. Ils le prouvèrent, à leur arrivée en Armorique, en dirigeant les clans dans leur établissement, en organisant les défrichements et en s'intéressant aux besoins matériels et intellectuels de leurs compatriotes.

Car ces moines, conducteurs d'hommes, défricheurs, médecins, magistrats, étaient aussi des lettrés.

N'est-ce pas dans leurs cellules, dans leurs monastères que furent établies les premières écoles de notre pays ? Ecoles vraiment étonnantes pour l'époque, où les Sept-Arts étaient enseignés : grammaire, dialectique, rhétorique, géométrie, arithmétique, astronomie et musique.

Certaines de ces écoles, comme celle de Saint-Gildas de Rhuy, jouissaient d'une renommée européenne.

L'enseignement du latin, et surtout du grec, y étaient nécessairement en honneur ; mais il est hors de doute qu'une place importante y était réservée à la langue nationale qui resta celle de la prédication.

À côté de ces écoles monastiques, subsistèrent très longtemps les écoles bardiques où l'enseignement se donnait exclusivement en breton.

Il ne nous reste, de cette période de notre histoire littéraire, que peu de textes ; mais la citation suivante que le *Myvyrian* attribue à Saint Cado montre le cas que faisaient nos bons vieux saints de la culture intellectuelle.

*Nul n'est fils de la Science, s'il n'est fils de la Poésie ;
Nul n'aime la Poésie, sans aimer la Lumière ;
Nul n'aime la Lumière, sans aimer la Vérité ;
Nul n'aime la Vérité, sans aimer la Justice ;
Nul n'aime la Justice, sans aimer Dieu ;
Nul n'aime Dieu, sans trouver le Bonheur. (1)*

(1) *Myvyrian Archeology of Wales*, t. III.

Ainsi que l'écrit de la Borderie, dans son étude sur les écoles bretonnes : « On est en droit de conclure, qu'au VI^e siècle, les écoles monastiques maintenaient chez les Bretons le goût des lettres, et entretenaient dans les deux Bretagnes une culture intellectuelle très appréciable. » (1)

Les émigrés apportèrent naturellement avec eux leur langue nationale, le breton, véhicule d'une littérature des plus originales et d'une culture intellectuelle élevée. (2) Pendant plusieurs siècles, des relations très suivies subsistèrent entre les Bretons insulaires et leurs frères émigrés en Armorique.

Il n'était pas rare de voir des moines bretons passer la Manche, pour aller prêcher en Cornwall et en Galles. Et, il est certain que nos ancêtres reçurent aussi la visite des moines insulaires. Cela est rendu évident par le culte dont ils sont toujours l'objet ici, et la présence fréquente de leurs noms dans la toponymie bretonne.

Ayant une langue commune, une Foi commune, des traditions communes, il était normal que leur littérature restât commune, tant que l'évolution, inévitable, des deux rameaux brittoniques séparés, n'eut pas mis entre eux assez de différence pour provoquer la naissance, en Bretagne continentale, d'une littérature distincte.

La période qui précéda cette rupture, fut particulièrement brillante au point de vue littéraire, comme nous le verrons bientôt.

La poésie avait pris chez les Bretons un développement remarquable. *Le trait prédominant de leur caractère*, dit Walter Scott, *était un enthousiasme religieux pour la poésie et pour la musique.*

C'est au 6^e siècle que florissaient dans le pays de Galles les bardes Aneurin, Taliésin, Liwarc'h Henn, Merzin. Ils ont laissé quelques œuvres de belle allure, que nous pouvons con-

(1) H. de Bret. T. I., p. 527

(2) Loth : *Les Romans de la Table Ronde.*

sidérer comme nôtres, puisqu'au VI^e siècle, par suite des émigrations qui avaient commencé au siècle précédent, la Bretagne armoricaine et la Bretagne insulaire se servaient d'une langue commune et avaient, par conséquent, une littérature commune.

On trouvera aux Extraits (1), deux morceaux traduits par Hersart de la Villemarqué, qui donneront une idée de la manière des anciens bardes, en deux genres différents.

Le premier est le chant de Liwarc'h-Henn, sur sa vieillesse.

D'après la Villemarqué, Liwarc'h-Henn naquit vers la fin du V^e siècle. Il fut roi et vécut près d'un siècle. Vingt-quatre fils naquirent de son mariage.

Le second, *Le Combat de Menao*, serait l'œuvre du barde Taliesin, qui, dit-on, passa la mer pour demander asile à son ami d'enfance et condisciple St Gildas, qui s'était retiré lui-même en Armorique, depuis plusieurs années, à l'exemple de leur commun maître, St Kadok. (2)

Si *Liwarc'h-Henn*, dit la Villemarqué, à force de malheurs, s'élève à une grandeur presque gigantesque ; s'il a des pensées profondes, des sentiments délicatement rendus ; s'il n'est pas plus diffus, plus prolixe et plus « bavard », pour me servir de son expression, c'est qu'il a lui-même été moins préoccupé des mots, enfants de la terre, que des idées, filles du ciel. (1)

On remarquera, en effet, la supériorité de Liwarc'h-Henn sur Taliesin. Si celui-ci se montre parfois sublime d'emportement guerrier, comme le constate la Villemarqué, le premier se révèle un maître dans la création des images et l'expression des sentiments humains.

(1) Les lettres V.E. (Voir Extraits) placées entre crochets renverront aux Extraits que nous donnons en fin d'étude.

(2) H. de la Villemarqué : *Les Bardes bretons du VI^e siècle*. Discours préliminaire.

Ces deux exemples prouvent, de façon indiscutable, la réelle valeur de notre vieille littérature, à une époque où celle de la Grèce et de Rome étaient défailantes et où celle de la France, balbutiait à peine.

En présentant ces poèmes, la Villemarqué note, avec trop de modestie, qu'ils « offrent un certain intérêt littéraire et philologique » ; ils comblent une lacune notable dans la littérature européenne ; ils jettent, pour ainsi dire, un pont sur un abîme de plusieurs siècles ; ils relient la barbarie féconde à la civilisation, sa fille ; le moyen-âge à l'antiquité celtique. Tout n'est ni latin, ni germain dans notre civilisation ; les historiens de nos jours commencent à le reconnaître ; elle ne sort tout entière ni de la décadence romaine, ni des invasions germaniques : les Romains, une fois partis, et les Germains, à peine arrivés, le champ restait libre ; c'est dans ce champ que semèrent les bardes dont les ouvrages nous sont parvenus. » (1)

Nous irons plus loin, en leur donnant place parmi les plus belles œuvres littéraires de cette époque reculée.

(1) *Les Bardes Bretons du VI^e siècle*.

II

LE CYCLE BRETON AU MOYEN - AGE

Malgré l'absence de textes originaux, il serait injuste de dénier à la littérature bretonne, ses droits de propriété sur le Cycle Arthurien et les Romans de la Table Ronde que certains ont voulu considérer comme l'œuvre d'auteurs français du XII^e siècle.

Joseph Loth, avec une science profonde, s'appuyant sur les gloses incluses dans les traductions, s'est chargé de faire justice de pareilles fantaisies :

Qui ne sent, dit-il, que ces tableaux sont nés dans l'âme, même d'un peuple maritime, dont les tribus étaient disséminées sur les rivages de Cambrie, de Cornouailles et d'Armorique, et à qui la mer était un chemin constant et sans cesse parcouru ? Supposer que de pareils récits sont dus à des auteurs français, du XII^e s., qui ne connaissaient même pas de nom, avant leur initiation à la poésie bretonne, les rivages gallois ou armoricains de la mer océane, c'est supposer l'impossible et le supposer gratuitement (1).

D'ailleurs Marie de France, en présentant ses lais au lecteur, ne déclare-t-elle pas, elle-même, que le lai de *Guigemar*

(1) J. Loth : *Les Romans de la Table Ronde.*

(Guiomarc'h) a pour théâtre « Bretagne la menur » ? Le lai du *Frêne* est né au pays de Dol, *Le Laüstic* (En estig) ou Rossignol à St-Malo ; *Graelent mor* n'est autre que notre Gralon-Meur.

Il y a quelque chose de plus précis encore : le manuscrit français du lai d'*Eliduc*, porte le titre de *Guilideluec ha Guiliadun*. Cet *ha* breton, conservé par Marie, est la meilleure des marques d'origine. Elle a pris tout simplement le titre breton. (*Ha* veut dire *et* en français).

Le préambule du lai de *Léchéor* permet une autre précision. Le voici :

*Jadis à saint Pantelion
Ce nos racontent li Breton
Soloient granz genz assembler
Pour la feste au saint honorer.*

Arthur de la Borderie n'hésite pas à identifier ce saint Pantelion, totalement inconnu en Bretagne, sous cette forme, avec Saint Pol de Léon, qui fut toujours un des saints les plus vénérés chez nous. Il y a là une erreur évidente de copiste.

« Ainsi, conclut notre historien national, c'était au fond « de la péninsule bretonne, à St-Pol-de-Léon, et sans doute « aussi en d'autres villes, que s'élaborait la poésie des lais « bretons, dans des assemblées mondaines et littéraires qui « témoignent d'une culture intellectuelle supérieure à celle que « l'on veut bien d'ordinaire reconnaître, en ce temps-là, à la « Bretagne. (1) »

C'est le clerc Wace, chanoine de Bayeux au XIII^e s. qui, traduisant Geoffroy de Monmouth, a le grand mérite d'avoir attiré l'attention du monde sur la *Matière de Bretagne*, autrement dit les romans bretons.

(1) *Histoire de Bretagne* t. III, p. 228.

Le rayonnement des œuvres bretonnes fut si intense et si prolongé qu'au siècle suivant, nous trouvons, dans un vieux poème roman, *La Chanson de Saisnes* (des Saxons), l'aveu caractéristique suivant :

*Ne sont que trois matères à tout homme entendant
De France, de Bretagne et de Rome la grant
Et de ces trois matères, n'i a nule semblant :
Li conte de Bretagne sont et vain et plaisant.*

C'est surtout aux XII^e s. et XIII^e s. que cette *Matière de Bretagne* fut exploitée ou traduite dans toutes les langues de l'Europe. « Elle fit oublier, ou passer au second plan, en France même la littérature nationale ». (1)

On peut noter son influence sur les plus grands génies littéraires :

Le Dante y a puisé pour sa *Francesca de Remini* et pour sa *Divine Comédie*, dont l'idée première se trouve dans les *Visions Celtiques* ; Le Tasse pour *Olinde* et *Sophonie* ; Chausser y prend plusieurs épisodes pour ses contes ; Spencer en reflète les plus douces couleurs dans son harmonieuse *Fairy-Queen* ; Walter-Scott en faisait sa lecture habituelle et Shakespeare lui a emprunté plusieurs sujets, entre autres le *Roi Lear*. (2)

Comment expliquer la vogue de notre littérature à cette période du Moyen-Age ?

L'Europe était lasse de la littérature des jongleurs et des trouvères, en pleine décadence ; lasse aussi des interminables épopées féodales, purement guerrières, et qui ne remplissaient qu'à moitié les qualités que l'*Arioste*, quelques siècles plus tard, jugeait indispensables à la beauté d'une œuvre littéraire. Elles

(1) J. Loth : *Les Romans de la Table Ronde*.

(2) J. Demogeot : *Hist. de la litt. franç.*

chantaient bien les cavaliers et les armes, mais non « les dames ni les amours » comme le disait l'auteur du *Roland Furieux* (1).

La langue française, encore en incubation, ne possédait pas les riches moyens d'expression que plus d'un millénaire de vie littéraire, particulièrement intense, avait donnés au breton.

La France n'était-elle pas d'ailleurs privée, pour ainsi dire, de toute tradition ? Elle avait abandonné sa langue primitive, renié son nom pour prendre la langue et le nom de ses envahisseurs. Déseparée, elle cherchait sa voie et crut reconnaître dans la chanson bretonne, comme une vibration de l'âme celtique qu'elle avait laissé étouffer en elle par des influences étrangères.

« Tandis que la rude société du XII^e siècle s'enivrait de « sa propre force, aux chansons violentes des jongleurs, une « mélodie jamais entendue, s'éleva au loin, du côté de la « mystérieuse Armorique ; les âmes s'étonnèrent et se détendirent ; les femmes, lasses des grands coups d'épée, écoutèrent « avec délices la voix qui parut étrangement pure, et cette « harpe inconnue qui fondait les cœurs ; une lumière surnaturelle s'insinuait doucement, transfigurant le décor ordinaire de « la vie ; et le Rêve Celtique, dont nul ne sait encore aujourd'hui par quelles voies il procéda, apparut au milieu du « monde roman, avec son cortège de fées, de chevaliers aventureux et d'amants que l'amour consume.

« Il chantait le pays des féeries où les barques voguent « sans pilotes, où les biches parlent, où vole l'oiseau bleu, où « les fées s'éprennent des jeunes héros et les ravissent en croupe « de leurs chevaux vers l'île de la félicité éternelle ; surtout, « il chantait l'amour, l'enivrement, la mélancolie, la douceur et « l'angoisse d'aimer. Et ses vers grêles versaient dans les « cœurs un philtre mystérieux que rien n'en pourra plus chasser ». (2)

(1) *Orlando furioso* C. L.

*Le donne, i cavalier, l'arme, gli amori.
Le cortesia, l'audaci impresa io canto*

(2) Paul Tuffrau : *Les lais de Marie de France*. Préface.

C'est donc un besoin réel qui fait naître, presque en même temps, en France et dans l'Europe, le goût des Romans bretons et des fictions antiques de la Grèce.

Quant au caractère chevaleresque et humain de la littérature bretonne médiévale, il s'explique par ce fait que la femme avait toujours eu, dans la société celtique, un prestige considérable, et qu'elle y tenait de la législation, des droits presque égaux à ceux de l'homme. En effet, dans la société celtique, la femme était respectée et sa compagnie recherchée. Les guerriers eux-mêmes, malgré la rudesse de leurs mœurs, s'inclinaient devant sa gracieuse souveraineté, et dans les repas servis en l'honneur des héros, ceux-ci se gardaient bien de toucher aux viandes placées devant eux, avant que la maîtresse de maison ne soit venue prélever sa part et celle de ses femmes.

Chez les Celtes, les femmes conservaient la libre disposition de leurs biens, et pouvaient ester en justice en ce qui les concernait.

Il y avait parmi elles des médecins, des juristes.

Elles avaient des réunions où se discutaient les intérêts féminins et d'où étaient exclus les hommes.

La femme bretonne jouissait donc d'une situation vraiment privilégiée pour cette époque.

Ne trouvez-vous pas que la législation française, même de nos jours, en ce qui concerne la femme, est légèrement en retard sur celle de nos ancêtres ?..

Ce prestige féminin devait inévitablement se retrouver dans la littérature. Les poètes firent en effet une large place à la femme amante, épouse et mère et aux divers sentiments qu'elle fait naître dans ces différents états.

Les éléments naturels, indispensable parure de toute inspiration sentimentale, vinrent ajouter un autre attrait à notre littérature. Les poètes vécurent en communion parfaite avec la nature, lui prêtant même une conscience, comme le prouve ce gracieux épisode de la vie de Saint Senan :

« Un enfant, jouant aux côtés de sa mère, près d'un précipice, tombe à la mer, mais est sauvé par l'intercession du saint. Quelqu'un accourt aux cris perçants de la mère, descend la falaise et le trouve assis, sain et sauf, dans l'entre-deux des lames : il jouait avec les vagues, car les vagues avaient l'air de vouloir l'atteindre et riaient autour de lui ; et lui riait aux vagues ; il mettait la paume de sa main sur l'écume de leur crête et la lèchait, comme l'écume du lait nouvellement trait. (1)

« En un temps du moyen-âge, dit G. Dottin, où aucune littérature n'avait encore exprimé la poésie de la nature, les Celtes chantaient déjà le charme de la terre où ils vivaient. Du IX^e s. datent des poèmes où les arbres, les animaux tiennent la place des héros de la poésie nationale. » (2)

Pendant que florissait la partie profane des Romans de la Table Ronde, les écrivains religieux ne restaient pas inactifs. Avec autant de talent que d'imagination, ils bâtissaient ce magnifique poème mystique du *Graal* (3).

Il convient aussi d'arrêter notre attention sur une autre branche de la littérature bretonne : La Légende dorée. Il est évident que les jolies et naïves légendes de nos saints bretons sont pour la plupart d'inspiration celtique. Beaucoup parmi elles ont été primitivement rédigées en breton. Elles sont bien caractéristiques du mysticisme celtique. On y rencontre la même puissance d'imagination, le même amour de la nature, le même réalisme dans les descriptions qui caractérisent notre ancienne littérature profane.

Après ce résumé d'Histoire littéraire, je voudrais, avant de quitter le haut moyen-âge, vous faire apprécier cette littérature, par quelques citations ou analyses des œuvres principales.

(1) J. Loth : *Les Romans de la Table Ronde*.

(2) G. Dottin : *Les Littératures Celtiques*.

(3) L'abbé J.-M. Héno en a donné une version bretonne, *Er Graal Santel*, Editions de « Dihunamb », Hennebont.

Voyons d'abord l'Épopée Arthurienne :

Arthur, c'est le héros essentiellement national, qui personnifie chez les Bretons, la lutte contre les Saxons.

À la bataille du mont Badon, dit un document latin-gallois du IX^e s., il porte la croix sur son épaule pendant trois jours et trois nuits et obtient ainsi la défaite des Saxons.

On représente son règne comme une époque incomparable où le monde entier avait été dominé et ébloui par les Bretons (1).

D'après la légende bretonne, il fut grièvement blessé à la bataille de Camlan et amené par une barque enchantée dans une île mystérieuse. Il devait revenir un jour, pour remettre les Bretons en possession de la Grande-Bretagne. Il ne fait pas de doute, des documents de l'époque en témoignent, qu'au XII^e s., Bretons insulaires et d'Armorique attendaient, avec obstination, sa résurrection et sa venue.

Sa cour se tenait à Caer-leon-sur-Wysc ou à Tintagel en Cornwall. Elle était le rendez-vous de tous les héros de l'époque et c'est pour ne pas faire de jaloux parmi eux qu'Arthur imagina la Table ronde, où personne ne pouvait prétendre occuper la place d'honneur.

Cette table, à laquelle pouvaient s'asseoir 1.600 personnes, suivait Arthur dans tous ses déplacements. Elle permettait d'éviter des querelles sanglantes entre convives, querelles fréquentes auparavant, et qui amenèrent un jour l'extermination d'un clan entier à coups de couteaux de table.

« Il est curieux de suivre le travail de la crédulité populaire autour de la légende d'Arthur, de voir s'élever peu à peu le monument poétique, auquel chaque âge apporte pour ainsi dire, sa pierre. C'est voir naître et grandir l'épopée, c'est étudier en quelque sorte, l'histoire naturelle de l'imagination (2).

(1) J. Loth : *Les Romans de la Table Ronde*.

(2) J. Demogeot : *Hist. de la littér. franç.*, p. 94.

« De tous les romans de la Table Ronde que nous possédons, dit Loth, le plus frappant, le plus dramatique et le plus original est incontestablement celui de Tristan et d'Iseut (1). Malheureusement nous ne possédons pas l'œuvre primitive, ni même en entier, les poèmes qui la reproduisent de plus près. Le plus ancien de ces poèmes est le poème français de Beroul qui a été écrit en Angleterre vers 1150 (il en reste 4.487 vers) ; nous avons, il est vrai, une version allemande complète faite vers 1175 par Eilhart d'Oberg ».

Tristan de Leonois est un héros de la poésie celtique ; c'est le premier des guerriers, des chasseurs, des musiciens ; c'est un harpeur sans égal. Tristan vivait chez son oncle, le roi Marc de Cornouaille ; il est blessé d'un glaive empoisonné dans un combat contre une sorte de minotaure irlandais, le Morholt, qui réclamait de la Cornouaille un tribut de jeunes filles. Tristan se fait coucher dans un bateau sans voiles et sans gouvernail et aborde en Irlande, où la sœur même de l'ennemi qu'il a tué, le guérit sans le connaître. Plus tard, son oncle l'envoie demander pour lui en mariage Iseut, la fille de cette même reine d'Irlande ; il délivre le pays d'un dragon ; reconnu pour le meurtrier du frère de la reine, il échappe à la mort en exposant le but de son voyage. On lui confie Iseut et on remet à sa suivante Brangien, un breuvage merveilleux qu'elle doit partager avec son époux, et qui fera naître en eux un amour sans fin et sans bornes. Par une fatale erreur, c'est avec Tristan qu'Iseut le partage, à bord du vaisseau qui les emmène en Cornouaille. Depuis lors, un amour invincible les enchaîne l'un à l'autre. Après mille incidents amenés par cette passion, ils sont obligés de se séparer, et Tristan épouse à Carhaix, en Armorique, une seconde Iseut. Mais il ne peut oublier, il n'aime que la première. Il reçoit dans un combat une blessure empoisonnée et, sachant qu'Iseut de Cornouaille peut seule le guérir,

(1) Iseut sans l. La forme Iseult est empruntée au germanique. C'est sans doute Gottfried de Strasbourg qui introduisit, le premier, cette graphie au XIII^e siècle, sous la forme *Isolt*.

il lui envoie un messager, auquel il prescrit de dresser sur son vaisseau, au retour, une voile blanche s'il la ramène, une voile noire si elle refuse de venir. Iseut abandonne tout pour aller à lui ; mais l'autre Iseut, qui a surpris le secret de son époux, annonce à Tristan que le vaisseau revient avec une voile noire. Tristan expire aussitôt, et Iseut, le trouvant mort en débarquant, meurt sur son corps.

« Quand le roi Marc apprit la mort des amants, lit-on dans la charmante version moderne donnée par Joseph Bédier (1), il franchit la mer, et, venu en Bretagne, fit ouvrir deux cercueils, l'un de chalcédoine pour Iseut, l'autre de beryl pour Tristan. Il emporta sur sa nef, vers Tintagel, leurs corps aimés. Auprès d'une chapelle, à gauche et à droite de l'abside, il les ensevelit en deux tombeaux. Mais pendant la nuit, de la tombe de Tristan jaillit une ronce verte et feuillue, aux forts rameaux, aux fleurs odorantes, qui, s'élevant par-dessus la chapelle s'enfonça dans la tombe d'Iseut. Les gens du pays coupèrent la ronce ; au lendemain, elle renaît aussi verte, aussi fleurie, aussi vivace, et plonge encore au lit d'Iseut la blonde. Par trois fois, ils voulurent la détruire : vainement. Enfin ils rapportèrent la merveille au roi Marc : le roi défendit de couper la ronce désormais. »

« Ce qui est neuf, dans cette légende, dit Loth, ce n'est pas la trinité du mari, de la femme, de l'amant, les tours qu'ils jouent au péril de leur vie ; c'est d'abord la violence d'un amour auquel Tristan et Iseut ne peuvent résister, symbolisé par le breuvage mystérieux, et surtout le conflit de l'amour et de la loi. La conception centrale du drame, c'est un couple de héros liés à jamais par l'amour, mais sentant sur eux la pression de la loi sociale qui soumet la femme à l'époux, le vassal au seigneur, et subissant cette loi en telle guise que chacune de leurs voluptés se mêle d'horreur et de repentir.

(1) Joseph Bédier : *Le Roman de Tristan et Iseut*. Piazza, édit.

« La douleur, la mort, ont en quelque sorte purifié cet amour fatal. Marc lui-même pardonne. (1). »

Un épisode de *Tristan et Iseut*, montre la puissance d'imagination de nos vieux poètes. Il s'agit de l'épisode de l'épreuve du fer rouge :

« Iseut, pour se justifier de l'accusation d'adultère, a accepté l'épreuve du fer rougi au feu. Elle se sent coupable cependant. Et voici l'artifice véritablement inimaginable auquel Tristan et elle ont recours pour lui permettre de jurer sans forfaiture.

« Tristan attend la reine au gué aventureux, déguisé en pèlerin (2).

« Au jour marqué pour le jugement, le roi Marc, Iseut et les barons de Cornouaille, ayant chevauché jusqu'à la Blanche-Lande, parvinrent en bel arroi devant le fleuve, et, massés au long de l'autre rive, les chevaliers d'Artur les saluèrent de leurs bannières brillantes.

« Devant eux, assis sur la berge, un pèlerin miséreux, enve-loppé dans sa chape, où pendaient des coquilles, tendait sa sébille de bois et demandait l'aumône d'une voix aiguë et dolente.

« A force de rames, les barques de Cornouaille approchaient. Quand elles furent près d'atterrir, Iseut demanda aux chevaliers qui l'entouraient :

« Seigneurs, comment pourrais-je atteindre la terre ferme, sans souiller mes longs vêtements dans cette fange ? Il faudrait qu'un passeur vînt m'aider.

« L'un des chevaliers héla le pèlerin :

« Ami, retrousse ta chape, descends dans l'eau et porte la reine, si pourtant tu ne crains pas, cassé comme je te vois, de fléchir à mi-route.

(1) J. Loth : *Les Romans de la Table Ronde*.

(2) J. Loth : *Les Romans de la Table Ronde*.

« L'homme prit la reine dans ses bras. Elle lui dit tout bas : « Ami ! ». Puis, tout bas encore : « Laisse-toi choir sur le sable. »

« Parvenu au rivage, il trébucha et tomba, tenant la reine pressée entre ses bras. Ecuyers et mariniers, saisissant les rames et les gaffes, pourchassaient le pauvre hère.

« Laissez-le, dit la reine ; sans doute un long pèlerinage l'avait affaibli.

« Et, détachant un fermail d'or fin, elle le jeta au pèlerin.

« Devant le pavillon d'Artur, un riche drap de soie de Nicée était étendu sur l'herbe verte, et les reliques des saints, retirées des écrins et des châsses, y étaient déjà disposées. Monseigneur Gauvain, Girflet et Ké le sénéchal les gardaient.

« La reine, ayant supplié Dieu, retira les bijoux de son cou et de ses mains elle les donna aux pauvres mendiants ; elle détacha son manteau de pourpre et sa guimpe fine, et les donna ; elle donna son chainse et son bliaut et ses chaussures enrichies de pierreries. Elle garda seulement sur son corps une tunique sans manches, et, les bras et les pieds nus, s'avança devant les deux rois. A l'entour, les barons la contemplaient en silence, et pleuraient. Près des reliques brûlait un brasier. Tremblante, elle étendit la main droite vers les ossements des saints, et dit :

« Roi de Logres et vous, Roi de Cornouaille, et vous, sire Gauvain, sire Ké, sire Girflet, et vous tous qui serez mes garants, par ces corps saints et par tous les corps saints qui sont en ce monde, je jure que jamais un homme né de femme, ne m'a tenue entre ses bras, hormis le roi Marc, mon seigneur, et le pauvre pèlerin qui, tout à l'heure, s'est laissé choir à vos yeux. Roi Marc, ce serment convient-il ?

« — Oui, Reine, et que Dieu manifeste son vrai jugement !

« — Amen ! » dit Iseut.

« Elle s'approcha du brasier, pâle et chancelante. Tous se taisaient : le fer était rouge ; alors, elle plongeait ses bras nus dans la braise, saisit la barre de fer, marcha neuf pas en la portant, puis, l'ayant rejetée, étendit ses bras en croix, les paumes ouvertes. Et chacun vit que sa chair était plus saine que prune de prunier.

« Alors de toutes les poitrines un grand cri de louange monta vers Dieu. » (1)

« Pour les critiques, dit Loth (2), ce qui fait surtout l'attrait des Romans de la Table Ronde, c'est le merveilleux, le fantastique même dans lequel se meuvent les personnages de ces romans, comme dans leur monde habituel ; c'est aussi la part prépondérante qu'y joue l'amour, l'amour violent, passionné, ne reculant devant aucun obstacle. Nous sommes ici bien loin de l'amour courtois et platonique des romans de Chrétien de Troyes et de ses imitateurs ; et le contraste est grand entre les aventures bizarres, et souvent féroces, qui faisaient le fond des contes celtiques et le caractère des personnages, aussi raisonnables qu'accomplis, qui tiennent les premiers rôles dans les romans français.

« Le merveilleux, la puissance de l'amour, ce sont là, en effet, deux traits caractéristiques des traditions celtiques qui ont fait le fond de nos romans. »

LES LAIS

Passons aux lais, qui ont exercé certainement le plus d'influence sur la littérature européenne. Ils sont à la naissance de tous les Romans de la Table Ronde et en particulier de celui de Tristan et d'Iseut.

(1) Joseph Bédier : *Le Roman de Tristan et Iseut*. Piazza, édit.

(2) J. Loth : *Les Romans de la Table Ronde*.

La plupart des lais doivent avoir été écrits avant le XII^e s.

Qu'était-ce donc que le lai ? C'était, à l'origine, un récit en prose, coupé, aux passages les plus lyriques, par des mélodies chantées, soutenues par la harpe ou la rote.

Marie de France le précise bien dans le lai de *Guyon-varc'h*, quand elle dit :

*Qu'on le fait en harpe et en rote
Bonne en est à ouïr la note.*

Le tout était précédé d'une explication ou prologue.

Morceau de musique et récit furent désignés en français sous le nom de lai. (Du mot anglais *lay*, venant lui-même du celtique).

La vogue des lais fut prodigieuse.

Le plus célèbre traducteur de lais fut une femme, Marie (dite de France), d'origine flamande d'après les uns, normande selon les autres. Elle vécut sûrement en France, au commencement du XII^e siècle et probablement en Bretagne ; mais quand elle publia ses lais elle habitait la Grande-Bretagne.

Marie sut tirer un magnifique parti des contes bretons qui disparaissaient à cette époque.

Dans son intéressant ouvrage sur les lais de Marie de France, M. Ernest Hœpffner, Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg, constate que les lais « ramènent la littérature sur le plan humain et qui mieux est sur le plan moral, puisque le crime, la faute y sont toujours punis. » (1)

Nous avons pu constater que des variantes des thèmes qui ont servi à Marie de France, existent toujours dans le folklore breton.

(1) Ernest Hœpffner : *Les lais de Marie de France*.

A l'intention de ceux qui ne connaîtraient pas ce genre littéraire, nous donnons aux Extraits le plus court, mais non le moins charmant des lais de Marie. C'est le *Laüstic*, dit-elle ; en réalité *En Estig* ou *Le Rossignol*.

« Y a-t-il rien de plus exquis, dit le transpositeur, que ce « lai où deux amants, qui ne pouvaient se joindre, prenaient « un amer plaisir à se regarder de loin, au clair de lune, en « écoutant le rossignol chanter ? (1) »

« Cet amour innocent somme toute, écrit E. Hœpffner, « n'entraîne pour aucun d'eux de graves conséquences. Mais, « pourtant, l'ombre de la mort plane même sur cette idylle « inoffensive. Il y a la mort de l'oiseau ; il y a cette goutte de « sang qui teinte d'une tache rouge le blanc vêtement de la « dame. Cette tache, si menue qu'elle soit, a, elle surtout, une « valeur symbolique. Elle dit que le bonheur ici-bas, même le « plus modeste, se paie. L'amour, rappelle-t-elle, a la fragilité « de toutes choses humaines. Elle donne à la tendre idylle une « teinte de tristesse et de deuil. On reconnaît, sous une forme « atténuée, la grande idée fondamentale des Romans de Tristan, « la mort, cruelle rançon de l'amour coupable. »

« Ainsi Marie, en traduisant nos vieux bardes, pratique, « longtemps avant Racine, l'art difficile de faire quelque « chose de Rien. D'une anecdote anodine elle ne tire pas « seulement un récit gracieux et touchant, mais elle en dégage « aussi un sens profond, une vérité éternelle. » (2)

LE SAINT-GRAAL

Quant au *Roman du Saint Graal*, voici son origine :

Le Graal est cette « écuelle bénie » avec laquelle, au dire de la légende, N.-S. « fit son Sacrement » la veille de la Passion.

(1) Tuffrau : *Les lais de Marie de France*. Préface. Piazza, édit.
(2) E. Hœpffner : *Les lais*, pp. 142-143.

Elle fut recueillie par un Juif, dans la maison de Simon le Lépreux, où eut lieu la cène, et remise à Pilate.

Ce dernier, ne voulant pas garder quelque chose qui avait appartenu à Jésus la donna à Joseph d'Arimatee. Celui-ci s'en servit pour recueillir les gouttes de sang qui découlaient du divin Crucifié, au moment de la descente de la Croix. Puis il s'empressa de la porter chez lui, et il l'estoia en plus net lieu qu'il pot trover, dit la vieille version française du Graal.

Cependant les Juifs irrités de la résurrection de Jésus, voulurent faire expier ce miracle à Joseph et l'enfermèrent dans un pilier creux.

Là, le Sauveur apparut à Joseph et lui apporta le Saint Graal, dont les vertus surnaturelles lui permirent de vivre quarante-deux ans dans ce cachot, sans la moindre gêne.

La présence du Graal suffisait pour faire oublier au prisonnier les angoisses de la faim et lui conserver une jeunesse de forme qui le rendit méconnaissable à ses proches.

A l'expiration de ces quarante-deux années, qui n'avaient été, pour Joseph, qu'un long jour et une longue nuit, Vespasien, empereur de Rome, ayant été guéri miraculeusement de la lèpre, par la simple vue de la Sainte Face de la Véronique, voulut tirer vengeance des outrages que les Juifs avaient fait subir à Jésus et se rendit en Judée, avec une armée.

A la suite d'une enquête, il trouva Joseph et le fit sortir de prison. Ce dernier n'eut garde d'oublier le Saint Graal : il l'emporta précieusement et commença à prêcher la divine créance par les étranges terres. Une de ces étranges terres fut la Grande-Bretagne où Joseph et sa suite finirent par aborder, après un voyage miraculeux sur leurs tuniques posées sur l'eau.

Le Saint-Graal les accompagnait, naturellement, renfermé dans un reliquaire précieux et suffisait à rassasier de grâces célestes et de bienfaits terriens tous ceux qui conservaient l'état de grâce (1).

(1) E. Hucher : *Le Saint Graal*.

Ayant été ravi aux regards des hommes, à cause de leurs péchés, le Saint Graal provoqua la fameuse *quête du Saint Graal*, à laquelle prirent part les principaux héros légendaires de la Celtie.

Cette légende, pensent certains commentateurs, *n'est pas aussi fabuleuse qu'elle paraît l'être : il suffit, pour en sentir la vérité, de substituer la doctrine chrétienne au vase mystérieux, sa poétique image* (1).

D'après Taliesin, les bardes gallois connaissaient déjà avant le christianisme, un bassin précieux qui inspirait le génie poétique, donnait la sagesse et découvrait à ses adorateurs la science de l'avenir, les mystères du monde, le trésor entier des connaissances humaines (2).

Est-ce la légende préchrétienne, transfigurée par le symbolisme mystique de la nouvelle croyance, qui a servi à nos bardes chrétiens pour bâtir leur Légende du Saint-Graal ; ou celui-ci est-il sorti de toute pièce de leur imagination ? Il est bien probable qu'on ne le saura jamais.

Une chose est certaine, c'est qu'ici, comme pour les autres romans de la Table Ronde, les matériaux poétiques ont été fournis par les légendes brittonnes.

« Il fallait donc, qu'il y eut quelque chose de bien poétique dans cette invention de la Table Ronde pour qu'elle ait vécu à travers mille transformations dans la mémoire des hommes et dans les œuvres des poètes. » (3)

Tel est, en résumé, l'apport de la *Matière de Bretagne* à la littérature européenne du Haut Moyen-Age.

(1) Demogeot : *Hist. de la littérature française*.

(2) Taliesin : *Myvyrian*, T. I.

(3) J. Demogeot : *Hist. de la littérature française*.

III

DU MOYEN-AGE AU XVIII^e SIÈCLE

Après avoir brillé d'un si vif éclat, ne semble-t-il pas surprenant que, pendant cinq siècles, notre littérature nationale soit restée comme muette ?

Il faut convenir que si l'histoire politique de notre malheureux pays, ne venait éclairer un peu les ténèbres de notre histoire littéraire, il y aurait un phénomène inexplicable et peu ordinaire dans cette brusque coupure du X^e siècle, qui eut pour conséquence de nous faire attendre 500 ans les nouveaux balbutiements de la Muse bretonne.

Notre histoire politique va nous expliquer ce silence.

Au X^e siècle, avec les invasions nordiques, puis aux XI^e et XII^e siècles, la langue bretonne perdait les diocèses de Dol, Saint-Malo, partie de Saint-Brieuc et de Vannes. En tout, le tiers du territoire occupé par elle au IX^e siècle. (1)

(1) Dès le 9^e siècle, on notait en France une désaffection visible pour la langue bretonne. Un religieux de l'abbaye de Fleury, qui traduisit à cette époque, en latin, une vie de Saint-Pol-de-Léon, dit « J'ai trouvé la vie de ce Saint écrite dans un confus bavardage breton qui fatiguait le lecteur. »

La phrase du moine Abélard : « lingua mihi turpis et ignota » en parlant de sa langue maternelle n'est-elle pas elle-même significative ?

La partie bretonnante de la Bretagne, voisine de la mer, était sans cesse ravagée par les pirates normands qui ne respectaient pas plus les richesses intellectuelles, accumulées dans nos monastères, que leurs richesses matérielles. Ceci explique l'absence des textes primitifs de cette littérature médiévale dont il vient d'être parlé. Les uns furent détruits par le feu ; d'autres suivirent les moines dans leur exil en France. A leur mort, ces précieux parchemins, écrits dans une langue inconnue des copistes, furent sans doute lavés pour servir de nouveau, suivant l'habitude de ces temps où l'imprimerie n'existait pas encore.

A peine a-t-on trouvé, par ci, par là, quelques manuscrits latins contenant des gloses que nos savants celtistes ont dépouillées et étudiées. C'est tout ce qui nous reste comme documents écrits de la langue bretonne à cette époque reculée.

D'autres événements politiques, beaucoup plus graves, précipitèrent la décadence de notre langue nationale.

La race des Ducs nationaux s'éteignit au milieu du XII^e s., avec Conan III. La langue bretonne cessait, par voie de conséquence, d'être la langue officielle de la cour ducale.

Les Ducs d'origine étrangère s'entourèrent d'une cour de fonctionnaires et de dignitaires ecclésiastiques étrangers au pays. Entre Bretons et Français, se nouèrent de nécessaires relations, en vue de résister aux attaques anglaises et entre Bretons et Anglais, lorsque les attaquants étaient les Français ; des relations et des mariages aussi.

Le peuple évidemment, se tient en dehors de ce courant qui entraîne surtout la classe dirigeante ; mais, privé de ses conseillers et de ses guides, le peuple breton se replie sur lui-même et finit par former une caste à part, méprisée de cette élite étrangère ou débrettonnée.

Sevré de toute culture dans sa langue, son esprit national s'obscurcit. Le breton ne servant plus qu'à de rares lettrés,

s'appauvrit à chaque génération, et devient incapable d'exprimer autre chose que les besoins matériels d'un peuple malheureux et sans cesse harcelé par les soudards étrangers.

Les invasions d'abord, l'influence étrangère ensuite, jointes à la trahison des élites, avaient contribué au mutisme temporaire de la littérature bretonne. Ce ne sera qu'au XV^e siècle qu'elle manifesterà de nouveau son existence.

Les premiers textes bretons suivis remontent, en effet, au XV^e siècle.

Il ne faudrait cependant pas conclure de l'absence de textes bretons antérieurs au XV^e siècle, dit Loth (1), qu'il n'y a pas eu, en pays breton, de culture ni de littérature bretonne. On ne saurait s'expliquer la conservation, jusqu'au XVI^e siècle, du système compliqué de la versification bretonne, système dont les traits essentiels se retrouvent dans la poésie du Pays de Galles et de la Cornouaille anglaise, sans une école de bardes ou de troubères bretons.

La disparition de leurs œuvres s'explique facilement en dehors des accidents qui atteignent les manuscrits, si l'on songe que la production littéraire savante était forcément restreinte et que la transmission des poèmes devait la plupart du temps, se faire oralement.

En tout cas, il nous est impossible de juger la production forcément restreinte des 500 années dont je viens de vous entretenir, puisqu'il ne nous en reste ni texte, ni traduction.

En l'absence de littérature écrite, la langue bretonne, confinée uniquement au peuple breton, ne pouvait longtemps garder son ancienne unité. Le manque de communications, entre les divers clans bretons, devait provoquer, petit à petit, une évolution de la langue parlée à l'intérieur de chaque clan.

(1) J. Loth : *Chrestomathie bretonne*, pp. 237-238.

C'est de cette évolution que sont nés les dialectes et sous-dialectes de notre langue. Les différences dialectales se remarquent dans les ouvrages du XVI^e siècle.

L'accent se fixe de plus en plus sur la pénultième, dit J. Loth, et abandonne la dernière, excepté dans le dialecte de Vannes (1), ce qui amène entre ce dialecte et les autres, vers le XVI^e siècle, une divergence fort prononcée. Ce ne sont plus les mêmes voyelles qui sont atteintes par l'atonie ou renforcées par l'accent ; les différences sont encore plus sensibles dans la prononciation que dans l'écriture : léonard, mèrc'hèd, vannetais, merhiètt (le premier e muet), bas-vannetais, merhiètt (deux e muets) ; cornouaillais, breuder, haut-vannetais, berdir (e muet) ; haut-cornouaillais, bromen, léonard bréman (l'accent est moins intense qu'en Cornouailles) ; haut-vannetais, berman (e muet), etc.

Le vocabulaire se pénètre, en moyen-armoricain, de mots français. Le breton n'étant plus, dès le XI^e-XII^e siècle, la langue de la cour, n'ayant jamais été enseigné, n'avait pas conservé ou développé les mots nécessaires à la spéculation intellectuelle ou scientifique. (2)

Examinons les œuvres littéraires à partir du XV^e siècle.

Il faut avouer qu'ici nous sommes loin, comme fond, de l'étonnante imagination des premiers bardes bretons.

LES MISTÈRES

La littérature que nous allons examiner se compose principalement de mystères. (3) Les principaux, car le nombre en est

(1) C'est donc le vannetais qui aurait conservé le vieil accent tonique breton.

(2) J. Loth : *Chrestomathie bretonne*, p. 81.

(3) de *ministerium*, latin. La confusion vient, sans doute, de ce que le mot *mystère* s'écrivait aussi *mistère* en vieux français. cf. *Diction. de l'ancien français* de Van Daele.

imposant (plus de cent, dit Dottin) sont les mystères de *Ste Nonna* (XV^e siècle), que l'auteur fait mourir à Dirinon ; de *St Mériadec*, de *St Bieuzy*, de *Ste Barbe*, *Le grand mystère de Jésus*, *Les quatre fils Aymon*, etc...

Par exception, la même époque nous donne une vie de *Ste Catherine* en prose.

Il convient de signaler quelques poèmes :

Tremevan an Itron Guerhez Maria (le Trépas de la Vierge ; *Pemzeck levezet Maria* (les quinze joies de Marie) ; *Buhez Mabden* (la vie de l'homme) ; *Le Miroer de la Mort* et le *Miroer de la Confession*.

Citons encore *Doctrin ar Christenien*, du XVII^e siècle, et les *Quinze signes du Jugement*, œuvres en prose, de médiocre intérêt littéraire.

L'ensemble de cette littérature est fait de traductions, ou de paraphrases d'ouvrages latins ou français.

Chose curieuse, la plupart des auteurs marquent une préférence pour la versification, pourtant bien compliquée. Et cet engouement se perpétue jusqu'au XVIII^e siècle. Un *Heuryou brezonnek* est presque entièrement en vers, et il compte 700 pages !

Il est visible, dans toutes ces productions, que la conscience nationale des auteurs s'est fortement obnubilée. A peine y trouve-t-on quelques rares *Breiz, bro vretton, Nation an Bretoned*. Mais aucune réminiscence de l'ancienne littérature nationale, que les écrivains paraissent ignorer complètement.

La langue s'est corrompue chez tous les auteurs qui semblent marquer une prédilection pour les mots français, inconnus du peuple, afin, sans doute, de lui en imposer par l'étalage de leur savoir.

Le peuple, lui, continue à parler un bon breton, à vocabulaire restreint, c'est entendu, mais à syntaxe bien celtique.

L'exemple suivant, emprunté à la préface d'un recueil de cantiques du XVIII^e siècle, vous montrera ce qu'était devenu le breton sous la plume de certains clercs.

*Hon mamm iliz an des brepet
Hon exortet hon instrujet
Dre cantiqueue spirituel
Da servijign Doue fidel.*

Inutile de traduire, n'est-ce pas !

Il ne faudrait pas cependant inférer de la faiblesse littéraire des mystères, qu'ils furent inutiles. Ils nous ont conservé maints tableaux de mœurs et de caractères bien observés.

Les poètes bretons ont su marquer, souvent, d'un cachet original, ces œuvres qu'ils n'avaient pas conçues et il leur arrive parfois, de surpasser leurs modèles en sincérité et en relief dans les descriptions.

La littérature dramatique de cette époque, dit Dottin, constitue un des rares exemples conservés d'un Théâtre populaire, œuvres de clercs à demi-lettrés et même de simples artisans, que des copistes patients et malhabiles, laboureurs, tisserands, matelots, employaient leurs rares loisirs à transcrire, et que des paysans pleins de zèle, plutôt que de talent, représentaient sur des tréteaux grossiers, où des draps tendus faisaient l'office de décors (1).

Les mystères eurent aussi pour effet d'entretenir, chez le peuple breton, cette soif d'idéal qui a toujours caractérisé notre race, et d'obliger les auteurs à écrire en breton. Leur influence se fit sentir dans un autre domaine. La Foi chrétienne y retrouva, c'est certain, un regain d'enthousiasme, qui s'extériorisa par cette magnifique floraison de chapelles, de calvaires, de fontaines, édifiés au cours de cette période, et dont les spécimens les plus caractérisés ne sont pas toujours ceux que nous signalent les guides touristiques.

(1) G. Dottin : *Les Littératures Celtiques*.

Pour que de pareilles édifications fussent possibles, en des lieux difficiles d'accès souvent, et avec un matériau particulièrement rebelle au burin, il fallait, ou une forte culture littéraire, génératrice d'un mouvement artistique d'envergure, ou alors un enthousiasme religieux extraordinaire.

Nous venons de constater l'absence de la première. L'examen minutieux des sculptures a permis à certains chercheurs avisés, comme Y. Le Diberder, d'y retrouver des réminiscences caractéristiques de certains épisodes dramatiques appartenant aux mystères. On a remarqué d'autre part, que nombre de chapelles, de calvaires furent édifiés là où se tenaient les « jeux » dramatiques, souvent en dehors de toute agglomération.

D'où on peut conclure que l'architecture en Bretagne, du XV^e au XVII^e siècle, et nonobstant l'influence architecturale d'autres régions, est bien, pour une grande part, fille de l'enthousiasme religieux suscité par la représentation des mystères bretons.

Au point de vue littéraire, les mystères eurent surtout le mérite inestimable de nous conserver la métrique bretonne ancienne, métrique qui donnait à notre poésie une richesse et une sonorité incomparables.

Ce qui caractérisait cette métrique, c'étaient l'allitération et les rimes internes. Quelques exemples suffiront à vous en donner une idée.

Remarquez ce vers :

Da ober bec da Rebecca

(Pour faire la cour à Rebecca)

avec ses assonances internes en *a ber bec*

et celui-ci :

Daoulagad lem levriz vel lano eul lenn lor

(Yeux profonds et doux comme l'onde d'un lac tranquille).

Pourrait-on, dit la Villemarqué, sans cette *labiale*, répétée si souvent, mettre autant d'harmonie légère et de tendre douceur dans ce vers ?

Voici maintenant un exemple de deux vers de dix-sept syllabes, à rimes internes doubles :

*Goude an poan an doan an huanad a breparat d'hon tadou
Dr'en aval glas allas! a zèbras flam Eva hag Adam a*
[dammou.

(Après la peine, l'angoisse, la douleur donnée à nos pères par la vertu de la pomme verte qu'hélas ! mangèrent avidement Eve et Adam par morceaux).

Mistères et poèmes étaient écrits suivant les règles de cette prosodie compliquée.

Il faut noter que les écrivains avaient le choix entre les vers de 2-3-4-5-6-8-10-11-12-13-15-16-17 et 20 syllabes, ce qui leur donnait, de ce côté du moins, une certaine aisance dans l'expression de leur pensée.

La versification bretonne n'en restait pas moins pleine de difficultés pour le poète, et c'est sans doute pour cette raison, qu'à partir du XVII^e siècle, les auteurs l'ont peu à peu abandonnée.

Nous en trouvons cependant des traces dans des chansons et proverbes, sans doute postérieurs à cette époque. Le premier couplet de la si jolie sone de *En ter seien* contient ce vers :

É karen é karein hag é vezen karet.

À titre d'exemple de la poésie bretonne du XVI^e siècle, voici quelques strophes de *Buhez Mab Dén* :

BUHEZ MABDEN (1)
(Extraits de la 1^{re} partie)

*Goude da stat ha pompadou,
Guyscamant ha paramantou,
Ez duy en Anquou ez louen,*

(1) A. de la Villemarqué : *Poèmes bretons du Moyen-Age.*

*Pan troy en haf, da lazaff mic,
Maz duy da neuz da bout euzic
Ha tristidic da bizhuyquen.*

*Pan vezo da quic maru myc yen,
Ne deux car oar an douar carten,
Me dest, nac estren nep heny,
Na tut da ty, na da priet,
Na ve mar dispar ez carset,
En deurffe quet da gulet muy.*

*Yvez dan pret maz decedy,
Guen ez oar da chouc ne douguy
Nemet hep muy un coz lyen,
Penheny ez vezy griet
Tiz mat, a lum, 'ha dastumet :
Tra en bet nez vezo quet quen.*

*Goude se en douar oar da huen
Ez laquaher, pan duy an termen ;
Mar cazr na queñ oas a quenet,
Eno coff ha queyn ez breiny,
Treyt ha penn, hac ez dispenny
Lagat ha fry ha goazyet...*

*Ha ! chede certen testeny :
Dyrac un carnel, pan guely,
Hars, ha sell out y, ancyeu !
Da gouzout, na dout mar soutil,
A te a aznaffe quet entre mil
Neb so gentil diouz an bylen ?...*

*Nobl ha partabl en un bezret
Ez ynt un hevel da gulet ;
Na ne deux quet, mar discret ve
Eguyt phylosophy na sciancc,
Na prudance, (entr) o diffarance,
Na ve mar prim, a estymhe.*

*Na gueus a nep stil quen abil ve,
 Na quen ruset diouz an beure,
 Pan ve quemement den so en beñ,
 A aznaffe querent diouz hentez,
 Na breuzr diouz hoar dre nep oarez,
 Ha pan vez en bez gourvezet.
 Rac se breman, holl pobl an bet,
 En oz esper consideret
 Pan duy an pret da decedaff
 Ez vihèt egal havalet,
 Hep differancc a tra en bet
 Ouz an re so eat da quentaff...*

TRADUCTION

Après tes dignités et tes vanités, tes beaux habits et tes parures, la Mort viendra gaiement, quand tu seras prêt pour elle, te tuer roide, et ta face deviendra un objet d'horreur et de tristesse pour jamais.

Quand ta chair sera morte, froide et glacée, il n'est sur terre, je l'atteste, ami, ni ennemi, ni personne, ni homme de ta maison, ni épouse, quelque amour qu'on ait eu pour toi, qui voulût te voir davantage.

En outre, au temps où tu mourras, tu n'emporteras avec toi sur tes épaules, rien de plus qu'un méchant drap dans lequel tu seras cousu à la hâte, grossièrement, et enveloppé; tu n'auras rien de plus au monde.

Après cela, quand viendra l'heure, tu seras mis sur le dos, en terre, et là, si beau, si brillant que tu aies été, ventre et dos, pieds et tête, œil et nez et veines, tout en toi pourrira, tu seras tout décomposé...

...Ah ! voici un bon témoignage : lorsque tu passeras devant un ossuaire, ô vieillard, arrête-toi et regarde ! Si subtil que tu sois, est-ce que tu pourrais distinguer entre mille, l'homme de qualité du vilain ?...

...Noble et vilain, au cimetière font même figure ; et il n'est homme, si instruit fût-il, si grand philosophe, si savant, si sage, si prompt à bien juger, qui pût faire la différence entre eux.

Il n'est homme, si habile fût-il en tout genre, ou si avisé de naissance ; il n'est personne dans tout le monde qui pût distinguer ses amis ou ses parents, ou son frère de sa sœur, par aucun signe, quand ils sont couchés dans la tombe.

Donc maintenant, vous tous, peuples du monde, considérez dans votre cœur qu'à l'heure de votre trépas vous serez rendus tous égaux, sans différer en quoi que ce soit de ceux qui partirent les premiers...

Remarquez que l'auteur de ce poème, d'un réalisme si poignant, procède, dit la Villemarqué, « par strophes de six « vers octosyllabiques, dont le premier rime avec le deuxième, « et, en outre, avec la quatrième et cinquième syllabe du « troisième (*pompadou, paramantou, anquou.*) ; le troisième « vers avec le sixième (*louen, bizhuiquen*) ; le quatrième avec « le cinquième et, de plus, avec la troisième, quatrième ou « cinquième syllabe du sixième, lequel rime ordinairement lui-même avec les deux premiers vers de la strophe suivante et « avec la quatrième et cinquième syllabe du troisième vers de « cette nouvelle strophe, (*yen, certen, estren*).

« Indépendamment de ces triples rimes multipliées, métho-
 « diquement croisées, il y en a d'intérieures qui sont doubles et
 « parallèlement alignées : *stad*, et *pad* dans *pompadou*, *mant*
 « et *mant* dans *Guiscamant* et *paramantou*, *ou* et *ou* dans
 « *Anquou* et *louen*, etc... »

Dans l'art dramatique, cette assonance interne, ainsi que la rime finale, étaient souvent accentuées par des coups de pied sur la scène ou par un autre moyen.

J'ai assisté, il y a une trentaine d'années, à une reconstitution d'un acte emprunté au *Mistère des trois Rois* et joué par de vieux acteurs populaires. Ceux-ci déclamaient leurs rôles, en

arpentant la scène et en scandant, du choc de leurs épées, certaines rimes internes ou finales. Je vous assure que la scène ne manquait pas de pittoresque.

On trouvera aux extraits un fragment traduit du *Grand Mystère de Jésus*, plus connu dans le peuple sous l'appellation de la *Grande Passion*. Il eut une vogue extraordinaire et se jouait encore dans la seconde moitié du XIX^e siècle (1).

Nous le faisons suivre d'un extrait du drame de *Jacob*, dont le réalisme et le dénouement, ne devaient pas manquer d'impressionner vivement les auditoires populaires. « Cette scène, écrit Emile Souvestre, a pu donner au lecteur une légère idée des drames bretons. Ce qui les distingue, comme toutes les autres poésies celtiques, c'est surtout la sincérité ; un tact instinctif à défaut d'art. » (2)

Voici maintenant, emprunté au même auteur, la description d'une représentation populaire des *Quatre fils Aymon*. Ceci se passait au siècle dernier.

Ceux qui ont assisté à nos représentations populaires des années passées, se rendront compte que l'enthousiasme du peuple breton pour de semblables manifestations n'a pas décliné et que la scène décrite par Souvestre pourrait être datée d'hier.

« Le théâtre avait été dressé au milieu d'une vaste garenne, autour de laquelle des planches mal clouées sur des pieux enfoncés en terre formaient une triple rangée de bancs. Les spectateurs qui n'avaient pu trouver place sur ces gradins se tenaient debout par derrière ; les arbres des champs voisins, les fossés, les croix du chemin, et les toits de quelques maisons assez éloignées, étaient couverts d'enfants et d'éco-

(1) Ma mère assista, dans sa jeunesse, à une représentation de la *Passion*, donnée dans une auberge de Keryado, aux portes de Lorient, par des acteurs populaires de la région.

(2) *Les Derniers Bretons*, t. I, p. 237.

« liers. Le nombre total des spectateurs pouvait s'élever à trois mille. Après d'assez longues recherches, nous parvîmes à trouver place sur un banc.

« La scène était vide au moment de notre entrée. Un acte venait de finir, et Charlemagne buvait dans une grange voisine avec ses chevaliers ; il fallut attendre longtemps...

... « Un roulement de tambour, qui annonçait la continuation du drame, arrêta Jacques dans ses citations. Les acteurs parurent tous sur le théâtre, et l'un d'eux s'avança pour réciter le prologue.

« La première chose qui me frappa dans cette entrée fut le costume. Charlemagne avait un habillement complet de bedeau, avec la robe mi-partie d'écarlate et de violet, le jonc pour chasser les chiens, et le bâton à croix d'argent. On lui avait attaché sur la tête une couronne de papier doré, ornée de chapelets et de médailles de plomb. Les pairs de France étaient vêtus de vieilles soutanes avec des *ballins* (1) drapés en guise de manteaux, et de grands chapeaux bretons. Mogis, en sa qualité de magicien, avait un costume complet de Mahométan. Quant aux quatre fils Aymon, Richard, qui sortait sans doute de la ligne, portait l'habit de petite tenue, le pantalon garance, la giberne et le briquet ; Alard avait la robe d'un mage, le bonnet à poil, et les bottes à l'écuyère ; Guichard, l'habit de marquis, culotte courte, perruque poudrée ; souliers à boucles, et l'épée horizontale ; il ne lui manquait que le claque, qu'il avait remplacé par un bonnet de police.

..... « Renaud, seul, semblait avoir tenté de mettre, sinon plus de vérité historique, du moins plus de poésie dans son costume. Il était vêtu en archange Saint Michel, avec le casque doré en tête, la tunique semée d'étoiles et les brodequins antiques. » (2)

(1) Couverture fabriquée avec de l'étaupe..

(2) *Les Derniers Bretons*, t. II.

Les personnes qui s'intéresseraient à l'art dramatique breton, trouveront une ample documentation dans la *Revue Celtique*, le *Grand Mystère de Jésus*, de la Villemarqué ; *Les Derniers Bretons*, de Souvestre ; *Le Mystère de Ste Barbe*, d'E. Ernault ; le *Théâtre breton*, de Le Braz et dans la brochure de M. l'abbé Le Goff, sur les *Mystères bretons* du Pays de Vannes.

AUTRES PRODUCTIONS

Malgré leur faible mérite littéraire, il convient de signaler quelques-unes des principales œuvres parues au cours du XVII^e et XVIII^e siècles.

C'est sans doute à ce dernier qu'il faut attribuer le *Bugel fur* (1) (*L'enfant sage*), satire sociale dialoguée, en vers, qui fut si populaire jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Le *Bugel fur* fut adapté dans les quatre dialectes bretons. De nombreuses réparties de cette satire sont devenues proverbiales, et il n'était pas rare de rencontrer, à la fin du siècle dernier, des vieillards capables de débiter de mémoire, toute cette « dispute », empreinte de sagesse populaire, et inspirée, probablement, de la scène évangélique de Jésus au milieu des Docteurs.

D'après E. Souvestre, le *Bugel fur* aurait eu pour auteur Le Gall de Guimilio.

Le *Sacré Collège de Jésus*, du Père **Maunoir** (1606-1683), Haut-Breton du Pays de Rennes, qui avait appris le breton, mit en vogue une nouvelle orthographe bretonne.

Un recueil de cantiques inédit de 1710, par **Pierre Barisy** recteur d'Inguiniel, nous montre la première tentative faite pour rapprocher les dialectes. Cet auteur eut l'idée originale de modifier son breton, de façon à le rendre intelligible dans toute la Bretagne bretonnante.

(1) Les Editions de « Dihunamb » ont donné du *Bugel Fur* une édition corrigée en vannetais.

Signalons encore, un *Pédennou* de Ch. **Bellec**, en 1712 ; des cantiques vannetais de 1734 ; un mystère, *Robert le Diable*, en vers, de 1741 ; *Michel Morin* et *Le chien*, poèmes amusants de Claude-Marie **Le Lac** (1745-1791) ; *La Création du Monde*, de Claude **Le Bihan**, un Trécorrois, en 1760 ; *La Tragédie de St-Alexis*, inédite et de source inconnue, représentée à Plescop (Pays de Vannes), en 1799.

L'abbé **Pourchasse** (1720-1796), de Ploeren près Vannes, traduisit et publia de nombreux ouvrages d'édification religieuse.

Mentionnons à part les œuvres de l'Abbé Le Lay et de l'Abbé Marion.

L'Abbé François **Le Lay** (1740-1802), naquit à Lanveur. Emigré pendant la Révolution, il rédigea un *Abregé deuz a Histoar Revolution Franç*, en vers, imprimé après sa mort, en 1839.

Mais son œuvre principale est *Bilzig*, récit en prose, édité par la *Revue Buhez Breiz*. C'est une œuvre émouvante par sa sincérité et qui a toujours le don de charmer son lecteur.

L'Abbé **Marion** (1759-1824), fut recteur de l'île d'Hœdic pendant la Révolution.

On lui doit de nombreuses traductions ou imitations dans une langue au vocabulaire francisé, suivant la mode du temps ; mais à laquelle il a su garder ses caractères originaux, son expression et son élégance.

Ses deux ouvrages principaux sont le *Magasin Spirituel* et le *Voyage mystérieux à l'île de la Vertu*.

Du *Magasin*, l'abbé P. Le Goff écrit « qu'il n'est pas, en ce genre, d'ouvrage plus instructif et plus intéressant. A peine en est-il qui soit écrit en un meilleur breton. » (1)

(1) *Revue Morbihannaise*, 1905.

Analysant son *Voyage mystérieux*, le même critique dit : « Dans le corps de l'ouvrage, M. Marion a introduit un chapitre qui est tout entier de son invention : c'est celui où l'on voit les Vertus et les Vices occupant, sur le bord de la route, des logements variés, et adressant au voyageur des discours, appropriés à leurs caractères. Le ton général est si bien observé qu'on ne se douterait pas de l'interpolation ; et, de plus, le danger de monotonie dont cette composition semblait menacée, a été évité avec un bonheur qui dénote chez l'écrivain breton une réelle souplesse de talent ». (1)

Ces deux ouvrages, le *Magasin* surtout, eurent une vogue extraordinaire dans nos campagnes vannetaises, où on le trouvait dans toutes les maisons. Il semble bien que l'auteur ait su introduire dans son adaptation du livre de M^{me} de Beaumont, les mœurs, coutumes et croyances de son époque. A ce point de vue, il constitue un véritable document sur la vie rurale bretonne à la veille de la Révolution française.

Mais l'œuvre de Marion mérite de retenir l'attention à un autre point de vue : ses dialogues sont pleins de naturel, son style coulant et riche en celticisms.

Son *Magasin* constitue toujours, pour l'étudiant breton, une véritable somme de la phrase bretonne.

On a eu tort, parmi les puristes, de dénigrer en bloc l'œuvre des écrivains des XVII^e et XVIII^e siècles, sous prétexte que leur vocabulaire fourmille d'expressions françaises. Il faudrait, pour juger équitablement sur ce point, se placer dans l'ambiance qui fut la leur. Et cela ne nous est pas possible. Mais, ce qui est possible, c'est d'apprécier l'armature, souvent impeccable de leurs phrases.

Et c'est sans doute, en songeant au style de Marion, que le lettré averti qu'était P. Le Goff, écrivait dans son étude sur

(1) *Revue Morbihannaise*, 1908.

M. Jégouzo : « De toutes les formes de corruption littéraire, la plus regrettable est celle qui consiste à reproduire en breton les constructions françaises. Les mots, eux, ne rendent témoignage que de l'énergie respective des organes vocaux et du genre de sensibilité des oreilles. Mais la construction syntaxique, les expressions figurées, les métaphores, le style, en un mot, voilà l'homme, et voilà l'esprit d'un peuple... Plusieurs de nos contemporains se trouvent fort contents d'eux-mêmes quand ils ont exclu de leurs essais tout vocable à mine française. Pourtant, s'ils n'ont cultivé que le mot, s'ils ont négligé l'idiotisme, il arrivera que le lecteur sera pris d'inquiétude et croira, tout en palpant les mains d'Esau, reconnaître le son d'une voix étrangère ; il courra bien vite chercher dans sa bibliothèque ces vieux auteurs du XVIII^e siècle, trop faciles peut-être sur le vocabulaire, mais impeccables dans leur manière de s'exprimer. Ces anciens, avec des mots français, ont réellement parlé breton. Certains des nôtres, avec des mots bretons, paraissent parler français. » (1)

A la lecture du *Magasin Spirituel* on se prend à regretter qu'un écrivain maître de sa langue comme l'était Marion et doué d'un réel talent d'écrivain, se soit contenté de traduire les œuvres françaises au lieu de nous laisser une œuvre personnelle.

Le breton de l'abbé Marion, natif d'Arradon et n'ayant jamais quitté l'Arvor vannetais, est plus proche du bas-vannetais actuel que le breton de Vannes d'aujourd'hui ; ce qui indique, chez ce dernier, une évolution plus marquée vers le français.

Cette raison aurait dû inciter les différents auteurs de grammaires vannetaises à prendre, pour base orthographique, un breton plus proche des autres dialectes et aussi du moyen-breton.

En se basant sur les deux prononciations les plus excentriques — Haut-Vannetais et Léonais — les grammairiens bretons

(1) M. Jégouzo, *Revue Morbihannaise*, 1908, p. 344.

à la suite de Le Gonidec, ont accentué les différences dialectales et lui, par là-même, à l'unification de la langue écrite.

LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

La Révolution française, comme toute période troublée, ne fut guère favorable à la production littéraire.

« *La proclamation de la République Française coïncide, en effet, avec l'abolition de la République des Lettres* », écrit A. Thibaudet (1).

Et, quelques lignes plus bas, il ajoute : « *La Révolution a écrasé, renversé ou dispersé la génération littéraire de 1789. Une invention et une création extraordinaire dans l'ordre de l'action, ont pour rançon littéraire, la disparition du goût, l'indigence des formes, la stérilité du théâtre et du livre.* » (1)

En raison de sa situation dans l'Etat français, la Bretagne ne pouvait échapper totalement à cet appauvrissement intellectuel et à l'influence de la littérature révolutionnaire. Les petits Jacobins de nos villes et bourgs bretons s'empresèrent de mettre leur breton à l'unisson du pathos grandiloquent et ridicule en honneur dans les clubs français.

Il ne faudrait pas conclure, pour autant, à l'inexistence de toute production littéraire bretonne pendant la Révolution. L'abbé **Durand**, du diocèse de Tréguier, eut la bonne idée de recueillir en son livre *Ar Feiz hag ar Vro* (La Foi et le Pays), imprimé à Vannes, en 1847, tout ce qu'il put découvrir de compositions bretonnes datant de la Révolution. Plusieurs pièces font honneur à leurs auteurs. Suivant la tradition bretonne, elles traitent des divers événements qui se déroulaient sous les yeux de nos compatriotes : sacrilèges, exil des prêtres, persécutions, exécutions, etc.

(1) *Histoire de la Littérature française de 1789 à nos jours*, pp. 4-13. Stock, éditeur.

Certaines guerzes retrouvent les accents poignants et le lyrisme des anciens pour décrire les malheurs et les souffrances des persécutés, la rancœur et la sourde colère des paisibles populations bretonnes.

La plupart de ces pièces sont dûes à des ecclésiastiques.

Une des plus belles est celle de l'abbé **Noury**, (1743-1804), curé de Bignan, *er Beleg forbanet* (Le prêtre exilé) [V.E.]

M. Noury, natif de Lauzac'h, fit ses études au collège des Jésuites à Vannes. Vicaire de Plumelin, en ménage à La Chapelle-Neuve, en 1767, il fut nommé au concours en 1770, à la cure de Bignan.

En 1792, il dut émigrer en Espagne, d'où il adressa à ses paroissiens cette complainte du *Prêtre exilé*. A la fin de 1801 il revint d'exil, puis fut nommé curé de la cathédrale à Vannes.

Il est l'auteur de plusieurs livres de dévotion, en breton, et de cantiques, dont deux remarquables : *O na hiret un noz !* (Quelle longue nuit !) et *Peh trouz zo ar en doar* (Quel bruit est sur la terre ?)

LA RENAISSANCE BRETONNE DU XIX^e SIÈCLE

Il semblerait que la haine vouée par les Jacobins de la Révolution à tous les particularismes nationaux, incitât le peuple breton à faire un retour sur lui-même.

Le mouvement chouan de Cadudal fut un sursaut de non-conformisme révolutionnaire. S'il n'eut pas le caractère purement national qui lui eut donné l'unité morale nécessaire au triomphe de l'armée bretonne, il contribua néanmoins à réveiller, chez les Bretons fidèles, la conscience de leur solidarité racique et le culte de leur passé national.

Par une réaction naturelle, aussitôt la paix revenue, les esprits cultivés se tournèrent vers ce passé qu'on avait voulu anéantir, et vers les origines de notre civilisation et de notre langue.

Cette renaissance ne pouvait échapper à l'influence du phénomène identique qui se passait en France. Elle subit inconsciemment l'emprise du Romantisme français, issu, lui-même il est vrai, pour une large part, du réalisme et de l'imagination celtique de R. de Chateaubriand, lequel, suivant Lasserre, possédait *tout le réalisme des grandes races*, joint à deux passions dominatrices, — également celtiques —, *celle de l'honneur et celle du beau* (1).

(1) *Le Romantisme français*, pp. 127-139.

L'éducation exclusivement française des élites bretonnes et leurs tendances ataviques les prédisposaient à se laisser influencer par l'auteur de *René*.

Si l'on constate un grand progrès de la littérature bretonne dans la première partie du XIX^e siècle, on ne peut nier pourtant qu'elle suit toujours le sillage de la littérature classique française. Elle n'a pas pu encore se libérer tout à fait, ni devenir elle-même par la forme, ni par le fond.

On remarque, seulement, chez tous les auteurs, le réveil d'un sentiment national plus vif et une sincérité d'expression plus prononcée.

Comme premier animateur de cette génération, à laquelle nous devons la Renaissance bretonne du XIX^e siècle, il est juste de placer le grammairien Jean-François **Le Gonidec**, (1775-1838) l'un des créateurs de l'*Académie Celtique*.

Il est permis, cependant, de faire des réserves quant au titre de *Tad er guir vrehoneg* (Père du vrai breton), qu'on lui a décerné. Si Le Gonidec a heureusement contribué à la purification du vocabulaire breton, envahi, comme on l'a vu par les mots français, il a, d'autre part, desservi notre langue nationale en cherchant à l'unifier sur la seule base du dialecte du Léon, et au moyen d'un alphabet sans parenté avec notre vieille graphie et celle des autres langues celtiques.

Une des conséquences de la réforme de Le Gonidec a été d'accentuer encore les différences dialectales et de rendre plus difficiles les rapprochements aujourd'hui indispensables.

Ces réserves faites, accordons à son œuvre bretonne et à son influence personnelle une grande part dans le déclanchement du Mouvement littéraire breton d'après la Révolution.

Mais, c'est surtout Hersart de la **Villemarqué** (1815-1895), le signataire du *Barzaz Breiz* (chants populaires de la Bretagne) et de maints ouvrages sur notre vieille littérature, qui fut le chef incontestable de cette Renaissance.

Né dans la rue du Château, à Quimperlé, d'une famille alliée aux Chateaubriand, de la Villemarqué commença ses études secondaires au Petit Séminaire de Ste-Anne d'Auray et les termina à celui de Guérande.

Il suivit ensuite les cours de l'Ecole des Chartes, puis revint habiter Keransker, où il se mit à recueillir les chants dont se compose le *Barzaz Breiz*.

Il n'est pas dans nos intentions de reprendre ici la controverse, trop passionnée à notre avis, que suscita Luzel, à propos de l'authenticité des chants de ce livre.

Si on se place au point de vue purement littéraire, qui est ici le nôtre, cette controverse n'a qu'un intérêt secondaire.

Un dilemme se pose à nous : ou les chants sont authentiques ; ou ils sont arrangés ou composés par de la Villemarqué.

Dans le premier cas, la Bretagne ne sera jamais assez reconnaissante à l'auteur d'avoir sauvé de l'anéantissement un véritable trésor national.

Dans le second, on doit s'incliner devant le génie d'un écrivain de race qui touche parfois au sublime.

Dans tous les cas, le *Barzaz Breiz* restera longtemps le livre de chevet des lettrés bretons qui sauront éternellement gré à leur auteur de les avoir dotés d'un véritable bréviaire du patriotisme breton.

C'est dans l'exaltation que suscita chez elle la lecture de l'un des poèmes du *Barzaz Breiz*, que Georges Sand écrivit ces lignes : « *Le Tribut de Nominoé* est un poème de cent quarante vers, plus grand que l'*Iliade*, plus complet, plus beau, plus parfait qu'aucun chef-d'œuvre sorti de l'esprit humain... » (1)

(1) G. Sand : *Promenades autour d'un village*.

C'est certainement au rayonnement du *Barzaz Breiz* que la Bretagne est redevable de l'équipe littéraire du XIX^e siècle: Brizeux, Guillome, Le Joubioux, Proux, pour ne citer que les plus célèbres.

Luzel, lui-même, le détracteur du *Barzaz Breiz*, aurait-il songé à recueillir ses chants et à écrire en breton, si de la Villemarqué ne lui eut pas donné l'exemple ?

En dehors du *Barzaz Breiz*, nous devons à Hersart de la Villemarqué, d'autres œuvres de grande importance pour la connaissance de notre vieille littérature : *Les Contes populaires des anciens Bretons* et les *Epopées de la Table ronde* ; *La légende celtique et la poésie des cloîtres* ; *Myrdhinn* ou l'Enchanteur Merlin ; *Le Grand Mystère de Jésus* ; *Les Bardes bretons du VI^e siècle* ; *Poèmes bretons du Moyen-Age*, etc...

Chose assez curieuse, quoique bretonnant, Hersart de la Villemarqué n'a pas produit d'œuvre purement personnelle en breton, du moins signée de son nom.

LES POÈTES

Après Hersart de la Villemarqué, on peut considérer Auguste **Brizeux** (1803-1858), comme l'auteur qui a exercé la plus grande influence sur notre littérature nationale.

Né à Lorient, de parents non bretonnants, (sa mère était Française), Brizeux apprit le breton vas-vannetais à Arzano, où il suivit, pendant cinq ans, l'école de son oncle, l'abbé Le Nir, curé de cette paroisse. Ces cinq années furent suffisantes à son assimilation, grâce à la fréquentation de petits camarades uniquement bretonnants. Cette bretonnisation se compléta par l'étude du catéchisme breton que Brizeux suivit pendant trois ans, suivant la coutume de l'époque.

Lorsque, plus tard, il résolut d'écrire *Telen Arvor* (La Harpe d'Armorique), il l'habilla à la mode de Le Gonidec,

sans doute dans un souci d'unité linguistique, sans pouvoir, cependant, masquer entièrement certains caractères bas-vannetais qui transparaissent sous le travestissement.

L'œuvre bretonne de Brizeux est bien mince. Elle tient entièrement dans *Telen Arvor* [V.E.] ; mais il y a tant de sincérité, de sensibilité, de délicatesse, mêlées à un tel amour de la Bretagne et de sa langue, dans son œuvre française, qu'elle a suscité maintes vocations littéraires bretonnes.

On peut regretter que Brizeux n'ait pas écrit son poème *Les Bretons*, dans sa langue nationale. Cela ne dépassait pourtant pas ses possibilités, à en juger par quelques poèmes bretons de *Telen Arvor*. Écrit en langue bretonne, *Les Bretons* aurait, sans doute, gagné d'être notre véritable poème épique. C'est dans ce livre, un peu hermétique pour qui n'est pas Breton, que l'on rencontre les tableaux les plus exacts et les plus vivants de la vie bretonne. C'est là où l'auteur révèle le mieux sa parfaite compréhension des milieux ruraux et le profond amour qu'il portait à son pays.

Un condisciple et ami de Brizeux, au collège de Vannes, Mgr Jean-Marie **Le Joubioux**, natif de l'île d'Arz, (1806-1888) représente le breton de Vannes, dans cette première équipe du XIX^e siècle.

Il fut nommé, d'abord, professeur au Petit Séminaire de Sainte-Anne, puis secrétaire de Mgr de la Motte, évêque de Vannes, qui le fit chanoine et le proposa pour la prélature romaine.

Son recueil de poèmes, *Doué ha mem bro* (Dieu et mon pays) fut imprimé en 1844. [V.E.] Il s'y révèle écrivain au style personnel, d'une pureté remarquable. L'harmonie de ses vers, la justesse de ses images et son exquise sensibilité le classent d'emblée en tête des poètes bretons de son époque.

Mgr Le Joubioux est l'auteur de nombreux cantiques et compositions poétiques qui n'ont jamais été réunis en volume. Les Editions de « Dihunamb », qui doivent rééditer *Doué ha mem bro*, leur feront une place dans le nouveau recueil.

La vue de Mgr Le Joubioux faiblit beaucoup, vers la fin de sa vie, et il finit par devenir aveugle, sans pour cela « rien perdre de son amabilité et de son esprit » (1) comme le prouve sa spirituelle chanson du *Café*, qui date de cette période de sa vie.

Quoique l'aîné de Mgr Le Joubioux, l'abbé Joachim **Guillôme** (1797-1857), subit son attraction et accepta ses directives. Né à Malguénac, J. Guillôme fit ses études au collège de Vannes, où il se révéla excellent latiniste.

Il fut parmi les plus valeureux des Ecoliers de Vannes, qui, aux Cent Jours, épousèrent la cause du roi et combattirent pour lui.

Il entra ensuite au Grand Séminaire, et fut ordonné prêtre en 1821 et nommé vicaire à Séné. C'est là qu'il se mit à écrire en breton.

Il y publia une grammaire bretonne (1836), fort intéressante pour l'époque.

Recteur de Kergrist en 1841, sur les conseils de Mgr Le Joubioux, il fit éditer son *Liv er labourer* (Le livre du Laboureur), imitation originale et personnelle, dans plusieurs parties, des *Georgiques* de Virgile.

En 1857, il donna ses *Guerzeneu eid eskobti Guened* (Cantiques pour le diocèse de Vannes.)

(1) Abbé P. Le Goff : *Petite histoire littéraire du dialecte de Vannes.*

Guillôme est l'auteur d'autres pièces de vers publiées à la suite de *Liv er Labourer*, ou sur feuilles volantes. *Le Vœu des Marins de Sarzeau* est de celles-ci.

Il faut reconnaître, dit l'abbé Le Goff, que le poète breton ne possède pas le sentiment de la nature au même degré que son maître (Virgile) ; qu'il dédaigne un peu trop la science et prône des méthodes aujourd'hui bien vieilles. Louons, du moins, sans restriction, son vers facile, harmonieux et plein... (1)

Avec Prosper **Proux** (1812-1873) nous quittons le Vannetais. Né à Poullaouen, il fit ses études au Collège de Saint-Pol-de-Léon, puis aux Lycées de St-Brieuc et de Lorient. Il devint, par la suite, percepteur à Guerlesquin et à St-Renan.

Prosper Proux visait surtout à être populaire et pour cela maniait la satire et la blague avec un humour bien breton.

On lui doit *Kanaouennou great gant eur C'Hernevad* (Chansons d'un Cornouaillais) (1838) et *Bombard Kerne* (La bombarde de Cornouailles) (1866). [V.E.]

« M. Proux, dit Luzel, est un poète de bonne race celtique, d'une originalité très accentuée, d'une verve primesautière et endiablée. Son vers, d'une allure vive et légère, franc, bien venu, né du sol, est tout imprégné des parfums des landes et champs de Breiz Izél. On n'y voit jamais aucune trace d'imitation, qualité rare et bien précieuse ! — et l'on dirait qu'il n'a jamais lu un poète français. Son ironie est douce et inoffensive, et ses traits, quoique bien aiguisés et lancés d'une main sûre, ne sont jamais envenimés. » (2)

Il faut pourtant faire une réserve sur l'œuvre de Prosper Proux, si attrayante par ailleurs : son but semble avoir été

(1) *Petite histoire littéraire du dialecte de Vannes.*
(2) *Bombard Kerné*, Préface V.

uniquement d'amuser ou de distraire ses compatriotes, quelquefois même aux dépens de la morale. Rarement font-elles naître des sentiments élevés chez le lecteur.

Son *Kimiañ eur Zoudard iaouank* (Adieux d'un jeune soldat breton), fut longtemps populaire. C'est une de ses pièces les plus remarquables.

Plus célèbre, à juste titre, François-Marie **Luzel** (1821-1895), a laissé une œuvre importante et de haute valeur.

Né au manoir de Kerarborn, en Plouaret, il fréquenta d'abord l'école de sa commune natale, où il eut comme condisciple le futur et célèbre peintre-illustrateur Yan' d'Argent.

Luzel termina ses études à Paris et s'y lia avec Sainte-Beuve et Ernest Renan. Celui-ci devait avoir une influence regrettable sur sa mentalité. D'esprit naturellement frondeur, comme beaucoup de Trécorrois, il eut tôt fait, au contact de son maître, de verser dans la critique passionnée des œuvres et des personnes qui lui déplaisaient.

Tour à tour professeur, employé de préfecture, juge de paix, journaliste, archiviste à Quimper, il se lia, dans ce dernier poste avec Anatole Le Braz, alors professeur au lycée de cette ville, et, lui aussi, disciple de Renan.

La Bretagne doit surtout à Luzel une abondante moisson de Contes et Légendes (7 volumes) ; de chansons (4 volumes) ; de mystères (60 environ). Il eut le tort de n'en pas publier toujours le texte breton.

Luzel consacra quarante années de sa vie à cette cueillette inestimable. Mais il fut aussi un excellent poète populaire. Après s'être complu, si longtemps, dans l'étude de la littérature orale, il y gagna un style original et coulant, d'un saveur et d'une simplicité remarquables, qui font de son recueil *Bepred Breizad*, (Toujours Breton), (1865) [V.E.] une des œuvres

de la seconde moitié du siècle, qu'on relit toujours avec plaisir. Il s'y révèle ardent défenseur de la langue bretonne et de la nationalité bretonne, dès la belle préface de son recueil, où nous lisons :

... « Une voix éloquente et chère à la Bretagne a-dit :
« — « Les souvenirs de nationalité sont indestructibles ; ils
« peuvent être obscurcis, altérés, submergés parfois, au milieu
« de la tourmente ; mais ils ne périssent jamais ; ils finissent
« toujours par surmonter l'abîme, toujours ils reparaisent à
« la surface. C'est là comme un symbole de l'immortalité qui
« leur est réservée. (1) »

« ... Cependant, travaillons et veillons de plus en plus,
« ne nous endormons point, car l'ennemi est à nos portes, terrible
« et menaçant, comme il ne le fut jamais...

« Quoiqu'il en soit, gardons-nous bien d'oublier que la
« sagesse de Dieu, qui châtie et qui récompense, qui abaisse et
« qui relève les peuples, a déposé, comme une juste compensa-
« tion, dans le cœur des races déshéritées, un fonds inépuisable
« de cette patience séculaire qui abrège le temps, et pour qui
« tous les fardeaux sont légers. Elle a caché aussi, dans le
« recoin le plus secret et le plus inviolable de leur âme, un
« dernier rayon d'espérance qui ne s'éteint jamais, et qui suffit
« pour éclairer leur longue nuit, jusqu'au moment où la main
« qui les a frappés ne vienne les relever de leur abaissement et
« les replacer au niveau de leurs maîtres, sur cette scène si
« mobile des destinées et des passions humaines.

« Ce jour si longtemps attendu et si vainement invoqué par
« nos pères, ne se lèvera-t-il pas encore sur nos têtes ? — Nous,
« les descendants de la plus ancienne et de la plus malheureuse
« des races de l'Europe, serions-nous condamnés, comme les
« Juifs, à attendre éternellement un Messie, qui ne viendra
« jamais ? — Les vieux Bardes nous auraient-ils donc menti,

(1) Le Huërou : *Manuscrits posthumes*.

« en nous prophétisant la résurrection d'Arthur ? — Non, Arthur reparaitra au milieu de ses fidèles Bretons, et le vieux génie celtique aura aussi sa renaissance ; et plus il aura été opprimé, persécuté, insulté, plus il puisera dans cette situation même de courage et de force pour traverser les temps difficiles où nous vivons, — et plus son réveil sera éclatant et glorieux.

« Pleins de cette pensée et confiants dans l'avenir, inquiétons-nous donc davantage de notre si vieille et si belle langue bretonne, car, si nous la laissons périr, c'en est fait, hélas ! de notre nationalité, quoique la plus ancienne et la plus tenace de toutes celles de l'Europe. Honorons-la, comme un héritage sacré auquel sont attachées nos destinées ; étudions-la avec amour, recherchons ses titres perdus, et que tous ceux qui sont assez heureux pour la connaître et la parler se regardent comme obligés de faire quelque chose pour elle, et à laisser quelqu'œuvre écrite... » (1)

Olivier Souvestre (1835-1871), qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur du *Foyer breton*, naquit à Ploujean. Ses parents étaient meuniers. Lui, se fit employé des chemins de fer d'Orléans, à Paris, et publia chez Poulet-Malassis, une autobiographie *Mikael kloarek breton* (Michel, clerc breton), où figurait aussi la jolie guerez du *Roi Gralon et de la Ville d'Iz*. C'est à celle-ci qu'il doit sa renommée.

Cette complainte fut, pendant longtemps, considérée dans les milieux bretons de l'époque comme un chant traditionnel, aussi vieux que la race !

Souvestre passa dans les rangs de la Commune, en 1871, et trouva la mort dans un combat de rue.

F.M. Luzel : *Bepred Breizad*, Préface, p. X.

Comme Luzel et Souvestre, et beaucoup de Bretons, Narcisse Quellien (1848-1902), pensa trouver hors de Bretagne, la réalisation de ses rêves de jeunesse.

Natif de la Roche-Derrien et ancien élève du Petit Séminaire de Tréguier, il partit tôt pour Paris, où il dut vivre de quelques leçons, en attendant d'entrer aux Archives du Ministère des Affaires étrangères.

Il se lia, dans cette ville, avec Renan et de nombreux littérateurs français en vogue.

A l'exemple de son maître Luzel, il entreprit de recueillir des chants populaires et des airs de danses dont il nota lui-même la musique.

N. Quellien est l'auteur de deux recueils de poésies : *Annaik* (1880) et *Breiz* (1898).

Parlant de son jeune disciple, Renan écrit : « Poète breton d'une verve originale, le seul homme de notre temps chez lequel j'aie trouvé la faculté de créer des mythes. » (1)

Et, en effet, Quellien était doué d'une imagination féconde. [V.E.]

D'Arbois de Jubainville lui fit l'honneur de prendre son recueil *Breiz* comme sujet de son cours de langue celtique au Collège de France.

Quellien partagea longtemps le scepticisme de son maître Renan, quant à l'avenir de la Race et de la langue bretonnes. Par ce côté, il appartient à cette génération des « désespérés », que nous devons surtout à l'influence de Renan, et qui, tous les cinquante ans, prétendaient embaumer dans leur littérature le dernier des Bretons.

(1) E. Renan : *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*.

Avec l'âge, N. Quellien réagit contre ce déplorable défaitisme et devint l'un des plus actifs apôtres du Renouveau breton.

Comme à beaucoup de Bretons, la grande ville devait lui être néfaste : il y mourut, écrasé par une automobile, à un âge où son talent n'avait pas donné toute sa mesure.

Suivant son désir, son corps fut ramené à la Roche-Derrien, sa paroisse natale.

Avec l'abbé Jean-Marie **Mary** (1858-1902), nous revenons au Pays de Vannes. Originaire de Carnac, il fit ses études au Petit Séminaire de Ste-Anne, puis entra au Grand Séminaire de Vannes.

Ordonné prêtre, il fut désigné pour professer au Collège des Jésuites de Reims, à la suite de l'expulsion des Pères.

Rentré en Bretagne pour raison de santé, l'abbé Mary devint vicaire d'Erdeven, puis de Pluneret.

C'est dans cette dernière paroisse, au cours des dernières années de sa vie, alors que son médecin lui avait interdit la prédication dans les missions et retraites, qu'il s'adonna à la poésie bretonne.

Son unique poème rustique, *Foér Vériadeg*, est plein de vie et d'esprit. [V.E.]

L'Abbé Jean-Mathurin **Cadic** (1843-1917), naquit à Kerfourn. Après de bonnes études primaires à Pontivy, il rentra à la ferme de ses parents. Une vocation tardive le décida à compléter ses études au Petit Séminaire de Sainte-Anne, où il fut le concurrent, parfois heureux, dans les joutes littéraires, de son condisciple Joseph Loth, qui devait, plus tard, devenir l'illustre celtisant.

Ordonné prêtre en 1869, il fut vicaire à Baden, à Plouharnel, à Auray, puis recteur de Bieuzy-les-Eaux en 1892. C'est ici qu'il publia son poème *En Est* (La Moisson), complément, pensa-t-il de *Liv er labourer*, et consacra le modeste bénéfice qu'il retira de son édition, à doter son église paroissiale d'un joli clocher.

L'abbé Cadic a aussi recueilli de nombreuses chansons publiées par la *Revue de Bretagne*, la *Revue Morbihannaise*, etc... et il est l'auteur de plusieurs cantiques de pardons.

Sans avoir l'élégance et l'harmonie des vers de Guillaume, ceux de l'Abbé Cadic sont souvent de belle frappe et d'une lecture agréable. Il y a chez lui moins de naturel et de variété ; le style se relâche très souvent ; mais par contre ses descriptions sont vivantes et vraies.

L'Abbé François-Marie **Falquerho** (1854-1917), naquit à Kervignac. Elève du Petit Séminaire de Ste-Anne, il termina ses études au Grand Séminaire de Vannes et fut ordonné prêtre en 1878. Recteur de Ploeren en 1902.

M. Falquerho est un des meilleurs poètes bretonnants vannetais. Le fond chez lui vaut la forme, qui est parfaite, dit l'Abbé Le Goff (1).

Auteur de nombreuses compositions éparses dans la *Semaine Religieuse* de Vannes, *Dihunamb*, *Trivet Urh Sant-Franséz*, qu'il signait de ses initiales, F. F., ou du pseudonyme *Fanch Bobelan*.

Son poème *Jobig* [V.E.], paru d'abord dans la *Revue Morbihannaise*, obtint un vif succès auprès des amis de la poésie bretonne.

(1) *Petite Histoire Littéraire*.

L'Abbé Falquerho était également un excellent prosateur. Sa *Buhé Sant Franséz* (Vie de St François) reste un modèle de style élégant et agréable.

Pour mémoire, citons quelques autres poètes du XIX^e siècle dont les œuvres ont eu moins de rayonnement, quoique certains de leurs poèmes restent dignes d'une anthologie :

A. **Ledan** (1777-1855), imprimeur à Morlaix, est l'auteur de nombreuses compositions populaires, publiées le plus souvent sans signature et répandues dans les campagnes par les colporteurs. La Bibliothèque municipale de Morlaix conserve, de cet auteur, un grand nombre de poésies populaires.

G. **Ricou** (1778-1848), de Tremel. Traducteur de fables et de comédies françaises ou latines.

J. **Le Scour** (1815-1870), de Rumengol. Auteur de deux recueils de poésies. *Telen Rumengol* et *Telen Gwengamp* (La Harpe de Rumengol et La Harpe de Guingamp) de pure inspiration chrétienne.

J.-M. **Le Jan** (1820-1876), né à Plounérin.

Fut instituteur à Guingamp. Sous le pseudonyme de *Eostik koat an Noz*, il écrivit de nombreuses poésies éparses dans les revues de l'époque. Il est le traducteur de la cantate de Thielemans *Les Deux Breagnes*. Doué d'un réel talent, il se fut fait une place de choix parmi les poètes bretons du XIX^e siècle sans sa passion pour l'alcool, qui brisa sa carrière et annihila ses facultés. Il mourut dans un hôpital à Paris.

Ch. **Gwennou** (1851-1915), né à Lézardrieux. Transposa *Livr er Labourér*, de Guillôme, en breton K.L.T. (1) Auteur d'une traduction d'une œuvre française, *Le Vin du*

(1) Breton unifié des dialectes de Léon-Tréguier.

Recteur de Coatascorn et de *Maro Morvan* (La mort de Morvan) poème historique, qui montre que l'auteur n'était pas incapable de produire une œuvre personnelle et originale.

On ne sera pas sans remarquer la place importante tenue dans la littérature poétique de ce siècle par le Pays de Vannes. Mise à part l'inspiration, il la doit, à notre avis, à la supériorité poétique du langage vannetais qui, grâce à une alternance plus nuancée des syllabes sourdes et sonores, et surtout à son accent tonique tombant sur la dernière syllabe, possède une musicalité et une harmonie plus délicates que les autres dialectes.

Pour s'en rendre compte, il n'est que de lire, à haute-voix, une page de *Livr er Labourér*, du texte original, et la même page prise de l'adaptation qu'en a faite Ch. Gwennou, en K.L.T.

Il serait sage, dans l'unification des dialectes bretons, de tenir compte de cette richesse particulière du vannetais et d'en faire profiter la langue littéraire.

LES PROSATEURS

Les écrivains bretons du XIX^e siècle ont plutôt affectionné la poésie. L'abandon de la métrique bretonne et l'adoption de la prosodie française, dans ce qu'elle avait de moins difficile, donnait aux écrivains une plus grande facilité d'expression. C'est ce qui nous a valu, au cours de ce siècle, de nombreux poètes mineurs, dont les compositions n'ont souvent de poétique que la rime, et qui fourmillent de licences poétiques et d'émissions.

La prose, assise de la langue, n'a guère tenté que quelques traducteurs et imitateurs dont les œuvres n'ont guère de valeur littéraire.

Nous devons faire exception pour quelques auteurs consciencieux qui ont tenu à servir leur langue nationale, tout en se servant d'elle.

Le grammairien **Le Gonidec** fut un bon prosateur. Dans sa traduction du *Testament* et son *Katekiz Historik* se remarque un constant souci de bien écrire, en une langue peut-être trop sèche, à force de recherche et de purisme ; mais qui contraste singulièrement avec le négligé des autres livres religieux de l'époque.

Leur lecture nous fait regretter que Le Gonidec ne nous ait pas laissé une œuvre purement personnelle.

A Gabriel **Milin** (1822-1895), nous devons des Contes écrits en un breton populaire, mais pourtant soigné, qui reste un modèle de bonne prose, vivante et expressive.

Alan **Inizan** (1826-1891), natif de Plonévez-Lochrist, est l'auteur d'un des rares livres en prose, parus pendant le XIX^e siècle qui se puisse lire encore avec un certain intérêt.

Son *Emgann Kergidu*, suivi de *Toul al lakez*, sont des récits romancés sur la Chouannerie. Ils sont écrits en breton du Léon, dans une langue facile, mais un peu lourde.

Parmi les autres prosateurs, citons : **Ledan**, auteur de *Simon a Vontroulez*, traduction de *Simon de Nantua* ; l'abbé **Morvan**, traducteur de *Kenteliou hag istoriou a skuer vad*, une des meilleures traductions de l'époque.

Au pays de Vannes, l'abbé **Gicquello**, auteur d'une vie de N.-S. Jésus-Christ, dont le mérite est d'avoir été écrite en breton de Kervignac ; les abbés **Le Crom**, **Quilleré**, **Bellec**, **Thomas** et **Le Diot**, un des plus abondants ; aussi mauvais écrivain qu'il fut, paraît-il, excellent orateur, auteur d'une douzaine de livres en vannetais, etc...

De nombreux autres membres du Clergé et quelques laïcs ont, au cours de ce siècle, publié des ouvrages de dévotion ou d'édification, traduits ou imités d'œuvres étrangères. Leur style et leur breton justifient trop souvent le qualificatif de « breton d'église », donné à la langue corrompue dans laquelle ils sont écrits.

Il serait pourtant injuste de leur dénier toute utilité. En dehors de leur influence religieuse qui fut incontestable, ils nous ont conservé des expressions et des celticisms dont nous faisons notre profit ; ils ont aussi beaucoup contribué à maintenir en honneur la lecture bretonne dans les familles rurales, surtout par les Vies de Saints.

Il n'était pas rare, il y a un demi-siècle, de voir dans de nombreuses fermes de Basse-Bretagne, une petite bibliothèque bretonne composée de ces livres de dévotion, auxquels venaient s'adjoindre des publications profanes, des copies de mystères, dont les manuscrits circulaient d'une ferme à l'autre, et d'innombrables guerzes et sônes sur feuilles volantes que des colporteurs vendaient aux foires et marchés. Ces papiers étaient précieusement collectionnés et cousus sous une couverture en vieux parchemin ou en basane.

Grâce à une orthographe identique, les publications de Vannes pénétraient dans les autres dialectes et les livres de ceux-ci étaient lus en Vannes.

La bibliothèque d'une ferme bretonne de ce temps comptait une centaine de volumes qui étaient souvent relus pendant les longues soirées d'hiver.

Combien pourrait-on dénombrer, aujourd'hui, de fermes bretonnes pouvant exhiber pareille richesse intellectuelle, après un siècle d'instruction française obligatoire ?

Et pourtant, en ce temps-là, l'enseignement de la lecture était purement familial.

Il est, en Bretagne, de soi-disant progrès qui font figure de regression.

Une autre littérature eut une profonde emprise sur le peuple breton : la littérature oratoire.

La Bretagne a eu des orateurs éloquents, très éloquents même. Malheureusement, faute d'avoir été édités, la plupart des discours et sermons bretons échappent à la critique moderne et ne peuvent être appréciés à leur juste valeur.

Souhaitons la publication d'un choix d'entre ceux qui ont pu échapper à la destruction. Si leur apologétique n'est pas toujours exempte de jansénisme et manque parfois de bases critiques, leur valeur est indiscutable au point de vue argumentation et mœurs oratoires, convenant à la mentalité bretonne.

A leur lecture, les jeunes clercs et les futurs orateurs apprendraient à connaître les accès de l'âme bretonne.

V

AU XX^e SIÈCLE

Après avoir esquissé, au début du XIX^e siècle, un départ prometteur de fécondes réalisations, la littérature bretonne connut de nouveau, dans sa seconde moitié, un ralentissement qui sembla justifier les fâcheux pronostics de Renan et de son école.

Ce ralentissement dans la production littéraire fut dû, sans doute, aux agitations politiques et aux guerres qui affligèrent la France au cours de ce demi-siècle, et qui eurent comme conséquence, en Bretagne, d'être peu propices à l'épanouissement des talents littéraires.

D'ailleurs, il semble que la Renaissance bretonne doive procéder par bonds successifs qui iront toujours en s'amplifiant.

Malgré leurs dénégations habituelles, les jeunes générations, en Bretagne comme ailleurs, bénéficient de l'expérience de leurs aînés et font leur profit de la leçon de leurs échecs.

Quelques rares auteurs continuèrent pourtant à publier leurs œuvres, les uns en plaquettes, les autres dans les Revues bretonnes de l'époque.

En réalité, le flambeau rallumé par les bons écrivains du commencement du XIX^e siècle, ne s'éteignit jamais : il brûlait seulement en veilleuse, attendant, pour revivifier sa flamme, le souffle généreux et l'enthousiasme d'une jeunesse ardente.

« D'autre part, la survivance pour ainsi dire miraculeuse de la langue bretonne n'a pas été sans exercer une séduction irrésistible sur les imaginatifs de notre Race.

Quelques bons écrivains, finissant leur carrière avec le siècle, tels que Quellien, Cadic, Mary, Gwennou, Falquerho, Le May, assurèrent la liaison entre la génération descendante et celle qui se révélait avec le nouveau siècle.

Quoique cette dernière s'annexa de nombreux écrivains frisant ou dépassant la quarantaine, on peut lui garder le qualificatif de « Jeune » en raison de son enthousiasme et de ce début de siècle qui vit ses premières manifestations.

Car si les « désespérés » abandonnaient la partie et s'adonnaient à la littérature française, semblant contresigner *Les Derniers Bretons*, de Souvestre, la nouvelle équipe, avide d'action et pleine de foi dans les destinées de la Race, reprenait à son compte l'optimisme de Brizeux :

Oh ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons.

Et elle prétendit le prouver.

De multiples causes semblent avoir contribué au réveil de la conscience nationale. Parmi les plus décisives, doit se placer l'influence exercée sur les lettrés par les deux historiens bretons Pitre-Chevalier et Arthur de la Borderie. Ce dernier surtout, en sa magistrale histoire de Bretagne, révélait aux Bretons les grands Gestes de leurs aïeux.

En jugeant les faits à partir des intérêts bretons, La Borderie plaçait son lecteur dans l'ambiance patriotique qui les avait justifiés. Beaucoup d'entre eux perdaient, de ce fait, pour les Bretons, le caractère séditieux qu'une Histoire de France truquée leur avait infligé, et devenaient de purs actes d'héroïsme et de noble patriotisme.

La connaissance des réalisations ancestrales, dans de nombreux domaines, donna aux Bretons la fierté et la confiance en eux-mêmes qui leur faisaient défaut, et leur inspirèrent le désir de réaliser dans l'avenir, les rêves millénaires de la Race.

Il n'en fallait pas davantage pour susciter une ambiance favorable à la création poétique.

D'un autre côté, les études celtiques, ébauchées avec tant de talent par de la Villemarqué, trouvèrent dans des savants comme Gaidoz, d'Arbois de Jubainville, Loth, Ernault, Dottin et les éminents savants allemands Zeuss, Zimmer, Kuno Meyer, etc... des continuateurs avertis, qui mirent à la disposition des étudiants bretons d'abondants et précieux matériaux d'étude et de formation celtique.

Des relations s'étaient établies entre les divers pays celtiques. Elles se multiplièrent, grâce à l'initiative de la nouvelle génération.

Les congrès panceltiques permirent à quelques Bretons de voir de près les résultats obtenus par nos frères de race. Le spectacle grandiose des Eisteddfodau du Pays de Galles, où tout un peuple conscient de sa nationalité, communique périodiquement dans le culte de l'idéal celtique, eut le don de remuer profondément l'âme de ceux qui eurent le bonheur d'y assister, tout en leur inspirant le désir de voir la Bretagne suivre l'exemple de sa sœur cambrienne.

Des revues et journaux, comme *Feiz ha Breiz* (Foi et Bretagne), *Le Courrier du Finistère*, *La Revue de Bretagne et de Vendée*, *L'Hermine*, *La Revue Morbihannaise*, *Le Clocher breton*, *Le Terroir breton*, en publiant des œuvres en breton ou inspirées par la Bretagne, avaient aussi contribué à maintenir un climat favorable à la littérature bretonne et à l'exploitation de la Matière de Bretagne.

La fondation, à Ploujean, en Août 1898, de la Société l'Union Régionaliste bretonne, fut l'occasion d'une manifestation culturelle, à propos de la représentation du mystère de *St Guenolé*, par la troupe d'amateurs de Ploujean.

De nombreuses personnalités bretonnes, des anciens et des jeunes, s'y rendirent et s'y lièrent. Les manifestations se déroulèrent dans une atmosphère de cordialité et d'enthousiasme qui permit d'établir un concours annuel de poésie bretonne.

Ce concours excita une heureuse émulation parmi les auteurs bretons. Il fut le point de départ d'un nouveau bond dont les effets devaient se prolonger jusqu'en 1914.

L'Ouest-Eclair, qui venait de naître, accepta de publier une colonne bretonne hebdomadaire où firent leurs premières armes plusieurs auteurs encore vivants.

Toutes ces activités devaient inévitablement remuer l'opinion bretonne et favoriser la naissance de nouvelles vocations littéraires.

Bientôt des publications uniquement bretonnes vinrent se joindre à *Feiz ha Breiz : Kroaz ar Vretoned*, à Saint-Brieuc ; *Ar Vro*, à Carhaix ; *Dihunamb*, à Lorient.

Des publications bilingues militent aussi pour la Cause : *Ar Bobl*, à Carhaix ; *Breiz dishual*, organe nationaliste ; *Brittia* et le *Pays breton* à Lorient, etc...

Autour d'elles se groupent aussitôt les anciens écrivains et les jeunes, heureux d'avoir à leur disposition une tribune où ils n'auront plus à traduire leurs œuvres en français.

Jamais la production de la littérature bretonne ne fut si abondante. Les recueils de poèmes se succèdent à un rythme jamais atteint ; car l'envoûtement poétique continue.

Malheureusement, la plupart des auteurs subissent, à leur insu, l'influence des seules études classiques que leur a imposé le Jacobinisme français. Leur langue fourmille de gallicismes ; leurs œuvres empruntent les cadres littéraires français.

Quoiqu'ayant gardé un contact plus intime avec la tradition et l'âme bretonne, de nombreux poètes populaires ne se rendent pas compte qu'il ne suffit pas de rimer de la prose pour en faire de la poésie. Chez certains les chevilles abondent et les élisions frappent impitoyablement toute syllabe, même essentielle, qui vient contrarier la cadence d'un vers.

Beaucoup trop de poèmes publiés pèchent par la pauvreté du sujet poétique, le manque d'inspiration, de sensibilité et de sincérité.

Tout ne pouvait être de qualité dans cette abondante production. Beaucoup de gaucheries, trop d'imitations, une langue souvent déficiente ou incorrecte, peu d'unité orthographique.

Les auteurs qui publient leurs poèmes négligent d'en faire le tri et ne songent pas à les classer ni à leur donner la liaison réclamée par le titre. On tient plus à publier quelque chose qu'à faire œuvre soignée.

Mais, enfin, dans ce fouillis de pièces d'inégale valeur, quelques fleurs remarquables épanouissent leurs fraîches couleurs. Des talents se révèlent qui vont s'affiner et s'affirmer avec le temps et par le travail.

..

Dans les notices qui vont suivre, il ne sera fait mention que des auteurs décédés.

Certains d'entre eux pourraient figurer sous plusieurs rubriques, en raison de leurs œuvres variées. Nous les classons d'après leur œuvre saillante.

Nous ne parlerons pas, à dessein, des écrivains toujours en vie, et qui ont la possibilité d'ajouter à leur œuvre ou de la reprendre, et sur lesquels il nous semble prématuré de porter un jugement susceptible de révision.

LES POETES

L'abbé **Lamour** (1841-1927), natif de Locminé, ancien recteur de Monterblanc (Pays de Vannes), composa de nombreux cantiques ; mais son nom restera surtout attaché à l'amusant recueil de poèmes *Bim-Bim ha Mizér*. Il y manie la satire avec beaucoup d'esprit, dans une langue populaire et de lecture agréable.

Emile **Ernault** (1852-1938), originaire de Saint-Brieuc, est surtout connu par ses travaux de linguistique. Il voulut pourtant faire aussi œuvre littéraire et publia, en 1903, un recueil de poésies, *Gwerziou Barz Ar Gouet*, puis un poème symbolique, *Yalc'h Wilh*, et des *Mojennou*, recueil de fables, traduites ou imitées.

Malgré sa haute culture, E. Ernault négligea de classer ses poésies, qui sont, en réalité, des fables, des imitations et des traductions, dénuées de cachet personnel. Son livre de poèmes contient même de la prose. Aucun lien n'en relie les diverses parties.

L'auteur donne, de certaines pièces, une adaptation vannetaise, où se remarquent de nombreuses incorrections.

Sa poésie est sans envolée et purement didactique. [V.E.]

Dans ses *Mojennou*, on rencontre quelques traductions habiles et quelquefois originales, mais E. Ernault y abandonne fréquemment l'orthographe qu'il voulut imposer à ses contemporains. Son livre fourmille de contractions, d'élisions et même de fautes contre la syntaxe, ce qui étonne chez un linguiste.

Auteur d'un *Dictionnaire du breton de Vannes*, purement livresque, il se contenta d'y noter les diverses formes d'un même mot, sans indiquer celle qui devait être préférée, comme plus conforme à l'histoire de la langue et à l'usage général.

Prôneur d'une orthographe française nouvelle, il imposa ses théories au breton et se révéla un adversaire irréductible de l'unification orthographique des dialectes, proposée, au début du XX^e siècle, par la délégation vannetaise à la réunion de St-Brieuc, de l'« Entente des Ecrivains bretons ».

Comme linguiste, il a rendu d'éminents services à la langue et à la littérature bretonnes par la publication commentée de textes en Moyen-Breton. Dans ce domaine, sa renommée est incontestée et ses travaux consciencieux lui ont acquis d'emblée la reconnaissance de ses compatriotes.

L'abbé **Cohéléac'h** (1854-1928), était originaire de Sarzeau. Il fut recteur à Brandérian et à Guénin (Pays de Vannes). Il vint à la littérature bretonne par la revue « Dihunamb » à laquelle il collabora, pendant de longues années, sous le pseudonyme de « Kelen-Glas ».

L'abbé Cohéléac'h est l'auteur de nombreuses compositions, dont plusieurs sont devenues populaires.

Il publia un recueil de pièces de théâtre, où se remarque la comédie *Kolaz*. Ecrite dans une langue aisée, elle dénote chez son auteur de l'à-propos et une fine observation des mœurs bretonnes.

Cette comédie fut représentée très souvent par des troupes populaires bretonnes et connut un vrai succès.

Par contre, ses drames eurent moins de succès, en raison de leur manque de vie et d'intrigue.

L'abbé **Oliéro** (1856-1930) naquit à Locmariaker et fut recteur de Quistinic, puis aumônier à Auray. Prosateur et poète de réel talent, il est l'auteur d'un *Aviel er Sul* (Evangiles du dimanche) et d'un *Aviel*, comprenant les quatre évangiles fondus en un seul.

Depuis 1881, il était l'un des traducteurs les plus appréciés de *Brediah er Fé* (Annales de la Propagation de la Foi.)

Mais il attira surtout l'attention des lettrés par les poésies que publia de lui la revue « Dihunamb », à laquelle il collabora jusqu'à sa mort, sous le pseudonyme de « Golvannig ».

Avec Calloc'h, c'est le meilleur des poètes vannetais du commencement du XX^e siècle. Possédant mieux le breton que Calloc'h, il rivalise souvent, avec celui-ci, par la haute inspiration de ses poèmes et par ses vers harmonieux.

On remarque un peu de mièvrerie dans sa poésie intime, mais sa langue reste toujours lyrique et d'une correction parfaite.

Les Editions de « Dihunamb » se proposent de publier un choix de ses poèmes.

Anatole **Le Braz** (1859-1926), natif de St-Servais (Cornouailles), est surtout connu comme écrivain français. Disciple de Renan, il fut parmi les embaumeurs de la Bretagne, qui, fort heureusement, lui a survécu.

Il eut pourtant le mérite de puiser son œuvre française dans la « Matière de Bretagne ». On y trouve de fort belles pages, animées d'un pur patriotisme breton, et qui contrastent singulièrement avec le pessimisme de certains autres passages, témoignant de la lutte sourde que se livraient journallement, chez ce pur Celte, la culture latine, dont ses études l'avaient imprégné, et son atavisme racique.

Ses ouvrages français ont contribué à réveiller, chez certains Bretons francisés, l'amour de la Bretagne et leur a donné conscience d'eux-mêmes.

Néanmoins, il est permis de regretter que Le Braz n'ait pas publié plus d'œuvres purement bretonnes.

Breton bretonnant, l'étude de la littérature orale lui avait livré le secret de ces délicieuses tournures qui font la grâce de notre langue. Il maniait le breton avec un rare talent, comme le prouvent les quelques compositions qu'il a publiées : *Janedik an Dizès* [V.E.], *Feunteun St Dwinen*, *Maronad Marc'harit Phulup*, etc...

Il eut retiré d'une œuvre bretonne plus copieuse, une gloire sans doute plus pure et plus durable que celle que lui ont valu ses œuvres françaises ; car, par celles-ci, il s'est classé parmi les écrivains qui se servaient de la Bretagne, en un temps où ceux qui la servaient étaient si rares et si mal armés.

Pierre Pronost (1861-1909), natif de Treflez (Léon), fonda à Brest, en 1899, un journal bilingue « l'Espérance bretonne », où il se révéla excellent journaliste.

Auteur d'un recueil de poésies, en dialecte de Léon, *Annaik Lili ha Roz-Gouez* (La petite Anne, Lys et Roses sauvages),

paru en 1902. Ses poèmes sont tout parfumés de sentiments chrétiens, nobles et délicats, exprimés en une langue simple, mais non dénuée de charme. [V.E.]

Yves Berthou (1861-1933), naquit à Pleubihan, au Pays de Tréguier. Fils de cultivateurs, il s'engagea dans la Marine de l'Etat et fit un mécanicien. Rentré dans la vie civile, il devint ingénieur dans une maison de construction navale.

Y. Berthou se trouva à Morlaix, en 1898, parmi les fondateurs de l'*Union Régionaliste bretonne*, et organisa, en 1900, le « Ty Kaniri Breiz » (Maison du chant de Bretagne), groupement de chanteurs populaires, qui contribua, pendant plusieurs années, au succès des fêtes bretonnes.

Successeur de Le Fustec, à la tête du Collège bardique, il se donna à l'organisation de celui-ci avec toute son âme, et réussit à grouper, autour de l'idée nationale, une équipe ardente et fraternelle qui aurait pu exercer, sur le Mouvement breton, une salutaire influence, si le recrutement bardique était resté, tel que le voulait Berthou, une sélection véritable des talents et des compétences, parmi des Bretons connaissant leur langue.

Journaliste et polémiste de talent, Berthou collabora à la plupart des journaux et revues de Bretagne, tantôt en français, tantôt en breton.

Il prit d'abord le pseudonyme de « Alc'houeder Treger », qu'il fit passer à celui de « Kaledvoulc'h », nom de l'épée légendaire d'Arthur.

Yves Berthou débuta dans la littérature par plusieurs volumes de vers français.

Disciple de Léon Bloy, il sut conquérir une très belle place dans la transition du Parnasse au Symbolisme. Mais il comprit bientôt qu'il faisait fausse route et s'adonna à la littérature bretonne.

Auteur d'un recueil de poèmes : *Dre an Delen hag ar c'horn' boud* (1904) (Par la Harpe et le Cor), il se classe

parmi les mieux doués des poètes de ce début du siècle. De l'invention, de l'énergie, de l'enthousiasme et une langue bien rythmée, caractérisent un grand nombre de ses poèmes, dont certains rappellent la manière véhémement des bardes des V^e et VI^e siècles. [V.E.]

« Ses poèmes, dit van Bever (1), inspirés au début par un sentiment religieux de la nature, commandés ensuite par une exaltation panthéiste, offrent tout à la fois la plus angoissante expression de croyance et de scepticisme qu'il soit possible de trouver chez un lyrique et un créateur d'images. »

Y. Berthou fut le type parfait de l'ami accueillant et généreux, mais imprévoyant. Il ne sut pas mettre ses vieux jours à l'abri du besoin. Ayant cédé ses biens familiaux contre une rente viagère, suffisant à ses besoins et à ceux de sa femme, il se trouva dans une situation précaire, par suite de la dévaluation du trop célèbre Poincaré. Puis vint la misère. Perclus de douleurs, le bon poète mourut dans le plus grand dénuement, n'ayant d'autre compagnie que celle de sa pauvre femme devenue folle.

Yves Berthou est une des figures les plus attachantes du mouvement breton contemporain et, sans doute, la plus désintéressée.

Toussaint **Le Garrec** (1862-1939) était originaire de Kergrist-Moëlou (Cornouailles). Il fut d'abord huissier à Plouigneau puis juge de paix à Taulé. Dramaturge et poète, il est l'auteur de plusieurs pièces de théâtre en vers.

Collaborateur, en prose et en vers, des diverses revues et journaux bretons, il se décida, en 1935, à publier un recueil de ses poèmes sous le titre de *Moueziou an Abardaë-noz* (Les voix du crépuscule).

Ce recueil manque de classement et de sélection. Et c'est dommage, car certaines poésies placent leur auteur parmi les meilleurs poètes de son temps, par la facture soignée des vers et leur harmonie. [V.E.]

(1) Van Bever : *Les Poètes du Terroir*, T. I. p. 487.

Charles Rolland (1862-1940). Né à Lannéanou, dans les monts d'Arrée, d'une famille paysanne. Etabli horloger au Guerlesquin, Rolland rimait facilement, longuement et à propos de tout : questions religieuses, politiques, sociales, calamités publiques, fêtes, faits divers, lui étaient des sujets d'inspiration.

Il prétendait prouver la richesse de la langue bretonne en traduisant en breton les chansons populaires françaises. C'est ainsi qu'il traduisit la *Marseillaise* et même *l'Internationale* ; car il se posait en adversaire des « nobles et des prêtres ». C'était le prototype du barde populaire, confiant à des feuilles volantes, ses multiples productions, qu'il chantait avec une fougue et une verve extraordinaires. Doué d'une voix puissante et animé d'un ardent amour de la langue bretonne et de la Bretagne, il ne manquait aucune occasion de faire de la propagande en leur faveur.

Ses compositions n'ont guère d'autre mérite que leur sincérité et d'être écrites dans une langue expressive. L'auteur ne voulut jamais plier son breton aux règles fixées par l'usage, ni à l'orthographe usuelle. C'était un vrai révolutionnaire.

Le chanoine Pierre **Martin** (1868-1935), naquit à Guisriff (Cornouailles). Il fut de nombreuses années vicaire à Lorient et mourut curé-doyen de Gourin.

Sous le titre de *Skaer ha Guiskri*, il publia, en 1911, deux poèmes remarquables : *Pardon Skaer* et *Eur pégad étre daou gok*, pleins de vie, d'esprit et de fine observation.

Pierre Martin affectionnait le breton de sa région natale, qu'il possédait à la perfection. Les celticisms y abondent, les expressions populaires, les plaisanteries y sourdent à chaque instant, donnant à ces poèmes descriptifs une saveur particulière, un réalisme qui en rendent la lecture très agréable, et qui ont assuré leur succès dans le peuple. [V.E.]

Il est regrettable que l'auteur ait cru devoir, à la réédition de son œuvre, en 1929, la préfacer en français seulement et lui

adjoindre des hors-d'œuvre, dont plusieurs ne sont pas de lui. Cette partie de son livre aurait été mieux à sa place dans un recueil spécial.

Guillaume **Le Borgne** (1866-1927). Originaire de Séglien Cultivateur, comme ses ancêtres, il se mit à rimer des chansons, lorsque naquit la revue « Dihunamb ». Cette revue publia la plupart de ses compositions, dont il fit, plus tard, ses *Sonnenneu bourabl eit deveral* (1924).

Il est encore l'auteur d'une saynète : *Er Spontailieu et de Sorhienneu ha farseu koh er hornad* (1925).

G. Le Borgne manquait d'inspiration ; mais rimait avec facilité dans une langue simple et naturelle. Chez lui pas de trace d'artifice littéraire. Plusieurs de ses compositions sont devenues populaires.

Claude **Le Prat** (1875-1926) naquit à Brest. Entré dans l'enseignement libre, il professa, plusieurs années, à Plougastel-Daoulas, qui lui inspira le titre de son recueil de poèmes, *Mouez Reier Plougastell* (1905).

Dans la lettre-préface que Mgr Dubourg écrivit pour ce recueil, le prélat dit : «... Vous avez une connaissance parfaite de la langue bretonne. Vos vers sont bien frappés, harmonieux et traversés par un véritable souffle poétique. »

C. Le Prat a collaboré à la plupart des publications bretonnes de son temps, dans lesquelles il signait très souvent de son prénom, « Klaoda ». Il s'affirma surtout bon prosateur, car, si son recueil de poèmes contient quelques pièces qui méritent les éloges que leur décernait Mgr Dubourg, on y trouve, aussi, de nombreux poèmes sans envolée, dont le seul mérite est d'être écrits en excellent breton. [V.E.]

Ce recueil a le défaut, que nous avons déjà signalé pour un grand nombre de livres, de contenir, sous un titre peu justifié, un peu de tout, même de la prose.

Possédant bien sa langue et l'écrivant facilement, C. Le Prat eut pu, en maîtrisant sa plume et en condensant ses idées, débarrasser nombre de ses compositions d'une verbosité qui les alourdit.

Le Dr Charles **Cotonnec** (1876-1935) était originaire de St-Thurien (Cornouailles), d'une famille de cultivateurs qui s'installa ensuite à St-Goazec.

Il suivit d'abord les cours du petit séminaire de Pont-Croix, puis ceux du Lycée de Quimper. Ses études de médecine terminées, il vint s'installer à Hennebont, où il se lia avec les Directeurs de « Dihunamb ».

Les luttes d'Hennebont, en août 1911, qu'il avait contribué à réorganiser, lui inspirèrent un poème descriptif que publia la revue « Dihunamb ». Ce fut son entrée dans la littérature bretonne.

Plus tard, il transféra son cabinet médical à Quimperlé. Grâce à sa connaissance de la langue bretonne qu'il aimait et parlait volontiers, il devint rapidement populaire dans toute la Basse-Bretagne.

Le Dr Cotonnec se fit le rénovateur et le législateur de la lutte bretonne. Il y avait aussi en lui l'étoffe d'un poète, comme le prouvent certaines pièces du recueil qu'il publia, quelques mois avant de mourir, sous le titre *Sonjennou eur C'hernevad* (Les réflexions d'un Cornouaillais). Malheureusement, à l'exemple de la plupart de ses devanciers, il eut la malencontreuse idée d'insérer un peu de tout dans ce livre, sous un titre prosaïque.

D'autre part, le Dr Cotonnec n'a suivi aucune règle orthographique dans ses poèmes, qui contiennent, aussi, de nombreuses incorrections.

Ces réserves faites, il faut reconnaître que certains de ses poèmes, comme *Gourenaou Hennebont*, *Pegad Sant Thurien*, et surtout *Glahar ha karanté* [V.E.] dénotent chez leur auteur de l'esprit d'observation, de la sensibilité et de l'émotion : trois qualités indispensables au vrai poète.

Georges **Le Rumeur** (1882-1941). Né à Fougères (Haute-Bretagne), d'un père trégorois et d'une mère galloise, qui mourut quelque temps après sa naissance. Confié à son grand-père, tailleur à Lannion, il resta dans cette ville jusqu'à l'âge de 14 ans, et alla ensuite à Rennes, chez sa grand-mère maternelle.

Vers 1900, alors qu'il apprenait le métier d'horloger, il entra en relations avec le groupe des Etudiants Bretons à Rennes. C'est à ce contact que s'éveilla sa conscience bretonne. Il se mit à l'étude du breton et s'adonna bientôt à la poésie.

Alors parurent de lui, dans la plupart des revues bretonnes, des sonnets, signés Mathaliz, qui retinrent l'attention des lettrés par leur patriotisme farouche, leur amour passionné du patrimoine breton. Par leur forme soignée, aussi.

En 1913, G. Le Rumeur résolut de réunir en un recueil, *Breiz diwarvel*, un choix de ses meilleurs sonnets. *Chose curieuse*, dit C. Lemerrier d'Erm, dans une étude qu'il consacra au poète, *alors que ses devanciers développaient leur inspiration en des strophes aux mètres variés, c'est vers la forme fixe et quelque peu précieuse du sonnet que le barde se sentait attiré.*

... *Nul n'a eu, comme Mathaliz, l'ambition de devenir le maître sonnettiste de la langue bretonne.*

... *Loin de moi, d'ailleurs, la pensée de faire à Mathaliz un grief de son initiative, car elle a son utilité : elle prouve surabondamment que la langue bretonne est assez riche et assez souple pour se plier à toutes les fantaisies des prosodies étrangères.*

G. Le Rumeur ne peut être classé parmi les grands poètes; le genre choisi par lui n'est guère favorable à l'expression lyrique. Mais, tout le monde est d'accord pour lui reconnaître un beau talent poétique. Il fut excellent écrivain, s'appliquant, contrairement à la plupart de ses contemporains, à faire œuvre soignée.

Son livre est véritablement une sélection où rien de médiocre n'a trouvé place. [V.E.]

François **Jacob** (1882-1938). Natif de Locmariaker. Précepteur. Collaborateur de « Dihunamb » et de plusieurs publications bretonnes.

Auteur de *Glahar er Barh* (1908) et de nombreux poèmes épars, qu'il comptait réunir en volume lorsque la mort l'a surpris, à Ax-les-Thermes (Ariège).

F. Jacob ne manquait pas d'inspiration, ni de facilité ; mais son style est souvent diffus, négligé et entâché de regrettables fautes contre la langue, dues à sa connaissance imparfaite du breton.

Jean-Pierre **Calloc'h** (1888-1917), naquit dans l'île de Groix, d'un père marin-pêcheur. Il fréquenta d'abord l'école des Frères de son île natale. L'Abbé Le Roux, vicaire à Groix, ayant remarqué son intelligence et son goût pour l'étude, s'intéressa à lui et songea à l'envoyer au Petit Séminaire de Ste-Anne. Dans ce but, il lui donna quelques leçons particulières et le jeune Calloc'h entra au Petit Séminaire en 1900.

Il s'y fit remarquer aussitôt par ses dons personnels et sa piété.

Parmi ses condisciples, se trouvaient le futur abbé J. Larboullette (Job er Drouz-Vor), l'auteur breton vannetais, et le futur D^r Palaux, qui devait devenir son fidèle biographe. A eux trois, ils formèrent un petit groupe, où la Bretagne et tout ce qui la touche, étaient en particulière vénération.

En dehors des heures d'études, J.-P. Calloc'h lisait beaucoup, surtout les ouvrages concernant la Bretagne. Brizeux semble avoir contribué à l'éclosion de sa vocation littéraire.

Très tôt il essaya son jeune talent dans des fantaisies françaises et des poésies bretonnes qu'il me soumettait pour examen. On y sentait déjà un tour d'esprit original, un réel don du rythme et une maturité de pensée peu ordinaire.

La Revue « Dihunamb » paraissait en 1905. Il en devint aussitôt le collaborateur, sous le pseudonyme de « Bleimor » (Loup de mer). Plusieurs poèmes, qui devaient composer, plus tard, son livre parurent d'abord dans la revue.

Si J.-P. Calloc'h avait la vocation littéraire, il désirait surtout être prêtre. Son tempérament et son esprit d'apostolat le poussaient même vers les Missions étrangères.

Il entra en 1905 au Grand Séminaire, où l'étude des Sciences sacrées et des Livres saints ne firent qu'amplifier ses dons littéraires. Il s'imprégna des beautés incomparables des Ecritures, qui devinrent la source féconde de son inspiration.

Les lois d'exception françaises amenèrent l'expulsion des Séminaristes, qui durent se réfugier à l'abbaye bénédictine de Kergonan, en Plouharnel. C'est ici que Calloc'h écrivit sa pièce *I.-V. Plasmaneg*, représentée à Groix, en 1906. Quelques mois après, une autre pièce était prête : *En neu vèuer*, qui fut jouée en 1907. Cela ne l'empêchait pas d'envoyer régulièrement de la copie à « Dihunamb », à la « Croix de Groix », au « Fureteur breton », à « Kroaz ar Vretoned », etc...

Aux vacances, il accepta un poste de surveillant à l'école St-Michel en Priziac. C'est pendant qu'il était là que survinrent des événements qui changèrent l'orientation de sa vie.

Des troubles pathologiques s'observaient chez ses deux sœurs et son frère. Lui-même, à la suite d'une fâcheuse chute, crût qu'il allait en être atteint. Un règlement interdisant l'accès des Ordres aux sujets qui ont, dans leur famille, des troubles de ce genre, force fut à Calloc'h d'abandonner ses études ecclésiastiques pour se faire surveillant d'institutions, à Paris, puis à Reims. C'est dans cette dernière ville qu'il écrivit sa pièce *Pardonet demb hon ofanseu*.

Ces œuvres de jeunesse n'ont pas grande valeur littéraire. Leur intérêt réside dans la langue, qui souvent est du breton de Groix, et dans certaines parties qui font déjà pressentir le lyrisme admirable de Calloc'h.

En 1909, il fut appelé pour le service militaire et envoyé à Vitré, où il eut la bonne fortune de trouver chez M. Jean Choleau, l'économiste et écrivain haut-breton, l'accueil le plus cordial et des encouragements. Il se mit donc à l'étude plus

poussée du breton et de l'Histoire de Bretagne, continuant, malgré tout, à collaborer à « Dihunamb », au « Pays Breton » et à d'autres publications, où s'exerçait, non sans verve, son talent de polémiste.

Mais il ne pouvait se consoler d'être éloigné du Sanctuaire. La pensée de rentrer dans le monde, dont la caserne lui donnait un avant-goût, l'affligeait. Il demanda son admission au Couvent des Bénédictins, en Belgique.

Le refus opposé à son désir et une imputation odieuse, signée Fanch, du journal « Ar Bobl », touchant les raisons de son départ du Grand Séminaire, lui causa un chagrin si intense qu'il en pleura. C'est sous le coup de cette émotion qu'il écrivit le poème le plus touchant qui soit sorti de son cœur : *Fiat* [V.E.]

En 1912, il collabora avec Y. Le Diberder au lancement de la revue « Brittia », à laquelle il donna plusieurs articles et poèmes.

Entre temps, son condisciple, Léon Palaux, lui trouvait une place de répétiteur à l'École supérieure de Commerce. Il profita de son séjour à Paris pour prendre une inscription à la Faculté des Lettres, en vue de l'examen de licence, et pour amasser des matériaux à la Nationale et aux Archives, pour une histoire de Groix.

A la déclaration de la guerre de 1914, quoique réformé, Calloc'h voulut s'engager. Sur la foi d'une propagande vénale, il crut, lui aussi, à une guerre de la Civilisation et du Droit ! C'est dans cette fièvre patriotique et en attendant d'être trempé dans le bain des tranchées, qu'il écrivit une partie de ses poèmes de guerre. Fin août 1915, il partait pour la tuerie.

Nommé aspirant, puis sous-lieutenant, il se trouva le 10 Avril 1917, à l'entrée d'un abri, dans une tranchée du bois d'Urvilliers (S.-E. de St-Quentin), mangeant un casse-croûte, lorsqu'un obus de 77 vint éclater devant lui. Criblé d'éclats, il

fut tué sur le coup. L'histoire romantique de sa mort pendant un assaut, la hache d'abordage à la main, n'est donc qu'une puérile légende.

Le corps de Calloc'h fut enterré au cimetière de Cerisy.

Grâce à l'initiative de la revue « Dihunamb », secondée par « Buhez Breiz », une tombe, avec croix celtique, fut édifiée, par souscription, sur ses reliques, ramenées à Groix, le 8 Juillet 1923.

Avant son départ pour le Front, J.-P. Calloc'h avait confié, à P. Mocaër, un manuscrit de son recueil de poèmes, auquel il avait donné de titre de *Ar en deulin* (A genoux). Ce manuscrit fut publié, en 1921, par la Maison Plon, dans une édition, erronée et trop hâtive.

En 1935, les Editions de « Dihunamb » en donnaient une édition définitive, reclassée par Y. Le Diberder, suivant le désir de Calloc'h et collationnée sur ses manuscrits.

Pour n'être pas très copieuse, l'œuvre de Calloc'h a attiré sur la littérature bretonne, par son rayonnement, l'attention des lettrés du monde entier.

Elle marque une étape de notre littérature nationale, qui abandonne, pour la première fois depuis des siècles, les sentiers battus, les lieux communs et les sentiments artificiels, pour s'élever aux plus hauts sommets de l'inspiration avec une sincérité et une véhémence lyrique exprimées dans une langue sonore et harmonieusement rythmée.

Il est indéniable que jamais, depuis le Moyen-Age, la langue bretonne n'avait véhiculé pareils accents. Aussi peut-on considérer *Ar en deulin* comme le chef-d'œuvre de la poésie bretonne contemporaine.

Cependant, tout n'est pas parfait dans ce livre. Le talent de J.-P. Calloc'h n'avait pas encore atteint sa maturité. C'est ce qui explique certaines fautes de breton qu'on y rencontre et la présence de pièces de valeur discutable.

Mais le livre contient assez de pages sublimes pour mériter à leur auteur l'immortalité.

Et j'aime à rappeler, dit Y. Le Diberder, dans un article du journal La Bretagne, des 11-12 Avril 1942, qu'ayant eu un jour à sélectionner quelques poèmes de Calloc'h, pour avoir sur eux l'avis d'un maître à l'opinion de qui je tenais, je trouvai jusqu'à cinquante pages qui me parurent devoir être immortelles. Cinquante pages immortelles laissées derrière soi à vingt-neuf ans, c'est quelque chose.

Les éloges de la Presse n'ont pas manqué à l'œuvre de Bleimor.

En voici quelques citations caractéristiques :

De la rencontre en son âme, du triple amour de Dieu, de la nature et de sa race, a jailli spontanément une œuvre qui ne doit rien à l'emprunt, ni à l'imitation, où tout est neuf et personnel, l'accent, la matière et la forme.

Yves Le Moal : *Ar C'horn boud.*

Les grands poètes sont bien rares, même simplement les vrais poètes. Celui-là en était un grand, je ne crains pas de le dire.

René Bazin : *L'Echo de Paris.*

Un parfum de Sainteté, de Discipline, de tout l'Etre moral, de Maîtrise de Soi, emplit ces œuvres trop tôt interrompues.

Léon Le Berre : *L'Union Agricole.*

Un tel cri d'humaine horreur et de mystique anathème, je doute, hélas ! que la guerre en ait arraché à aucun homme de ce temps, en aucune nation.

Emile Masson : *Le Mercure de France.*

Calloc'h est le plus grand poète de Bretagne et plus que cela, un poète de l'Humanité.

Van Hamel : *De Witte Mier.*

Arrêtons-nous à ces pages sublimes, où s'exprime l'une des plus hautes âmes de ce temps. Le souffle de l'Esprit les anime, et de respirer ce grand vent du large, fait du bien et exalte le cœur.

J. Jaffré : *Le Nouvelliste du Morbihan*.

En ces temps où les vrais poètes sont si rares, il convient de signaler une œuvre qui restera parmi les plus grandes.

Mosa : *Métropole* (Belgique).

Cris de pénitence ou nostalgie du Ciel, prières dans la misère ou dans la solitude, anathèmes, invectives ou prophéties, Calloc'h et Claudel ont le même feu, le même accent, parfois le même rythme : celui du Psalmiste, leur maître.

R. Le Masson : *Sept*.

Pour la première fois, dans notre littérature, il s'est trouvé un poète pour mettre toute son âme dans ses poèmes.

R. Hémon : *Breiz Atao*.

En aucune langue, rien de pareil n'a été écrit sur la guerre des Nations. Le plus vrai, le plus puissant des poèmes qu'inspira l'épopée, c'est dans la vieille langue bretonne qu'il aura été fixé pour les siècles à venir. Non, ni le Dante, ni Mistral, qui n'a connu que la muse du soleil, de la jeunesse et de l'amour, n'ont atteint à cette plénitude émouvante.

J. des Cognets : *L'Ouest-Eclair*.

Philomène Cadoret (1892-1923), naquit à Bonen (Haut-Cornouailles), où elle exerça la profession de drapière-couturière.

A 17 ans, elle obtint un prix à un concours de poésie de l'Union Régionaliste Bretonne. Elle collabora activement à *Kroaz ar Vretoned* et à *Arvorig*, sous le pseudonyme de « Koulmig Arvor » (« La Colombe d'Arvor »).

En 1912, P. Cadoret réunit un choix de ses compositions en un volume, *Mouez Meneou Kerne* (La Voix des monts de

Cornouailles), avec des préfaces en breton d'Anatole Le Braz et d'Auguste Boscher. Le livre était illustré de dessins à la plume de Le Guennec.

Ce recueil rencontra, dans les milieux littéraires bretons, le plus sympathique accueil, grâce à sa fraîcheur d'inspiration, une délicatesse et une naïveté de sentiments remarquables. Dans une poésie très simple, inspirée de la chanson populaire, et tout imprégnée de sentiments chrétiens et d'amour du sol natal, Philomène Cadoret a le don d'émouvoir son lecteur et de le retenir [V.E.]

Charles Le Bras (1860-1936), né à Châteauneuf-du-Faou, d'un père instituteur. Instituteur lui-même, il fut nommé, en 1901, directeur d'École à Carhaix, où il publia, en 1930, un recueil de ses œuvres, sous le titre *War an delen, an abar-daez* (Sur la harpe, le soir). Légendes, chansons et fables y voisinent, écrites en un style peu lyrique et souvent incorrect.

François Abgrail (1907-1930), natif de Botmeur (Cornouailles), fit ses études au Collège de Morlaix. Il commença d'abord par écrire en français. Animé d'un ardent amour de la Bretagne, il se mit à l'étude de sa langue maternelle, dans laquelle il écrivit quelques poèmes qu'il signait « Alc'houeder Arre » (L'Alouette de l'Arre).

La brièveté de son existence — il mourut à 23 ans, de la tuberculose — ne permit, malheureusement pas, à son talent de donner sa mesure.

Ses poèmes furent recueillis et publiés après sa mort dans *Luc'hed ha moged* (Eclairs et fumée) (1935).

Malgré des gaucheries et des erreurs, excusables chez un débutant, F. Abgrail y affirme un réel talent poétique, servi par une langue souple et harmonieuse. [V.E.]

En dehors des œuvres poétiques dont il est fait mention plus haut, il convient de signaler de nombreuses poésies éparses dans les revues bretonnes et dûes à des écrivains qui n'ont pu figurer ici, leurs œuvres n'ayant pas été publiées en volume.

Cette partie de la littérature bretonne est peut-être plus abondante que celle qui a été éditée, et certains poèmes remarquables constituent une importante contribution à notre littérature nationale.

Il est à souhaiter qu'une main pieuse les réunissent un jour en une anthologie.

LES PROSATEURS

Joseph **Loth** (1847-1934). Originaire de Guémené, au Pays de Vannes. Fit ses études secondaires au Petit Séminaire de Sainte-Anne, fut professeur et Doyen de la Faculté des Lettres, à l'Université de Bretagne, à Rennes, puis professeur au Collège de France. Membre de l'Institut.

J. Loth n'est pas, à proprement parler, un écrivain breton, n'ayant écrit, à notre connaissance, dans notre langue, qu'il possédait parfaitement, que la préface d'*Ar en Deulin*, que J.-P. Calloc'h réussit à obtenir de lui.

Néanmoins, nous avons cru devoir le mentionner ici, en raison des services inappréciables qu'il a rendu à la langue et à la littérature bretonnes par la publication de plus de quatre cents études ou volumes sur des questions touchant à la littérature, à la linguistique, au folklore, à l'histoire, etc... de la Bretagne et des pays celtiques.

Son influence fut grande sur la génération de ce siècle. Aimant beaucoup le breton, J. Loth encourageait les jeunes écrivains et les diverses initiatives qui avaient pour but la conservation ou la culture de la langue bretonne.

Loeiz **Le Floc'h** (1867-1936). Natif de Bodilis (Léon). Fit ses études au Collège de Lesneven, puis entra au Grand

Séminaire, qu'il quitta pour le noviciat des P. Jésuites, à Poitiers. Ne se sentant pas de vocation religieuse, il rentra dans le monde.

Après son service militaire, on le trouve tour à tour aux Chemins de fer, aux Tramways de Brest, commis, etc... Aucune de ces fonctions ne satisfait son goût de l'imprévu, ni son caractère indépendant. Il s'improvise fabricant de plaques et marchand d'herbes médicinales sur les foires et marchés.

L. Le Floc'h parcourt ainsi le Léon et la Cornouailles, connu partout sous le sobriquet de « Paotr ar Plakou » (Le Gârs aux Plaques).

Doué d'une bonne humeur inaltérable et d'une imagination fertile, il se mit à écrire, dans ses moments de loisirs, de nombreux romans et nouvelles que publièrent les journaux bretons, *Le Courrier du Finistère*, *Ar Bobl*, *Le Pays Breton*, etc...

Mais son œuvre la plus intéressante est son autobiographie *Va zamm buhez* (Ma tranche de vie).

Loeiz Ar Floc'h écrit dans un breton populaire et simple, émaillé de savoureux celticismes ; mais le style est parfois diffus et relâché, et le caractère de ses personnages peu accentué.

Yvon **Crocq** (1885-1930). Né à Poullan (Basse-Cornouailles). Employé à St-Brieuc, puis à Bohars, près Brest. S'est affirmé excellent prosateur dans ses *Marvailhou Kerne* (Contes de Cornouailles) (1910), *Mab-Kaer d'ar Roue* (Le Gendre du Roi) (1913) et sa désopilante comédie, *Klenved ar Medalennou*.

Ses dialogues, pleins de naturel et d'à-propos, son breton limpide et vivant lui font pardonner quelques négligences de style. Il signait souvent ses œuvres « Eostik Kerinek ».

Claude **Le Prat**, que nous avons déjà vu parmi les poètes, fut meilleur prosateur que poète. Ses *Marvailhou ar Vretoned etal an Tan* (Contes des Bretons auprès du feu), (1907), ses

Nozvezioù an Arvor (Veillées d'Arvor), (1909) et ses *Rimadellou brezonek* (Contes bretons), (1911), sont écrits dans un excellent breton qui manque seulement parfois de relief et de concision.

L'Abbé **F. Le May** (1852-1916), était originaire de Guiscriff (Cornouailles). Ancien élève de N.-D. de Langonnet et du Petit Séminaire de Sainte-Anne, il se fit remarquer partout par sa vive intelligence et son amour des Lettres.

Vicaire au Faouët et à Pontivy, il mourut recteur de St-Aignan.

L'Abbé Le May a beaucoup écrit en cornouaillais et en vannetais. Les deux dialectes lui étaient familiers. Collaborateur de *l'Hermine* et de *Krôaz ar Vretoned*.

Il est l'auteur de quelques poèmes, dont *Fantik*, qui fut remarqué des lettrés, de nombreux cantiques et d'ouvrages en prose, *Jili Breiz*, *Sant Moris*, *Santez Barbon* et, en vannetais, *Buhé Charles Gouandour* (1909.)

La prose de l'Abbé Le May est élégante, tout en étant très simple. On regrette qu'il se soit confiné dans des ouvrages d'édification.

Le Chanoine Maurice **Gouyon** (1844-1924). Originaire de Groix, fit ses études à Sainte-Anne et fut vicaire à Melrand et Plouhinec puis recteur à Houat et à Arzon. Nommé curé-doyen de Grandchamp, en 1895; en 1901, il était chanoine honoraire.

Auteur de nombreux cantiques, d'un drame en prose, *Breiz* (Bretagne), (1905), il publia, pendant plusieurs années, un remarquable bulletin paroissial, tout en breton, *Kloh bras Gregam* (La grosse cloche de Grandchamp).

La Revue « *Dihunamb* » donna de lui une suite de *Miracles* de Sainte Anne, en prose et en vers.

L'abbé Le Goff dit de lui : « Nous regrettons l'ami passionné des lettres bretonnes, le poète facile, qui eut atteint plus souvent la perfection, s'il n'eut été uniquement préoccupé, en écrivant, d'instruire et d'édifier. » (1)

On pourrait en dire autant de nombreux ecclésiastiques, particulièrement doués, et qui se sont abstenus de mettre en œuvre leur connaissance approfondie de la langue bretonne et leurs talents littéraires.

Le **P. Bellec**, né à Melrand et mort en 1932, à l'âge de 72 ans. Eudiste.

Il entreprit de retoucher les anciens cantiques pour Missions (1902). Auteur de quelques cantiques et de tracts de propagande, il est surtout connu par sa traduction de *l'Imitation* (1905), qui marque un sérieux progrès sur les traductions antérieures. Le breton du P. Bellec est précis et nerveux.

Quand la langue sera sûre d'elle-même, dit l'abbé Le Goff, *il faudra de nouveau entreprendre la traduction de l'Imitation de Jésus-Christ. Celui qui se chargera de ce travail pourra se passer du secours de bien d'autres traductions ; il ne pourra pas ignorer celle de l'abbé Bellec.* (2)

Le Chanoine Jérôme **Buléon** (1854-1934). Né à Plumergat (Morb.). Fit ses études secondaires au Collège St-François-Xavier, à Vannes. Etudiant ecclésiastique au Grand Séminaire de Vannes. Après son ordination, devint professeur au Petit Séminaire de Sainte-Anne, où il resta près de 22 ans. Pendant ce professorat il prépara sa licence-ès-lettres qu'il conquiert aisément devant la Faculté des Lettres de Bretagne.

Brillant professeur, il fit de nombreux disciples et éveilla, parmi eux, des vocations littéraires en même temps que l'amour de la Bretagne.

(1) Petite histoire littéraire.

(2) *Revue Morbihannaise*, Janvier 1907.

Nommé curé-doyen de Bignan, en 1900, il contribua beaucoup à la rénovation du Théâtre populaire breton, avec le concours de l'abbé Le Bayon, et prit la direction vacante, de la *Revue Morbihannaise*, qui ne fut jamais aussi intéressante que pendant les douze années qu'il resta à sa tête.

Le presbytère de Bignan devint le centre de ralliement des écrivains vannetais. M. le Chanoine Buléon excellait à suggérer des idées, à encourager les initiatives.

Appelé à la cure de la Cathédrale, à Vannes, en 1906, il fut chargé par l'Evêque, de la traduction en breton de nombreux mandements et lettres pastorales.

Auteur d'une *Histoër Santel*, qui connut un vrai succès et fut traduite en français, en basque, et adaptée en léonais et en cornouaillais.

Co-rédacteur, avec le chanoine Le Garrec, d'une remarquable *Histoire d'un village* (Ste-Anne), couronné par l'Académie française.

Collaborateur de « Dihunamb », où il publia des contes et des discours.

La simplicité de sa narration, son riche vocabulaire et l'élégance de sa phrase, jointes à une diction agréablement nuancée, l'ont classé parmi nos meilleurs prosateurs et nos orateurs bretons les plus distingués. Mort à Vannes, en 1934.

Le chanoine Buléon signait parfois *Teriliz*.

L'Abbé Jean-Marie Héno (1868-1929), originaire d'une famille paysanne de Naizin, fut élève du Petit Séminaire de Sainte-Anne et du Grand Séminaire de Vannes, et, successivement vicaire à Plouhinec, à Plouay, à Berric, et recteur de Noyal et de Lanvaudan, où il a sa tombe.

Il vint au Mouvement breton et à la Littérature bretonne par la *Revue Dihunamb*, dont il fut l'un des principaux et fidèles rédacteurs. L'Abbé Héno collabora également à *Brittia*, au *Clocher Breton*.

Auteur de *Istoër Breih*, *Guêlâden Tondal*, *Derdriü*, *Bou-rapted en tiegeh*, *Mab Azen*, *Er Graal santel*, *St Kolmkel*, *Anken en Nibelungen*, *Ribardenneu*, parus aux éditions de *Dihunamb*.

C'est, sans doute, l'auteur breton contemporain le plus fécond. Ses œuvres manuscrites, encore inédites, ne comprennent pas moins d'une douzaine de gros volumes.

L'Abbé Héno écrivait dans un style pittoresque, aux néologismes abondants, qui paraît parfois obscur aux lecteurs peu familiarisés avec la langue populaire. Son vocabulaire particulièrement riche et original fait regretter qu'il n'ait pas exercé son talent sur des œuvres plus personnelles, car, à l'exemple de la plupart de ses confrères, l'Abbé Héno a surtout traduit et imité des œuvres étrangères. Seule, sa satire politique, inédite encore, *Ré en Touldoar*, est de son cru. Il y fustige les mœurs politiques rurales.

Le chanoine A. Guillevic (1861-1937). Né à Vannes, il mourut vicaire général du diocèse.

Le chanoine Guillevic s'intéressait beaucoup à la langue bretonne qu'il dota, en collaboration avec l'abbé Le Goff, d'une série de livres classiques : Grammaire, Exercices, Corrigés des Exercices, Vocabulaires breton-français et français-breton, pour l'étude du dialecte de Vannes.

On lui doit, en outre, la traduction de nombreux actes officiels du diocèse et un petit opuscule, *Penaos e teliér desaù er vugalé*.

Auteur du nouveau paroissial de Vannes, avec la collaboration du chanoine Le Priellec, qui marque un remarquable progrès sur ses devanciers, comme langue et comme intérêt.

Le chanoine Guillevic avait provoqué, également, la révision des cantiques diocésains et y collabora. Les textes ont été corrigés, souvent avec bonheur.

Il est aussi l'auteur d'une réédition corrigée de *Iniz er Vertu*, de l'Abbé Marion.

On a reproché au Chanoine Guillevic de tenir trop au breton des environs immédiats de Vannes, si contaminé par le français.

L'Abbé Pierre **Le Goff** (1860-1941). Né à St-Barthélémy. Après de sérieuses études au Petit Séminaire de Vannes et à l'Institut Catholique de Paris, il obtint sa licence-ès-lettres et revint professer à Sainte-Anne. Nommé ensuite aumônier à N.-D.-des-Pins, puis au Lycée de Pontivy, l'abbé Le Goff collabora à la rédaction des classiques vannetais, avec M. Guillevic.

Collaborateur et correcteur de la revue *Dihunamb*, pendant de longues années, il écrivit également dans plusieurs revues bretonnes et particulièrement dans la *Revue Morbihannaise*, qui a donné de lui des analyses d'écrivains bretons et des critiques remarquables.

Il est l'auteur d'un *Recueil de proverbes bretons du Haut-Vannetais* et dirigea la rédaction du *Supplément aux dictionnaires du dialecte de Vannes*, auquel collaborèrent avec lui l'abbé Héno, Loeiz Herrieu, J.-P. Calloc'h, les abbés Oliéro, Perron et Danigo.

Prêtre d'une haute valeur intellectuelle, l'Abbé Le Goff connaissait toutes les ressources de la langue bretonne et l'écrivait avec une véritable maîtrise.

Sylvestre **Séveno**, originaire de Moréac (1864-1925), fut professeur au Collège Saint-François-Xavier, à Vannes, qu'il quitta, en 1886, pour suivre les cours du Séminaire des Missions rue du Bac, à Paris. Son état de santé ne lui ayant pas permis de réaliser son désir d'apostolat missionnaire, il revint à Vannes où il consacra tous les loisirs que lui laissait l'enseignement, à écrire des brochures d'édification religieuse et de vulgarisation.

Il publia, ainsi, une trentaine de livres.

S. Séveno s'était fait son propre éditeur et le placier de ses œuvres qui ont été, d'ailleurs, largement diffusées dans le pays de Vannes.

Son breton est simple et coulant ; facilement accessible aux lecteurs populaires, tout en restant relativement pur. Mais son style manque de nerfs et d'individualité.

Jacques **Riou** appartient à la nouvelle équipe des écrivains bretons. Né à Lothey (Cornouailles), le 1^{er} mai 1899, il mourut de la poitrine, à Chateaubriant, le 14 janvier 1937, en plein épanouissement de son riche talent.

J. Riou fit ses études aux Collèges des P. de Picpus, en Navarre et au Pays Basque, en vue de sa préparation aux Missions.

Après son service militaire, pendant lequel il vit sa santé sérieusement compromise, il renonça à la vocation religieuse et chercha un emploi à Rennes. C'est dans cette ville qu'il se lia avec le groupe de *Breiz Atao*.

Après avoir fait de la représentation, il entra dans l'enseignement libre. C'est alors qu'il débuta aussi dans la littérature bretonne, en envoyant des poèmes à Léon Le Berre, pour son journal *l'Union Agricole et Maritime*, de Quimperlé.

Mais l'enseignement primaire ne devait pas le retenir longtemps. Il entra aux Chemins de fer, qu'il abandonna aussi pour devenir surveillant de Collège chez les P.P. Jésuites, à Ste-Geneviève, puis à St-Louis, de Brest.

Pendant son séjour dans cette dernière ville, son ami Y. Drezen lui trouva un emploi de rédacteur au *Courrier du Finistère*, qu'il devait quitter ensuite pour entrer à *Ouest-Journal*.

Au cours de son séjour à Brest, il collabora activement à la revue *Gwalarn*.

La disparition de *Ouest-Journal*, en 1936, le laissa sans emploi, juste au moment où sa santé devait l'obliger à un séjour aux Fougerays, à Chateaubriant. C'est là qu'il mourut.

Né en pays bretonnant, bretonnant lui-même, J. Riou semble n'avoir pris conscience de sa personnalité bretonne qu'à la suite des brimades et des punitions dont il fut l'objet au collège, parce qu'il parlait la langue de sa mère.

Il dut, comme nous tous, faire son éducation bretonne lui-même, au hasard des lectures et des circonstances.

Mais, quand sa conscience bretonne fut réveillée, il décida de devenir un écrivain dans cette langue persécutée et méprisée.

Ses relations avec R. Hémon, lui permirent de publier, dans *Gwalarn*, plusieurs compositions qui attirèrent sur lui l'attention des lettrés bretons.

En 1934, paraissait son livre de nouvelles, *Geotenn ar Werc'hez* (L'Herbe de la Vierge), aux thèmes pris dans la simple vie quotidienne des champs.

Avec une véritable maîtrise, il sut tirer, de sujets banals, de véritables tableaux d'art sobres mais d'un relief remarquable et fortement éducateur. Sa langue est colorée, mais malheureusement alourdie par la recherche — voulue, semble-t-il — de tournures françaises.

Troiou kamm Alanig al Louarn, ou roman du Renard, sont écrits en une langue plus nerveuse, plus pittoresque et plus bretonne.

Auteur dramatique, on lui doit aussi quelques comédies, comme *Gorsedd digor* et *Nominœ-œ*, qui n'a pu être publiée qu'après sa mort.

Cette dernière pièce, où J. Riou donne libre cours à sa verve gouailleuse et à son imagination, marque, à notre avis, la mesure de son jeune talent. L'idée maîtresse de cette féerie satirique se dégage graduellement, au milieu de situations et péripéties cocasses, parfois risquées, pleines d'anachronismes les plus inattendus, pour trouver, à mille ans de distance, une application suggestive dans la mentalité d'aujourd'hui.

La pièce est écrite dans une langue soignée, et, souvent, d'une agréable harmonie.

Dans sa carrière littéraire, hélas ! trop courte, J. Riou a donné aux jeunes l'exemple d'un travail constant du style dans la recherche du mieux. [V.E.]

LES DRAMATISTES

La plupart des écrivains précédemment cités se sont également essayés dans la littérature dramatique. Mais il faut reconnaître que, dans cette branche, peu, parmi les morts de ce siècle, sont sortis du théâtre de « patronage ».

Deux auteurs, pourtant, tranchent fortement sur leurs confrères : Toussaint Le Garrec et l'abbé Joseph Le Bayon, qui ont produit des œuvres qui s'imposent par leurs qualités littéraires et artistiques.

T. Le Garrec avait débuté dans le théâtre par un rajeunissement de la vieille tragédie *Ar Pevar Mab Emon* (Les quatre fils Aymon), en collaboration avec Charles Rolland, (1900).

Il écrivit, ensuite, seul, le mystère de *St Gwenolé* (1901) ; *Ar Vezventi* (l'Ivrognerie), (1901) ; *Alan al Louarn* (Alan Le Renard), (1903) ; *Arzur Breiz*, (Arthur de Bretagne), (1905). Ces trois dernières pièces furent couronnées par l'*Union Régionaliste Bretonne*.

Une autre pièce : *Hollvelen* (1926), reçut la consécration de la Société des *Bleun Brug*.

Le théâtre de Le Garrec, comme ses poèmes, est remarquable par sa belle tenue littéraire, son réalisme et son lyrisme. Le Garrec avait le sens dramatique et savait ménager ses effets.

Il s'est, pourtant, laissé surpasser par l'abbé Le Bayon (Job er Gléan). (1876-1935).

Joseph Le Bayon naquit à Pluvigner (Pays de Vannes). Ancien élève du Chanoine Buléon, au Petit Séminaire de Ste-Anne, il fut, à son tour, professeur au Petit Séminaire à Ploërmel (Haute-Bretagne), vicaire à Bignan et aumônier militaire pendant la Guerre 1914-1918.

L'Abbé Le Bayon était licencié-ès-lettres.

Doué d'une grande facilité et connaissant bien sa langue, il a composé plusieurs chansons bretonnes, fort réussies, et de nombreuses pièces de théâtre.

Collaborateur de la Revue « Dihunamb », dès ses débuts, il s'adonna spécialement au Théâtre. Encouragé par son maître, le Chanoine Buléon, qui était un chaud partisan du théâtre breton populaire, il résolut de rénover le théâtre breton. Ses premières pièces furent représentées à Pluvigner et à Bignan, où il trouva une équipe d'acteurs inégalable.

Ces représentations soulevèrent un véritable enthousiasme, tant dans le peuple que parmi le groupe des lettrés bretons qui furent conviés aux « premières ». Les encouragements ne manquèrent pas à l'auteur et à ses interprètes.

C'est alors que l'abbé Le Bayon conçut le projet de doter la Bretagne d'une réplique du théâtre d'Oberammergau, qu'il était allé visiter.

Une salle fut construite à Sainte-Anne, grâce à la générosité du chanoine Cadic, chapelain de la Basilique, avec trois scènes juxtaposées, sur lesquelles parurent tour à tour les mystères de *Nikolazig*, *Boeh er Goed*, *Ar hent Bethléem*, *Ar hent en Hadour*.

Jusqu'à la guerre de 1914, ces représentations connurent une vogue extraordinaire. L'immense salle fut bientôt trop petite. La presse française et étrangère y envoya des représentants qui consacrèrent au théâtre breton des articles élogieux, et signalèrent le jeu plein de naturel et vraiment remarquable de sa troupe d'acteurs et d'actrices.

La guerre survint et arrêta, en plein essor, ce magnifique réveil du théâtre populaire breton.

La vie des camps, pendant la guerre, fut néfaste à l'abbé Le Bayon. A son retour en Bretagne, après quelques tentatives de reprise de son œuvre dramatique et quelques pièces nouvelles qui marquèrent le déclin d'un talent transcendantal et fécond, et qui aurait pu être génial, l'abbé Le Bayon cessa toute activité littéraire bretonne.

On a reproché aux mystères de l'abbé Le Bayon d'être trop « parlés », de manquer d'unité de sujet et de continuité dans l'action.

Souvent, en effet, ce sont des suites de tableaux, ayant chacun son mouvement distinct. La liaison, à peine perceptible pour un profane, réside plutôt dans l'évocation de scènes familiales à un peuple de croyants que dans leur indépendance.

Mais, pour des spectateurs avertis, comme l'étaient les auditeurs catholiques de l'abbé Le Bayon, était-ce là une lacune ? Nous n'oserions l'affirmer.

Analysant *Ar hent Bethleem*, le critique averti que fut l'abbé Corven, écrivait : « Oui, de beaux vers, souples, coulants, magnifiques d'ampleur et de résonance et d'une facture, au dire d'un juge très expert, qui égale déjà celle du *Livr er labourer* de l'abbé Guillôme ; quoi d'étonnant qu'avec un instrument aussi perfectionné au service d'un véritable tempérament de poète, l'Abbé Le Bayon atteigne à la haute poésie ? »

Je mentionnais, tout à l'heure, pour la critique, son interprétation du prophète Amos ; il faut du moins reconnaître qu'au strict point de vue littéraire, c'est tout simplement superbe.

Cela mérite une place d'honneur dans l'Anthologie bretonne. Il se révèle là, et en bien d'autres passages, des qualités d'imagination et de lyrisme qui sont d'un maître. » (1) [V.E.]

(1) *Revue Morbihannaise*, Juin 1908.

Principales œuvres de l'Abbé Le Bayon :

En Eutru Keriulet ; Jozon el lagoutér ; En Ozeganned ; Er Hemenér ; Soudardet St Korneli ; Nikolazig ; Boeh er Goed ; Ar hent Berthleem ; Ar hent en Hadour ; Bah Sant Guénolé ; Troieü kam Barnabé ; Salaun er Fol ; Braüan merh er barrez ; Nerh er Fé ; Er fri e hounid er verh ; Kolas hag é vestr ; Boéh er Vro ; Pasion Goneri ; Stag er vuhé ; Sant Izidor ; Fosfatin er vatéh fin ; Kado roué er mor ; Noluén.

Plusieurs de ces pièces ont été adaptées en breton du Léon

Parmi les nombreux auteurs dramatiques qui se sont confinés dans le théâtre dit « de Patronage », il convient de réserver une place de choix à Adrien de **Carné** (1854-1943).

Né à Brest, il est l'auteur d'une quarantaine de pièces comiques ou dramatiques, sans prétention, mais remarquables par une fine observation des mœurs rurales et une connaissance parfaite de la mentalité léonarde.

Écrites en breton du Léon, dans une langue simple et coulante, ses pièces sont particulièrement goûtées des auditoires populaires. Parmi les plus connues, citons : *An Aotrou Flammig* (M. Flammic), *Saig Ar Paotr fin* (Saig le Rusé), *Ar c'hoz medesin* (Le Méchant Médecin).

NOUVELLES ÉQUIPES

TENDANCES NOUVELLES

La guerre 1914-1918 devait, inévitablement, marquer un temps d'arrêt dans le mouvement culturel breton.

Presque tous les animateurs des diverses Sociétés, les Directeurs de journaux et revues d'esprit breton furent mobilisés. Et l'on sait quel fut le tribut payé par notre Bretagne à cet horrible et inutile massacre.

Après un court essai de publication, par des collaborateurs restés dans leurs foyers, revues et journaux cessèrent de paraître, pour la plupart. Sauf, pourtant, *Kroaz ar Vretoned*, qu'avec une rare énergie, François Vallée décida de maintenir, malgré de nombreuses difficultés, dont la censure officielle n'était pas la moindre.

Kroaz fut comme le conservatoire de l'esprit national et de la volonté bretonne de relèvement.

Parmi les journaux français, *Le Courrier du Finistère* continua la publication de sa page bretonne, dont l'influence fut grande sur le peuple, et à Quimperlé, *l'Union Agricole et Maritime*, grâce à la générosité et au dévouement de Léon Le Berre, suppléa, autant qu'il était possible, à l'absence des publications suspendues. Elle appuya fortement les revendications bretonnes et donna l'hospitalité à des poésies et des articles en langue bretonne.

L'Union Agricole et Maritime fut, avec *Kroaz ar Vretoned*, un précieux agent de liaison entre les militants restés en Bretagne et ceux du Front, ainsi qu'entre mobilisés.

La guerre terminée, les militants rescapés reprennent contact, petit à petit.

De jeunes étudiants lancent un bulletin, *Breiz Atao* (Bretagne toujours), en 1919 et adoptent, tout d'abord, la formule régionaliste, pour évoluer ensuite vers l'autonomisme et le nationalisme.

Les Revues *Feiz ha Breiz*, sous la direction de l'Abbé Perrot, *Arvorig*, sous celle d'Y. Le Moal, *Dihunamb*, sous celle de L. Herrieu, reparaissent les unes après les autres.

D'autres publications, comme *Gwalarn*, (Nord-Ouest), avec Roparz Hémbon, *Buhez Breiz*, (La Vie de la Bretagne), avec P. Mocaër, *Mouez ar Vro* (La Voix du Pays), avec F. Gourvil, viennent se joindre à eux.

Avec ce renouveau, se manifestent plusieurs tendances parmi les écrivains bretons.

Autour de *Feiz ha Breiz*, *Arvorig* et *Kroaz ar Vretoned* se groupent la plupart des anciens écrivains de K.L.T. ; autour de *Dihunamb*, se serrent les anciens écrivains vannetais ; autour de *Breiz Atao*, se dessine un groupement de jeunes et de quelques anciens, que l'attitude des Pouvoirs Publics a déçus.

La Guerre, qui devait être celle du Droit et de la Civilisation, ne fut que celle d'un capitalisme et d'un matérialisme éhontés, qui ne tinrent aucun compte des droits des minorités nationales, ni de leurs cultures respectives. Tout fut subordonné aux intérêts de certains pays, de certains impérialismes linguistiques et de certains trusts.

Les Bretons, comme beaucoup d'autres peuples, avaient cru à la libération des nationalités opprimées ; ils se retrouvèrent sous le joug d'une administration plus centralisée et plus despotique que jamais.

Notre langue était toujours pourchassée de partout et il ne nous restait comme consolation, après la guerre, que la liberté d'élever des monuments commémoratifs aux 240.000 Bretons, morts pour la France, et de les pleurer...

L'attitude déloyale et injuste du Gouvernement français, qui ne tenait aucun compte des sacrifices disproportionnés faits par la Bretagne et de ses droits séculaires, devait inévitablement pousser la jeunesse vers une mystique nationale de plus en plus intransigeante.

Ce fut l'origine de l'autonomisme et du nationalisme, d'où sortit le groupe littéraire de *Gwalarn*, suscité par un jeune professeur, L. Némo, plus connu sous le pseudonyme de Roparz Hémon.

Autour de lui se groupent quelques vieux écrivains et beaucoup de jeunes, parmi lesquels plusieurs révèlent un talent personnel original.

L'équipe de *Gwalarn*, ardente et intransigeante jusqu'à l'injustice, parfois, pour les anciens et les autres équipes, se fit d'emblée le champion du breton dit « unifié », que F. Vallée et Emile Ernault désiraient imposer à toute la Bretagne. En réalité, cette unification n'était que la fusion des deux dialectes de Léon et de Tréguier.

Ceux de Cornouailles et de Vannes, qui représentaient à eux deux les trois quarts de la population bretonnante, furent jugés dignes, tout au plus, d'être dépouillés de quelques mots au profit de la nouvelle langue artificielle.

Les tenants de ce nouveau breton prétendirent l'imposer comme langue littéraire, oubliant qu'une langue littéraire ne s'improvise pas dans le cabinet d'un grammairien, ni d'un linguiste, si savants soient-ils ; mais qu'elle est l'œuvre lente et patiente des écrivains qui savent écrire dans la langue vivante de leur peuple, des livres qui s'imposent par leur valeur littéraire.

La nouvelle équipe était décidée à chasser du breton tout mot français et à le remplacer par un néologisme. Le mot leur semble primer la structure de la phrase.

Il en résulte que les productions des écrivains de cette école, en l'absence de tout enseignement breton, restent hermétiques pour le peuple.

Les deux premières équipes continuaient, elles, à suivre la voie traditionnelle, attachant plus d'importance au cadre original de leur pensée qu'aux mots qui leur servaient à l'exprimer ; mais ne négligeant pas, pour autant, d'utiliser les néologismes de la nouvelle équipe, toutes les fois qu'ils leur semblaient de bonne frappe et absolument indispensables à l'expression de la pensée.

Mais elles tenaient, surtout, à ne pas rompre avec le peuple.

Au point de vue littéraire, les vieilles équipes, exception faite pour quelques écrivains, ne sortaient guère des genres traditionnels. Il est visible néanmoins qu'elles tendent à perfec-

tionner leurs moyens d'expression, à les varier et à châtier davantage leur style.

La jeune équipe étant révolutionnaire en tout, tient absolument à faire du neuf et à affirmer les possibilités illimitées de la langue bretonne d'exprimer toute chose. Quoique cette vérité soit évidente, pour l'ensemble des langues vivantes, et qu'elle n'ait pas besoin de démonstration, on voulut doter le breton de quelques ouvrages scientifiques, qui ne sont pas sans mérite, mais dont la seule utilité, jusqu'à présent, a été d'orner les bibliothèques de quelques douzaines de bibliophiles.

En littérature, elle tend à vouloir atteindre, du premier coup, au point où en sont les vieilles littératures, sans réfléchir que notre langue, vigoureuse, pleine de sève, non banalisée par l'usage, n'a aucunement besoin des procédés artificiels de ces langues usées pour créer de l'original.

A notre avis, les jeunes écrivains commettraient une erreur en s'engouant pour des genres qui n'apparaissent dans une littérature que lorsqu'elle est en pleine maturité et même sur son déclin.

Dans son intéressant ouvrage sur la *Littérature irlandaise contemporaine*, A. Rivoallan exprime une opinion qui vaut aussi pour la littérature bretonne :

« Serait-il équitable de juger l'Irlande gaélique sur sa production littéraire, vingt ans à peine après les combats qui lui ont rendu son honneur ? Il faut lui laisser le temps : elle est extrêmement riche en virtualités que l'avenir sans doute réalisera. Pour l'instant, la sagesse consisterait pour elle à ne pas se guinder, surtout à ne pas se croire diminuée si elle ne rivalise pas avec les premières littératures du monde dans certains genres pour lesquels elle n'est pas mûre. Faut-il sincèrement lui souhaiter une telle maturité ? Pourquoi la littérature de langue gaélique ne se maintiendrait-elle pas dans le domaine que lui assignent son Histoire et le caractère de la communauté dont elle est l'expression ? L'ambition

« suprême ne réside pas dans l'imitation à tout prix de ce qui se fait ailleurs ; elle doit être de porter à son plus haut développement une originalité naturelle, permanente ; de dire aussi parfaitement qu'il se peut, dans le sens même du génie de la langue et de la civilisation, ce que personne d'autre au monde n'est capable de dire. En évitant la vanité des palmarès internationaux, en creusant dans les profondeurs qui lui servent d'assise, la littérature gaélique, appuyée sur l'effort des érudits et des gouvernants, peut et doit donner naissance à des œuvres simples et belles dont s'enrichira tout le patrimoine humain ». (1)

Cela ne veut pas dire qu'il faille couper les ailes à ceux qui les ont suffisamment vigoureuses pour atteindre au sublime. Nous souhaitons, au contraire, que ces écrivains, exceptionnellement doués, soient nombreux pour le renom futur de notre littérature. Mais, n'oublions pas, que les génies sont rares.

Avant de se lancer dans la littérature, les jeunes écrivains feront bien, surtout, d'étudier à fond la langue bretonne. C'est la condition primordiale et indispensable de toute réussite.

Il est bien évident que ce n'est pas après trois ou quatre années d'études qu'on peut prétendre connaître toutes les ressources d'une langue aussi nuancée et d'étude aussi difficile que le breton. La connaissance de la langue parlée est absolument nécessaire à qui veut faire du breton l'outil idéal de son inspiration. C'est dans le breton vivant que se cachent ces expressions imagées, ces celticisms, ces constructions originales qui donnent au breton sa vigueur, sa souplesse, son élégance et son harmonie.

Trop d'écrivains de la nouvelle équipe ont cru pouvoir publier leurs compositions avant même de posséder assez bien leur langue. Il en est résulté une gaucherie dans l'emploi des prépositions et des verbes, des fautes regrettables contre la

(1) p. 186-187.

syntaxe et une rigidité manifeste d'expression qui déparent des œuvres dont le fond n'est pas toujours sans valeur.

Si de pareils errements continuaient à jouir de l'indulgence d'un public, souvent incapable lui-même de discerner le correct de l'incorrect, ils pourraient, à la longue, devenir une cause de corruption et de décadence pour notre langue.

Les deux premières équipes possèdent des écrivains de réelle valeur, en possession d'une langue riche, coulante et savoureuse, qu'ils manient avec une véritable maîtrise, en n'utilisant qu'à bon escient les néologismes indispensables. Mais ils n'ont pu toujours, pour une raison ou pour une autre, se consacrer à une œuvre littéraire de leur goût. Il est évident que les Directeurs de revues et de journaux bretons et nombre de leurs collaborateurs, sont excellemment doués et auraient pu attacher leurs noms à des œuvres de premier plan. Nous n'en citerons que deux, parmi les anciens, l'abbé Perrot et Yves Le Moal.

Beaucoup de prêtres, que nous pourrions nommer, sont dans leur cas. Les nécessités du ministère ou de l'apostolat breton sont impérieuses. La vocation littéraire se concilie mal avec cette action journalière absorbante et souvent déprimante, par ses petites besognes matérielles et l'incompréhension du public.

On peut se demander, maintenant, qui l'emportera : de l'équipe du breton artificiel, dont on ne peut nier le dynamisme, ni l'activité ; mais qui a rompu, pour ainsi dire, avec la tradition et n'est plus en communion intime avec le peuple ; ou de l'équipe du breton vivant, qui tient à ne pas creuser de fossé entre elle et le peuple breton, tout en évoluant vers une littérature plus sélectionnée ?

Dans l'intérêt de la littérature bretonne, souhaitons tout simplement que la première abandonne une partie de son intransigeance, pour rétablir le contact avec notre peuple, par des œuvres plus à sa portée, écrites dans une langue châtiée, mais correcte aussi et accessible à un plus grand nombre de

lecteurs. Et que la seconde, tout en continuant à faire de la langue vivante, l'outil de sa pensée, abandonne cette fade littérature sans relief, sans sincérité, qui, trop longtemps, fut à la mode parmi les auteurs contemporains.

Les écrivains des deux équipes y gagneront une saine renommée et la reconnaissance des générations à venir.

Notre littérature nationale y trouvera l'unité qui lui manque et une force de rayonnement dont on ne peut supputer les heureuses conséquences.

LA LITTÉRATURE ORALE

Le véritable titre littéraire de la Bretagne, dit J. Loth, c'est sa merveilleuse collection, de jour en jour plus considérable de légendes et de chants populaires. (1)

Il ne suffirait pas, cependant, de considérer seulement les légendes et les chants pour avoir un aperçu des ressources inépuisables de notre littérature populaire. Il faut n'avoir jamais glané dans le vaste champ de nos traditions populaires, pour ignorer quelle merveilleuse cueillette y attend le folkloriste : proverbes, dictons, croyances, formules magiques, etc... Il y a là, pour les artisans de notre renouveau littéraire une mine inépuisable et d'une singulière richesse imaginative, qu'ils auraient tort de négliger.

Légendes et contes sont mieux connus, du moins ceux qui ont été traduits par Souvestre, Luzel, Le Braz, Cadic, etc... Certaines légendes, comme celle de la ville d'Is, ont fait le tour du monde.

Les traductions, à défaut de la saveur du texte original, donnent, au moins, une idée de l'imagination si fertile de nos conteurs populaires et de leur manière de développer un thème.

(1) J. Loth : *Chestomathie bretonne*, p. 360.

Il nous paraît inutile de donner la traduction d'un conte breton ou d'une légende : ils sont trop connus. Constatons, seulement, qu'ils furent pour nos ancêtres ce qu'est la poésie pour nous : une échappée d'idéal au milieu des tristes réalités de l'existence...

Arrêtons-nous plutôt, quelques instants, sur les proverbes ou dictons, moins connus des lettrés. Ils ont, eux aussi, leur cachet particulier. S'ils disent parfois des vérités universelles, du moins c'est d'une manière originale et non sans sel.

Le bon laboureur est peint par celui-ci :

Un bon laboureur n'use pas son pantalon au derrière.

Le gourmand satisfait :

Mon souper dans mon ventre, je voudrais qu'il fût nuit, que demain soit dimanche et le lendemain fête.

La persévérance dans l'effort :

Après que l'on est fatigué on va encore loin.

La lenteur d'une guérison :

La maladie vient à cheval et s'en va à pied.

La mesure dans le boire et le manger :

Un morceau et une goutte

Tiennent l'homme d'aplomb ;

Une goutte sans un morceau

Font l'homme choir.

Voici une allusion malicieuse à la différence de régime alimentaire entre la ville et la campagne :

Jamais paysan ne fut étranglé par de la soie de porc, ni bourgeois par du duvet de perdrix.

Un conseil donné d'une façon peu banale :

Nourrissez bien votre corps : votre âme y séjournera plus longtemps.

Pour dire que la dépense est facile :

L'argent a la queue courte.

Sur les vertus du mariage :

Celui qui pourrait prendre le loup et le marier, en ferait un agneau.

Sur l'opportunité de faire le bien :

Faites le bien quand vous pourrez, vous ferez le mal quand vous voudrez.

Nos proverbes touchent à tout : religion, travail, morale, vie humaine, nourriture, fortune, femme, temps, professions, etc... C'est une riche documentation à consulter.

Beaucoup de proverbes sont entrés dans la composition de la satire sociale du *Bugul fur* ; mais beaucoup, aussi, lui ont été empruntés.

Une autre branche de la littérature orale doit spécialement retenir l'attention des lettrés, parce qu'elle est toujours vivace et toujours aimée : c'est la poésie chantée. Par elle surtout se manifeste le goût inné des Bretons pour le rythme et la mélodie.

Elle peut se classer en trois grandes divisions : *Gwerze*, *Sone* et *Kanenn*.

LA GWERZE

Une *gwerze* est une composition poétique qui rappelle, un peu, pour la forme, les ballades des peuples nordiques. Un peu, disons-nous, car de l'avis de G. Dottin, la *gwerze* appartient en propre à la Bretagne. (1)

Elle a pour objet de commémorer des événements particuliers, calamités, crimes, malheurs, guerres, etc... Les *gwerzes*

(1) G. Dottin : *Les Littératures Celtiques*, p. 40.

peuvent servir de témoignages des croyances, et souvent des mœurs, de l'époque où elles ont été composées. Elles constituent parfois de précieux documents historiques.

Comme spécimen de ce genre, on trouvera, aux extraits, la traduction de la *Peste d'Elliant*, empruntée au *Barzaz Breiz* de la Villemarqué.

Quoi qu'il faille parfois, faire des réserves sur l'authenticité des textes donnés par de la Villemarqué, je crois que celle-ci, qui relate un fait local, conserve bien le cachet des compositions populaires.

Cette *gwerze*, d'après H. de la Villemarqué, fait allusion à la peste qui désola l'Europe, au VI^e siècle, et fit de grands ravages en Armorique.

Voici à présent un autre exemple : quelques vers d'une *gwerze* religieuse, cette émouvante *Gwerze des Ames* qui se chante encore à la porte de nos chaumières le soir de la Toussaint. Nous y retrouvons la manière des anciens bardes, leurs procédés émotifs, leurs croyances.

Ecoutez les chanteurs vous rappeler l'antique croyance celtique de la divagation des âmes en peine :

Vous êtes dans votre lit mollement couché — La pauvre âme est en peine — Vous êtes dans votre lit, dormant bien — La pauvre âme est errante.

Votre esprit écarte-t-il la pensée de votre fin dernière ? Le poème, comme dans *Buhez Mabden*, vous rappelle en quatre vers, d'une brutale précision, le sort commun de tous les hommes :

*Un linceul blanc, quatre bouts de planche,
Une poignée de paille sous votre tête,
De la terre pour couche, de la terre pour couverture :
Voilà la part qui vous revient.*

La tournée de chant de cette *gwerze* était soumise à des coutumes et des attitudes rituelles codifiées par la tradition. (1)

D'autres *gwerzes*, d'inspiration religieuse, étaient très populaires, il y a à peine un demi-siècle et se chantaient, comme celle-ci, à la porte des fermes ou sur la place du bourg : *La Passion*, la *Noël*, l'*Eginanneh* ou *Etrennes* etc... Plusieurs, comme la demande en mariage, constituaient de véritables scénarios populaires.

Certaines *gwerzes* sont de vrais canevas dramatiques ou comiques.

C'est ce qui faisait dire à Anatole Le Braz, que si nous manquons de littérature dramatique originale, nous possédons, par contre, une matière dramatique incomparable dans notre littérature populaire.

Puisse nos jeunes écrivains s'y intéresser et ne pas laisser à des étrangers la gloire de nous révéler nos propres richesses, comme cela s'est vu pour *La Lèpreuse*.

LA SONE

La *Sône* est peut-être la composition populaire la plus remarquable. C'est un peu la vieille chanson française, l'élégie aussi. C'est une confession d'amour, un chagrin de cœur. En un mot c'est le roman breton. Ce sont, disait Emile Souvestre, *d'intimes songeries, de douces plaintes, roulant toujours à peu près, sur le même sujet ; des légèretés de jeunes filles, des refus de parents, des désespoirs de kloareks ; quelquefois de courtes ivresses d'amour, de longs et suaves adieux murmurés au clair de lune, comme ceux de Juliette et de Roméo.*

Puis il ajoute :

C'est le monde, invisible à la foule, qui se révèle au jeune homme dans ses premiers rêves : univers enchanté, où les oiseaux,

(1) Cf. Revue *Dihunamb*, n° 329.

les fleurs, les étoiles, ont un langage intelligible et harmonieux, où tout prend une poétique attitude, où l'on effeuille son cœur au vent comme une fleur épanouie, où les sacrifices rendent joyeux, où les larmes sont un trésor dont on jouit en secret, où tout enfin est délicieux et céleste, même la douleur ! (1)

Les sônes touchent aussi cependant à d'autres sujets : il en existe de dramatiques, de comiques. Quelques-unes comme celles du *Peizant* revêtent un caractère de revendications sociales...

La satire se servait aussi de la Sône contre certaines professions, les tailleurs par exemple, cordialement méprisés en Bretagne, à tel point qu'un dicton affirme qu'il en faut trois pour faire un homme !

D'où leur venait ce mépris ? Sans doute de leur métier sédentaire ; le Breton n'ayant que peu d'estime pour les professions « assises ». De leurs exigences aussi, surtout au point de vue alimentaire. Mais je pense qu'on leur en voulait encore parce qu'ils possédaient le don le « lever » ou de composer des sones. Ils en abusaient parfois. On le leur rendait d'ailleurs, avec usure, en des chansons comme celle des *Trois Tailleurs de Priziac*, ou en dictons, comme celui-ci :

*Un tailleur ne peut pas tomber ; d'ailleurs s'il tombait ce serait
[en enfer...]*

C'est dans le genre Sône que se sont surtout complus les Bretons. Tout Breton nait poète, dit-on. On est tenté de le croire, lorsqu'on réfléchit au nombre incalculable de chansons populaires recueillies par les collectionneurs, de celles qui n'ont pu être recueillies avant leur disparition et de celles qui restent à recueillir, sans compter celles qu'on « lève » encore de nos jours.

Toutes ces productions n'ont pas évidemment la même valeur. Les unes sont venues jusqu'à nous sans être sensiblement altérées

(1) Emile Souvestre : *Les Derniers Bretons*, T. I., p. 204.

alors que d'autres ont subi le sort de tout ce qui touche aux traditions populaires. Mais certaines sont de purs chefs-d'œuvre.

Dans ce genre, le pays de Vannes l'emporte d'emblée sur les autres dialectes, tant par la valeur des compositions poétiques, que par celle des airs.

Parmi les innombrables sones que l'on entend en Bretagne, nous aurions l'embaras du choix, si nous voulions citer les plus belles. Nombre d'entre elles ont été recueillies par les folkloristes. On trouvera dans leurs recueils des traductions permettant, à ceux qui ignorent le breton, d'apprécier cette branche, particulièrement riche, de notre littérature populaire.

Nous donnons, aux extraits, la traduction de trois sones du Pays de Vannes.

La première exploite le thème universel de *La mal mariée*.

Si les deux époux sont ici bien mal assortis, il faut convenir, lorsqu'on a entendu chanter cette sone, qu'il n'en est pas de même des paroles et de l'air qui s'harmonisent parfaitement dans leur désinvolture.

La seconde est une chanson d'amour et la troisième un gracieux prélude à un Pardon, tout embaumé d'un vif sentiment de la nature.

LA KANENN

La *Kanenn*, ou cantique, est le chant religieux commun à tous les peuples chrétiens. Certains de nos cantiques cependant sortent de l'ordinaire, tel ce *Cantique du Paradis*, [V.E.], que la tradition attribue à Saint Hervé, et qui arrachait des larmes à Brizeux.

Chaque chapelle bretonne a son Pardon, et tout Pardon possède son cantique, parfois original, que l'on chante sur des airs bretons, souvent remarquables.

Parmi les plus populaires, citons ceux de St Yves de Tréguier, de N.-D. de Quelven, de Ste Anne. Ils sont chantés à chaque pardon par des milliers de pèlerins.

Le cantique du *Chemin de la Croix*, au Pays de Vannes, mérite aussi de retenir l'attention, en raison de l'accord parfait de certains passages de la mélodie avec les sentiments exprimés par les paroles. (1)

Les cantiques sont assez fréquemment renouvelés ou modifiés par le clergé local, les missionnaires ; quelquefois, heureusement, parfois aussi d'une façon bien maladroite. La mode, l'influence d'une éducation française, le manque d'esprit national incitent à des retouches ou des remplacements regrettables.

Les auteurs de nos chants populaires étaient parfaitement désintéressés et sans la moindre ambition. Jamais ils ne signaient leurs œuvres, à moins que ce ne fut par une strophe, rappelant leur profession, ou leur résidence. Aussitôt composés, les chants étaient abandonnés au domaine public, par leurs auteurs qui se considéraient comme amplement payés de leur travail, par le succès populaire de leurs compositions.

Et pourtant, parmi eux, à en juger par certaines compositions vraiment admirables, se trouvaient des poètes étonnamment doués, dont les noms auraient mérité de passer à la postérité.

Aussi, G. Vicaire n'avait-il pas tort quand il affirmait que les auteurs anonymes des chants populaires types étaient bien de vrais poètes, de grands poètes même.

« Alors, dit-il, que la littérature savante change et se renouvelle perpétuellement — car c'est la condition même de son existence — alors que les maîtres les plus incontestés

(1) *Livr Kannenneu get en tonnieu*. N° 44.

« semblent parfois démodés et rococos, la littérature populaire, « cette aïeule toujours immuable, est toujours jeune, parce « qu'elle est restée fidèle à ses origines profondément humaines ». (1)

PRINCIPAUX FOLKLORISTES

LÉON LE BERRE : *Bretagne d'Hier*.

BOURGAULT-DUCOUDRAY : *Trente mélodies populaires de la Basse-Bretagne*.

COLONEL BOURGEOIS : *Airs de binious*.

ANATOLE LE BRAZ : *La Légende de la Mort en Basse-Bretagne* ;

— *Soniou Breiz-Izel* (en collab. avec Luzel).

AUGUSTE BRIZEUX : *Furnez Breiz* (Proverbes et dictons).

ABBÉ F. CADIC : *Cotes et légendes*.

— *Chants populaires*.

ABBÉ J.-M. CADIC : *Chansons populaires*.

— *Cotes et chants populaires* (en grande partie inédits).

MAURICE DUHAMEL : *Chansons de Métiers* ;

— *Musiques bretonnes* ;

— *Chants populaires de la Basse-Bretagne*.

ABBÉ P. LE GOFF : *Proverbes du Haut-Vannetais*.

ABBÉ HENRI GUILLERM : *Recueil de chants populaires du Pays de Cornouaille*.

ABBÉ H. GUILLERM ET LOEIZ HERRIEU : *Recueil de mélodies bretonnes*.

ABBÉ HÉNO : *Mélodies populaires* (la plupart inédites).

LOEIZ HERRIEU : *Chansons populaires du Pays de Vannes*.

(1) Gabriel Vicaire : *Étude sur la poésie populaire*.

- LATERRE ET GOURVIL : *Mémoires l'Armorique*.
 ABBÉ LAVENOT : *Proverbes*.
 ABBÉ P. MARTIN : *Furnez Breiz* (Proverbes).
 J. LOTH : *Chants populaires*.
 F. LUZEL : *Gwerziou Breiz-Izel* ;
 — *Contes populaires de la Basse-Bretagne* ;
 — *Traditions orales des Bretons Armoricaïns* ;
 — *Légendes chrétiennes* ;
 — *Mistères*.
 N. QUELLIEN : *Chansons et danses des Bretons*.
 L.-F. SAUVÉ : *Proverbes du Léon*.
 E. SOUVESTRE : *Les Derniers Bretons* ;
 — *Le Foyer breton*.
 F. VALLÉE : *Proverbes sur les mois* ;
 — *Chants populaires* (enregistrés sur disques).
 H. DE LA VILLEMARQUÉ : *Barzaz-Breiz* ;
 — *Contes populaires des anciens Bretons et les épopées de la Table ronde* ;
 — *Poèmes bretons du Moyen-Age* ;
 — *Noëls anciens*.

APPENDICE

Nous pensons intéresser nos lecteurs en reproduisant, ici, les conclusions de la première édition de ce travail, en raison de la tragique confirmation qu'elles ont reçue des événements mondiaux survenus depuis.

CONCLUSIONS

Après ce coup d'œil jeté sur notre vieille littérature, vous jugerez peut-être comme moi, compte étant tenu des malheurs de notre pays, que notre patrimoine littéraire n'est nullement négligeable et qu'il n'est pas juste de nous le laisser ignorer.

Elles sont rares les petites nations de 2 à 3 millions d'habitants, privées de leur liberté politique et de la possibilité de cultiver leur langue, pendant plus de mille ans, qui peuvent présenter à la postérité pareil héritage littéraire, et se flatter d'avoir exercé une telle influence sur la littérature mondiale.

Comme le concluait l'éminent professeur G. Dottin, dans son étude sur les littératures celtiques :

« Il semble donc que la race celtique ait apporté sa part à cet ensemble complexe de sentiments et d'idées dont s'est formée, au cours des siècles, la civilisation de l'Europe.

Que si même, ces questions d'origine et d'influence n'arrivaient jamais à la pleine lumière de la certitude, on ne pourrait plus nier aujourd'hui que les littératures celtiques valussent la peine d'être étudiées pour elles-mêmes, abstraction faite de l'intérêt qu'elles présentent pour le folkloriste et pour l'historien du Haut-Moyen-Age. (1)

(1) *Les Littératures Celtiques*.

« Et, ajoute J. Loth, n'auraient-elles enrichi le patrimoine littéraire de l'Europe que des traditions et de l'esprit celtiques, que leur part serait encore assez considérable dans l'histoire des conquêtes de la pensée et de l'art européen.

« C'est un commencement de revanche pour ces peuples celtiques si longtemps et si injustement méconnus.

« Il en est, en effet, des peuples comme des individus. A chaque instant on entend parler de gens qui n'ont pas réussi et à qui cependant tout faisait présager un avenir heureux : l'homme qui avait tout pour lui, suivant notre expression française, et à qui finalement il ne reste rien, est un type assez banal.

« Ainsi des Celtes. Il est peu de races qui aient été aussi bien douées pour la lutte des nations, et il n'en est guère qui aient plus étonné le monde par leurs succès, puis par leurs revers.

« Et cependant, c'est de ces débris de peuples, de ces nations déchues, confinées à l'extrême ouest de l'Europe, que sont parties les puissantes influences qui ont révolutionné le goût et l'art européens. » (1)

Il y a, c'est entendu, dans la période envisagée par moi ici une solution de continuité, du moins apparente. Mais pouvait-il en être autrement, vu les conditions d'existence de la Bretagne ?

Un savant que je me plais à citer, non pas seulement parce qu'il voulut m'honorer de son amitié, mais parce que ni sa probité scientifique, ni sa sympathie pour la France, ne sauraient être suspectées, Joseph Loth, ne craignit pas d'affirmer qu'il n'est pas de littérature originale sans esprit national. Avec lui, je suis persuadé que la Bretagne ne sera digne de s'asseoir de nouveau à la Table ronde de la littérature universelle, que si elle prend pleine conscience de sa personnalité.

(1) J. Loth : *Les Romans de la Table Ronde*.

Plus se développera le sentiment national breton — non pas cet emballement juvénile qui consiste à honnir tout ce qui semble étranger, alors que l'on est encore incapable de discerner ce qui est réellement breton de ce qui ne l'est pas — mais ce sentiment respectable, basé sur l'étude raisonnée du passé, de l'ancienne littérature, de la langue bretonne, de notre folklore, plus nos écrivains bretonnants se trouveront en possession des éléments indispensables à l'éclosion de leur talent dans sa pleine originalité. Le renouveau littéraire amorcé au XIX^e siècle en est une preuve.

Et le développement de cette mentalité n'a rien qui puisse inquiéter l'Etat français, pourvu qu'il renonce à la ridicule prétention de vouloir couler dans le même moule, comme d'inconsistants camemberts, les cerveaux des multiples races qui constituent la France.

L'épanouissement du sentiment breton ne suppose pas, le moins du monde, le développement parallèle d'un sentiment de haine contre ce qui est français. Une forte culture bretonne et une exacte conscience de notre valeur humaine ne sont ni exclusives ni destructives ; et l'amour de ce qui nous appartient en propre, n'a pas besoin de s'alimenter de la haine de ce qui est aux autres.

Point n'est besoin de sacrifier la rose d'une plate-bande, pour nous permettre d'admirer la joliesse de la pervenche. Mais l'opération contraire ne se justifierait pas davantage. Et c'est pourtant ce que les Bretons ont à reprocher aux divers gouvernements français, depuis plusieurs siècles.

Tous les efforts de ces gouvernements ont tendu à l'anéantissement de l'entité bretonne et à son assimilation, sous le prétexte d'une unification aussi chimérique que funeste.

Je dis funeste, car il est indiscutable que la francisation des élites bretonnes a tari en elles la source même de l'inspiration celtique, et cela sans contre-partie.

Nous l'avons vu au cours de cette causerie.

Il serait incompréhensible autrement qu'avec une littérature orale aussi riche et aussi caractéristique, une ancienne littérature écrite, géniale somme toute, et dont le rayonnement fut si grand, la Bretagne n'ait pu produire, depuis le Moyen-Age jusqu'au XIX^e siècle, qu'une littérature d'imitation et de peu d'envergure ?

Cette stérilité intellectuelle n'est que la conséquence de la débrettonnisation des élites. Tous nos écrivains ont dû subir l'influence d'une culture étrangère batarde, non adaptée à leur esprit, ni à leur tempérament. C'est uniquement à l'École de Rome et d'Athènes qu'ils ont dû s'initier à l'art du Beau, puisque leurs propres richesses leur étaient systématiquement cachées.

Tant que les Bretons eurent conscience de leur valeur propre, ils furent capables de produire des œuvres remarquables, que les autres peuples enviaient et imitèrent ; dès qu'ils perdirent le contact avec la tradition celtique, ils devinrent à leur tour des imitateurs.

Ce qui oblige bien à convenir que l'un des plus graves inconvénients de l'assimilation d'un peuple par un autre, réside dans sa désorientation intellectuelle. Et ici, je suis heureux de me rencontrer avec Camille Julian, l'historien des Gaules, qui regrettait lui aussi la déceltisation de la France.

En perdant le contact avec son passé, une nation perd du même coup sa fierté et la foi en elle-même. La manie d'imitation remplace chez elle le vouloir créateur. Intellectuellement elle devient un peuple hybride, privé de toute personnalité, de toute initiative dans le sens traditionnel, de toute puissance génératrice.

Et un autre inconvénient, qui n'est que le corollaire du précédent, c'est de semer dans le cœur des peuples soumis, des ferments de haine pour l'avenir.

L'exemple de l'Irlande, de la Pologne et d'autres petites nations est là qui devrait faire réfléchir les hommes politiques

tentés de croire encore au dangereux mythe de l'assimilation des minorités. Cette chimère a coûté trop de sang à l'humanité dans le passé. N'est-elle pas encore hélas ! à la base des nombreux conflits qui menacent la Paix du monde ?

Souhaitons donc, et ce sera ma conclusion, que vous ne serez pas surpris de me voir placer un peu en marge de la littérature, souhaitons que l'on comprenne enfin en France, comme ailleurs, que la disparition d'une des composantes du trésor intellectuel de l'humanité, aussi modeste qu'elle soit, constitue par là même, un appauvrissement irréparable de la pensée humaine et de ses moyens d'expression.

Que l'on nous permette donc d'être purement Bretons, dans le cadre d'une France compréhensive ; que les moyens nous soient donnés de cultiver notre vénérable langue bretonne et de lui restituer le lustre que son riche passé lui a mérité amplement.

Qu'on renonce à vouloir nous débrettonniser.

Les croisements intellectuels, comme les croisements raciques sont à condamner parce qu'ils méconnaissent cette admirable loi de la différenciation des êtres et des choses qui régit l'univers. Inéluctablement ils aboutissent au déséquilibre ou à l'atrophie des facultés essentielles.

La nature, elle, tend à la perfection par la sélection, à la beauté par la diversité ; et l'harmonie de son ensemble qui nous émerveille, n'est que la synthèse des innombrables parties autonomes, mais solidaires, dont elle se compose.

Puissent les politiques comprendre l'immuable leçon qu'elle leur donne !

(1938)

EXTRAITS

traduits

DE LA LITTÉRATURE BRETONNE

LIWARCH-HENN

CHANT SUR LA VIEILLESSE

I

Avant que je fusse boiteux avec des béquilles, j'étais éloquent dans le festin ; j'étais honoré, et ce n'est pas étonnant, car les hommes de l'Argoed m'assistèrent toujours.

Avant que je fusse boiteux avec des béquilles, j'étais intrépide ; j'étais reçu dans l'assemblée de Powys, ce paradis des Kemris.

Avant que je fusse boiteux avec des béquilles, j'étais beau ; ma lance était la première entre les lances ; mon dos maintenant voûté, était le premier en vigueur ; je suis lourd ! je suis misérable !

II

O ma béquille ! n'est-ce pas l'automne, que la fougère est rouge, le roseau jaune ? N'ai-je point haï ce que j'aime ?

O ma béquille ! n'est-ce pas l'hiver maintenant, que les hommes discourent après boire ? Le bord de mon lit n'est-il pas délaissé ?

O ma béquille ! n'est-ce pas le printemps, que les coucous parcourent les airs, que l'écume des mers brille ? Je ne suis plus aimé de la jeune fille.

O ma béquille ! n'est-ce pas le premier jour de mai ? Les sillons ne sont-ils pas rouges ; la semence ne pousse-t-elle pas ? Ah ! je m'irrite à la vue de ta crosse !

La traduction de l'Enfant Sage et des extraits d'auteurs suivants : Marion, Le Lay, Noury, Inisan, Mary, Oliéro, Pronost, Rolland, Le Garrec, Le Prat, Le Rumeur, Cadoret, Abgrall, Buléon, Héno, Le Floc'h, Riou, sont de l'auteur de la présente étude. Les autres sont l'œuvre des auteurs cités, à moins d'indication contraire.

O ma béquille ! Le rameau dont tu es faite est bien aise de servir d'appui à un vieillard morose, à Liwarc'h, le grand parleur ?

O ma béquille ! ô dur rameau ! supporte-moi ; que Dieu te protège, toi qu'on appelle le bois fidèle aux pas chancelants !

O ma béquille ! tiens-toi droite, tu me soutiendras mieux ; je ne suis plus Liwarc'h pour bien longtemps !

III

Voici la vieillesse qui se joue en moi, de mes cheveux à mes dents, à mes yeux que les femmes aimaient.

Le vent murmure ; la cîme des bois est blanche ; le cerf est léger ; la montagne sans rosée ; débile le vieillard ; il se meut avec peine.

Cette feuille n'est-elle pas ballottée par le vent ? Malheur à ce qui en a le destin ! Elle est vieille, quoiqu'elle soit de l'année.

Ce que j'aimais, étant jeune, m'est odieux : la fille de l'étranger et le coursier gris ; je ne leur suis plus bon à rien.

Les quatre choses que j'ai le plus détestées dans ma vie fondent sur moi ensemble : la toux et la vieillesse, la maladie et le chagrin.

Je suis vieux, je suis seul, je suis difforme et glacé ; plus de lit d'honneur : je suis misérable, je suis plié en trois.

Je suis un vieillard plié en trois ; je suis tout chancelant ; je suis inconsidéré ; je suis intraitable : quiconque m'aima, ne m'aime plus ;

Elles ne m'aiment plus, les jeunes filles ! Personne ne me soulève sur ma couche ; je ne puis remuer. Ah ! malheur ! ô mort ! tu ne m'es pas favorable.

Rien ne m'est favorable, ni sommeil, ni bonheur, depuis le meurtre de Laour et de Gwenn (1) ; je suis farouche, décrépît ; je suis vieux !

Quel triste destin fut destiné à Liwarc'h, la nuit où il fut enfanté : de longues peines, sans délivrance de fardeau !

IV

— « N'orne plus tes chants plaintifs ; que ton esprit ne soit pas affligé si le vent est piquant et le printemps rude pour toi. »
— « Ah ! ne me maudis pas, ma mère ; je suis ton fils ! »

Il n'y a pas d'ornement à mon inspiration ; c'est dans une existence douce que l'on chante bien : elle a trois fondements naturels, l'inspiration.

Tu es affilé, mon javelot, tu es impatient de combattre ; je suis prêt à veiller au gué de la rivière : soutien du faible, ô Dieu, soutenez-moi !

Si tu reculais, ô ma lance, je pleurerais sur toi ; si tu étais brisée, je gérais sur toi ; oh ! ne perds pas de vue les combattants !

Je ne te perds pas de vue aussi, prix incertain de la bataille : quand le brave a équipé son coursier, je porte le poids du combat, avant de changer de place.

Elle court, la vague le long de la grève ; je me retire ; tout projet de combat avec l'ennemi est détruit : fuir est l'habitude du bavard.

Quant à moi, je dis : il y a des tronçons de lances aux lieux où j'habite : je ne suis ni bavard, ni fuyard.

La fondrière est molle, dure la colline ; sous le sabot du cheval se brise le roseau du bord du rivage ; une promesse qu'on n'a pas tenue n'existe pas.

(1) Deux de ses fils.

Que le torrent s'épande autour des murs de la forteresse !
et moi aussi, je me prépare ; mon bouclier sera brisé avant que
je recule !

Urien t'a fait don d'un cor, avec un cercle d'or à son
ouverture ; souffle dedans, s'il t'arrive malheur.

La peur qu'il ne m'arrive malheur de la part des perfides
Logriens ne me fera pas souiller mon honneur : je ne m'attaque
pas à des femmes !

Quand j'étais à l'âge de ce jeune homme qui chausse l'or
des éperons, c'était vigoureusement que je poussais le javelot.

En vérité, jeunesse, tu m'est restée fidèle ; tu vis encore,
et ton signe est détruit : ah ! il n'était pas débile, celui qui est
vieux, quand il était jeune !

(*Les Bardes bretons du VI^e S.*)

TALIÉSIN

LE COMBAT DE MENAO

Cette année, un chef prodigue de vin, de pièces d'or et
d'hydromel et de courage sans barbarie, a franchi les frontières :

Et suivi d'un essaim de lances, et de ses chefs unis, et de
ses brillants nobles, tous bien disposés, il est allé au combat ;

Et monté sur son cheval, il a soutenu le combat de Menao,
enflammant la Muse bardique.

Quel butin abondant pour l'armée ! Huit fois vingt bêtes
d'une seule couleur, veaux et vaches !

Vaches de lait et bœufs, et des richesses de toute espèce !

Ah ! j'aurais cessé d'être gai si Urien eût péri !

Il a été haché, le chef aux langages divers ; tremblant,
frissonnant, le Saxon a eu ses cheveux blancs lavés dans son
sang ; on l'a emporté sur un brancard, le front sanglant, mal
défendu par le sang des siens !

Ce brave et insolent guerrier laisse son épouse veuve.

J'ai du vin de mon chef ! J'ai souvent du vin, grâce à
lui ! C'est lui qui m'inspire, lui qui me soutient, lui qui me
guide ! Aucun ne l'égale en grandeur !

Mais des ennemis se battent ! Officier de la porte, écoute !

Quel bruit ! est-ce la terre qui tremble ? Est-ce la mer
qui monte, débordant son cercle habituel jusqu'aux pieds des
hommes ?

S'il s'élève un gémissement dans la vallée, n'est-ce pas
Urien qui frappe ?

S'il s'élève un gémissement sur la montagne, n'est-ce pas
Urien qui triomphe ?

S'il s'élève un gémissement sur le côteau, n'est-ce pas
Urien qui broie ?

S'il s'élève un gémissement dans l'enceinte fortifiée, n'est-
ce pas Urien qui le fait pousser ?

Gémissement dans le chemin, gémissement dans la plaine,
gémissement dans tous les défilés !

Il n'est personne qui ne fasse taire ses gémissements ; il
n'est point de refuge contre lui.

Il n'est point de famine pour ceux qui pillent dans sa
compagnie.

Quand il combat, vêtu de son armure émaillée d'azur
éblouissant, sa lance azurée est le lieutenant de la Mort, dans
le carnage de ses ennemis.

Ah ! jusqu'à ce que je défaille, en vieillissant, et que la rude angoisse du trépas arrive, je ne sourirai point si je ne célèbre Urien !

(Les Bardes bretons du VI^e S.)

UN LAI

LE LAUSTIC

Je vais vous dire une aventure dont les anciens Bretons firent un lai. Son nom est Laüstic : ainsi l'appellent-ils en leur pays. C'est « rossignol » en français et « nightingale » en anglais. Dans le pays de Saint-Malo était une ville fameuse. Deux chevaliers y demeuraient. Telle était l'excellence de ces deux barons que la ville en avait bonne renommée. L'un avait épousé une femme sage, courtoise et toujours bien parée : c'est merveille d'ouïr les soins qu'elle prenait d'elle selon les meilleurs usages du temps. L'autre était un bachelier bien connu parmi ses pairs pour sa prouesse, sa grande valeur et son accueil généreux. Il était de tous les tournois, dépensait et donnait volontiers ce qu'il avait.

Il aimait la femme de son voisin. Il lui fit si grandes requêtes, si grandes prières, il y avait si grand bien en lui, qu'elle l'aima plus que toute chose, tant pour le bien qu'elle en ouït dire que parce qu'il habitait près d'elle. Ils s'entraînèrent sagement et bien. Ils tinrent leur amour très secret et prirent garde qu'ils ne fussent aperçus, ni surpris, ni soupçonnés. Et ils le pouvaient facilement faire, car leurs demeures étaient proches. Voisines étaient leurs maisons, leurs donjons et leurs salles ; il n'y avait ni barrière ni séparation, fors une haute muraille de pierre brune. De la chambre où la dame couchait, quand elle se tenait à la fenêtre, elle pouvait parler à son ami, et lui à elle de l'autre côté ; ils entrechangeaient leurs gages d'amour en les jetant et en les lançant. Rien ne les troublait. Ils étaient tous

deux bien aises, lorsqu'ils ne pouvaient du tout venir ensemble à leur volonté, car la dame était étroitement gardée quand son ami était dans la ville. Mais ils en avaient dédommagement soit de jour, soit de nuit, dans les paroles qu'ils se disaient : car nul ne les pouvait empêcher de venir à leurs fenêtres et là, de se voir.

Longtemps ils s'entraînèrent, tant que l'été arriva : les bois et les prés reverdèrent, les vergers fleurirent. Les oiselets menèrent, à voix très douce, leur joie au sommet des fleurs. Ce n'est pas merveille si celui qui aime s'y adonne alors davantage. Et le chevalier et la dame s'y adonnèrent de tout leur cœur, par paroles et par regards. Les nuits, quand la lune luisait et que son seigneur était couché, souvent elle quittait son côté, se levait, s'enveloppait de son manteau. Elle venait s'appuyer à la fenêtre pour son ami qu'elle savait là ; lui faisait de même et veillait la plus grande partie de la nuit. Ils avaient grande joie à se regarder, puisqu'ils ne pouvaient avoir plus.

Tant et tant elle se leva, tant et tant elle s'accouda que son sire en fut irrité. Maintes fois il voulut savoir pourquoi elle se levait et où elle allait.

« Sire, lui répondait la dame, celui-là ignore la joie en ce monde, qui n'écoute pas le laüstic chanter : c'est pour l'entendre que je viens m'accouder ici. Si douce est sa voix dans la nuit que l'ouïr m'est un grand délice ; et j'ai tel désir de cette jouissance que je ne peux fermer les yeux et dormir.

Quand le sire entendait ce qu'elle disait, il jetait un ris courroucé et méchant. Il réfléchit tant qu'il trouva ceci : il prendra le laüstic au piège. Il n'a valet en sa maison qui ne fasse engin, rêts ou lacet ; puis ils vont les mettre dans le verger. Pas de coudrier ni de châtaignier où ils n'aient disposé lacs et glu. Tant qu'ils prennent le laüstic. Alors ils l'apportent tout vif au seigneur. Quand il le tient, il en est très joyeux. Il vient dans la chambre de la dame.

« Dame, fait-il, où êtes-vous ? Venez ici, que je vous parle ! J'ai pris dans un piège le laüstic, à cause duquel vous avez tant veillé. Désormais vous pouvez reposer en paix, il ne vous éveillera plus ! »

Quand la dame l'entend, elle est dolente et courroucée. Elle le demande à son seigneur. Et lui occit l'oiselet avec emportement ; il lui rompt le cou avec ses deux mains ; puis il fait une chose trop vilaine à conter ; il jette le corps sur la dame, si bien qu'il lui ensanglante sa robe un peu au-dessus de la poitrine. Et il sort de la chambre.

La dame prend le corps, tout petit. Elle pleure durement, elle maudit ceux qui firent les engins et les lacs et prirent traîtreusement le laüstic ; car ils lui ont retiré une grande joie.

« Lasse, dit-elle, le malheur est sur moi ! Je ne pourrai plus me lever la nuit, ni m'accouder à la fenêtre d'où j'avais coutume de voir mon ami. Il croira que je l'aime moins ; c'est chose dont je suis assurée. Aussi faut-il que j'avise ; je lui ferai tenir le laüstic, je lui manderai l'aventure. »

En une pièce de samit, brodée d'or, où elle raconte tout par écrit, elle enveloppe le petit oiseau. Elle appelle un sien valet. Elle le charge de le porter à son ami. Il vient au chevalier. De la part de la dame, il lui fait un salut, lui conte tout son message et lui présente le laüstic.

Quand il lui eut tout dit et montré, le chevalier, qui l'avait bien écouté, fut dolent de l'aventure ; mais il n'agit point en vilain ni en homme lent. Il fit forger un vaisselet. Il n'y entra ni fer ni acier : tout entier il fut en or fin, avec de bonnes pierres très chères et très précieuses ; on y mit un couvercle qui fermait très bien. Il y déposa le laüstic ; puis il fit sceller la châsse et toujours la porta sur lui.

Cette aventure fut contée : on ne put la celer longtemps. Les Bretons en firent un lai. On l'appelle le Laüstic.

« Paul Tuffrau : Extrait de *Les Lais de Marie de France* ».

LE GRAND MYSTÈRE DE JÉSUS

Sur le chemin du Calvaire

MARIE (*accourant*)

Ah ! malheureuse que je suis ! Voyons, que se passe-t-il ? Jean, lève-toi et dis-le-moi vite ! Approche, parle ; où est mon doux fils ? Réponds-moi tout de suite ou je meurs ; la douleur me tue ; parle-moi donc de lui.

JEAN

En vérité, ma Dame, il se rend au mont du Calvaire ; il est condamné, j'en suis témoin ; je l'ai vu lié pour être suspendu. Maintenant, si vous voulez le revoir encore une fois, hâtez-vous pas, je vous prie, courez vite.

MARIE

O mon cher fils au doux visage, ô fils de Dieu le Père, toi que le Saint-Esprit forma surnaturellement de mon sang, qu'avait Dieu, le grand Roi, pour permettre à la haine de te faire souffrir un pareil traitement et de pareilles indignités ?

Ce n'est pas toi qui méritas de porter pour tous, petits et grands, la peine de la pomme de malheur mangée par l'homme ; pour être sorti d'Adam, tu n'en es pas moins libre et pur et pleinement exempt de péché.

Que je suis accablée de fatigue et d'angoisse ! Les paroles que je viens d'entendre de toi passent froides à travers mon âme. O toi, mon souci éternel, joie des anges et vie de l'homme, comment peux-tu m'abandonner ?

Hélas ! Gabriel, grand archange, que me disais-tu donc que j'étais agréable à Dieu le Père, que j'étais bienheureuse, que j'étais bénie entre toutes les saintes femmes du monde, que j'étais pleine de grâces ?

Au lieu de tout ce bien et de cette félicité, mille maux étranges vont m'envelopper ; mon malheur est tel qu'il n'est personne au monde capable de supporter une pareille douleur !

O Juifs, chiens privés de raison, gens infâmes, remplis de vices et de malice, et aveuglés dans vos péchés, pourquoi venir ici parmi nous jeter l'effroi et souffler la tempête ?

.....

Et toi, Judas, quel sentiment d'envie t'a porté à trahir celui qui t'honore ? celui qui, t'ayant formé de ses conseils, fit de toi son majordome, et t'éleva ainsi au-dessus de tous dans sa maison.

S'il fallait à toute force que tu le vendisses, ah ! pourquoi ne pas me le vendre à moi, sans bruit ? J'aurais pu, je crois, t'en donner un bon prix, sinon par-moi-même, du moins à l'aide de ma famille.

Ma sœur, (Marie, mère de Jacques), ma plus aimée, allons voir, je vous en prie, quelle fin on lui prépare ; je veux mourir avec lui de la même mort, et à la même heure, et au même lieu.

Mon cœur est froid comme un glaçon ; je fais mal à regarder en face ; tout mon bonheur s'est évanoui ; je perds ce qui faisait ma plus grande joie, ma seule joie, mon fils, mon espoir, mon époux !

(*Le Grand Mystère de Jésus*, p. 127 à 130, 2^e édit. 1866).

JACOB

La princesse Putiphar, brûlant d'un amour coupable pour Joseph, essaie de le séduire :

— Joseph, prenez votre épée et suivez-moi. Je veux me promener. L'air est pur aujourd'hui, et votre présence me réjouit.

JOSEPH : Je suis prêt et à vos ordres, princesse.

LA PRINCESSE *le regardant avec tendresse* : Joseph !... que vous êtes beau ! Vos regards me prennent, m'enlacent, ils m'isolent de tout, et je suis enfermée dans leurs rayons comme dans un cachot.

JOSEPH : Princesse... je ne sais que vous répondre !... mes regards sont uniquement occupés de mes devoirs, et n'osent se porter sur vous.

LA PRINCESSE : Vous ne me comprenez pas, Joseph ! ...Oh ! ce n'est point un reproche que je vous fais ; laissez là tous ces devoirs domestiques.

Si vous saviez combien je vous aime ! Je veux vous rendre l'être le plus heureux de ma maison ! (*Après un silence, avec impétuosité.*) Joseph ! Joseph ! embrasse-moi !

JOSEPH : Princesse, je respecte trop votre rang et le prince votre époux.

LA PRINCESSE : Joseph ! embrasse-moi !

JOSEPH : Ce serait un crime.

LA PRINCESSE : Ce qui est un crime, c'est de me refuser !... Tu ne vois donc pas que je souffre ? Si tu savais comme mon amour me brûle !

JOSEPH, *avec horreur* : Ah ! mieux vaudrait pour moi n'être pas né.

LA PRINCESSE : Je ne me rebute pas, Joseph ! tu comprendras enfin le bonheur qu'on t'offre, et l'honneur qu'on te fait. Déjà ton œil s'adoucit, ton front pâlit. (*Elle approche de lui.*) Mon plus aimé, écoute-moi. Sais-tu que le sommeil m'a abandonnée ? Sais-tu que ta froideur me déchire le cœur ?

JOSEPH : Princesse, je ne puis vous comprendre. Je ne puis croire que vous veuillez trahir votre noble époux et perdre mon âme !...

LA PRINCESSE, *avec une colère retenue* : Joseph ! laissez-moi vous aimer !... ne repoussez pas le cœur qui vous cherche, je sais chérir qui m'aime ; je sais aussi punir qui me blesse ; renoncez à ces résistances...

JOSEPH : Madame, prenez mon épée et percez-moi le cœur. Plutôt mourir que de commettre un crime !

LA PRINCESSE : Pardonnez-moi, esclave, de vouloir attenter à votre pureté !... Joseph ! toutes tes paroles m'irritent sans éteindre mon amour ; ne me rends pas furieuse. Je souffre, Joseph ! un baiser !... Joseph... viens... ma couche est là !... (*Joseph fuit.*) Ah ! lâche, tu veux me fuir ?... (*Elle le saisit par son manteau.*) Au secours, mes gens, au secours ! (*On arrive.*) Vous voyez, cet homme voulait me faire violence... son manteau m'est resté...

Joseph est arrêté puis jeté en prison.

(E. Souvestre : *Les Derniers Bretons*, T. I. 235 et suiv.)

L'ENFANT SAGE

LE DOCTEUR : Je vois bien, jeune Berger, que tu ne manques pas d'esprit. Mais, dis-moi, quel métier comptes-tu prendre plus tard ?

L'ENFANT : Vous êtes Docteur et homme de science ; dites-moi ce que vous en pensez ?

LE DOCTEUR : Je veux, puisque tu es avisé, te donner une profession difficile.

L'ENFANT : Chaque profession a ses difficultés ; quelle est celle qui a votre préférence ?

LE DOCTEUR : Je sais bien que tu n'aimes ni les femmes, ni les filles ; sinon tu pourrais épouser une héritière. Mais, puisque cela ne te plaît pas, il faut que tu sois homme d'église. Si tu veux, rapidement, on fera de toi un prêtre ?

L'ENFANT : Je ne me trouve pas assez digne, et je n'aime pas le vin.

LE DOCTEUR : Et alors, que seras-tu, moine ?

L'ENFANT : J'ai bien peur que ce ne soit pis ! Le froc est lourd à porter et beaucoup, il me semble, s'ils pouvaient s'en débarrasser, feraient de la place dans les couvents.

LE DOCTEUR : A tes paroles, je vois bien que tu ne seras ni Frère, ni Père ; — Mais, si tu veux m'obéir, je te ferai avocat ?

L'ENFANT : Si je deviens avocat, je devrai défendre le faux comme le vrai, et donner à tous conseil suivant leurs désirs ; ou alors rester sans clientèle et vivre pauvre dans l'honnêteté.

LE DOCTEUR : Que seras-tu donc, soldat ?

L'ENFANT : Je ne suis pas habitué aux artifices. Il est admis qu'un soldat doit apprendre à voler et à assassiner. Celui-là, encore, est un mauvais métier. Apprenez-en moi un autre.

LE DOCTEUR : Puisque le monde te déplaît, pourquoi ne te ferais-tu pas ermite ?

L'ENFANT : Donnez-moi donc une petite cellule : je ne demanderai rien de plus ; car pour rester dans le monde, nenni ! Je crains la mauvaise réputation.

LE DOCTEUR : Comment peux-tu craindre la mauvaise réputation, si tu vis convenablement et suivant la loi de Dieu ?...

L'ENFANT : Dans le monde, les gens sont décriés, souvent à tort ; les prêtres, comme les autres, sont victimes des mauvaises langues ; même les moines, dans leurs couvents, sont noircis par la médisance. Les époux, le père, la mère, ont aussi leur part. Les femmes et les filles sont égratignées tous les jours. Maîtres et maîtresses, se plaignent sans cesse, même lorsqu'ils sont parfaitement servis. Des hommes de loi vous ruineront ; les marchands vous entortilleront ; les propriétaires vous pressureront ; les fermiers seront vos ennemis. Il n'y a monsieur, ni demoiselle, qui n'ont, comme chacun, leurs défauts. Il n'y a que de méchantes gens sur la terre ; parmi eux je ne resterai pas !

LE DOCTEUR : Puisque la médisance te fait peur, je te donnerai un autre conseil : étudie, tu seras Docteur, comme moi et ton honneur ne craindra rien.

L'ENFANT : Un Docteur, tout comme les autres, est victime des mauvaises langues. On honore sa haute charge, et on méprise son orgueil. Etre orgueilleux de leur savoir : Tel est le défaut des gens comme vous !

LE DOCTEUR : Ta langue est trop longue, méchant petit gamin, et de te fouetter il sera temps !

L'ENFANT : Si je suis corrigé, je suis certain que celui qui me battra ne sera pas sage. Comment ! L'enfant sera battu pour avoir dit la vérité ! Mais, puisque vous parlez de correction, battez donc « votre âne », mon brave homme, et gardez pour vous vos conseils. Je trouverai meilleur maître que vous !

(*Er Bugul Fur*).

JEAN MARION

GOURMANDISE ET TEMPÉRANCE

Pendant que je prêtais toute mon attention à ces conseils, nous arrivâmes auprès d'un vieux palais bâti à l'entrée d'un pont, sur le bord d'une rivière appelée *Ivrognerie*.

Cette demeure fut belle autrefois, mais, aujourd'hui, elle tombe en ruine. Je ne pus m'empêcher de rire quand j'aperçus, peint au-dessus de la porte, un cochon gras, avec cette inscription : *Boutique de la Gourmandise*. Je ne suis pas étonné, dis-je en moi-même, que cette maison tombe en ruine : le maître a plus de souci de son ventre que d'entretenir sa maison. Quel que fut l'endroit où je jetais mes regards, je ne voyais que fûts vides, tesson de verres et d'assiettes, os et autres immondices d'où s'élevait une odeur nauséabonde.

En passant près de la fenêtre, je remarquai que *Gourmandise* était à table avec sa compagnie. Les mets et les boissons ne leur manquaient pas et, quoiqu'ils fussent pleins, tellement qu'ils ne pouvaient plus avaler, ils trouvaient qu'ils n'avaient pas encore assez et regrettaient ce qu'ils étaient réduits à laisser après eux.

Gourmandise est un homme ventru, si gras qu'il a peine à parler et à marcher : je crois qu'il n'entend et ne voit qu'avec peine. Sa plus grande occupation est de manger, de boire et de dormir ; et il ne parle jamais que de banquets.

Quand il s'aperçut que je le regardais, il me dit : « Ne soyez pas aussi cruel pour votre corps ; donnez-lui ce qu'il demande. Faites chère lie pendant que vous le pourrez ; il sera assez tôt de vous priver lorsque vous y serez contraint : il n'y a pas de plus heureux mortels que ceux qui ont le moyen de faire bonne chère... »

Je ne restai pas plus longtemps à l'écouter, car la crasse et les immondices dont ses habits étaient couverts, me soulevaient le cœur.

Avant d'arriver au bout du pont, je remarquai, venant vers nous, une femme, maigre de figure, mais d'excellente mine. D'une main, elle tenait quelques menus poissons et, de l'autre, une bouteille d'eau. En passant, elle me dit : « Réfléchissez souvent que ceux-là qui contentent leurs corps, en ce monde, pleureront un jour prochain, et que ceux qui font aujourd'hui bonne chère, endureront alors la faim et la soif. Je sais que Dieu a créé toute chose pour la nourriture de l'homme ; mais celui qui ne sait pas se rationner en nourriture et en boisson, commet un des péchés les plus grands de Sodome, lorsqu'elle fut anéantie par le feu du Ciel.

« Ne donnez à votre corps que ce qui lui est nécessaire pour accomplir son devoir, et, ainsi, vous l'aurez toujours à vos ordres. »

Après ces paroles, elle nous laissa pour aller son chemin et, avant qu'elle ne nous quittât, je lui promis de ne jamais oublier le conseil qu'elle m'avait donné. Comme j'ignorais qui elle était et que j'étais arrêté à la considérer, la *Grâce* m'appela en disant : « Vous ne connaissiez pas *Tempérance* ? C'est elle qui possède cette pauvre maison que vous voyez à main droite. C'est là qu'elle habitait autrefois ; mais les disputes et les

dissentiments continuels qui se produisent entre les usagers de la rivière *Ivrognerie*, l'ont contrainte à déménager. Et, petit à petit, ils ont rasé sa maison. Elle est maintenant obligée de demander l'hospitalité parmi les braves gens ; mais rares sont ceux qui lui font bon accueil. » Je remarquai que la *Grâce* nous donnait ces détails d'une voix ferme et haute, dans le but de nous empêcher d'entendre les jurons, les conversations idiotes et les chansons obscènes qui s'élevaient jour et nuit de la rivière *Ivrognerie*.

(*Voyage mystérieux d'Inis er Vertu*).

(Ce morceau est traduit du chapitre ajouté par l'abbé Marion).

FRANÇOIS LE LAY

BILZIG VA AU CATÉCHISME

Le mercredi suivant, Bilzig, avec trois ou quatre autres gamins comme lui, allait au presbytère.

Tok ! Tok ! sur la porte. La bonne vint ouvrir.

« Faites vite, les gars. Où êtes-vous restés ? Les autres sont là ; M. le Recteur vous attend, pourtant. Avant d'entrer dans la salle, pourtant, quittez vos sabots. Il me semble que ce n'est pas à moi à balayer après des gamins comme vous. »

Leurs sabots ôtés, ils entrèrent. Jarlig ar Penter, Fanch Mourgig, Jojo ar Spagnol et son cousin Olier ar Potr-Ru, Lellig an Touz, Pierrig-Mari Gola, Fanch ar Skouarneq, Lellig ar Monkuz, et beaucoup d'autres se trouvaient-là, debout, M.

le Recteur assis dans sa chaise, à table, un livre et une feuille de papier devant lui, une plume à la main.

Bilzig n'avait pas oublié la journée du juge, et il se mit au dernier rang, derrière Lellig ar Monkuz.

« D'abord, les gars, dit M. le Recteur, je vais inscrire vos noms. »

Et chacun d'épeler son nom, celui de son père, celui de sa mère. Et le Recteur écrivait, écrivait...

Le tour de Bilzig arriva.

« Ton nom, gars ? »

— Yvonig Tanguy.

— Celui de ton père ? »

Il ne répondit mot.

« Ton père ? »

Et les autres enfants de rire...

« C'est un bâ, bâ, bâ, â, tard ! M. le Recteur, bégaya Lellig ar Monkuz. »

Il n'avait pas fini de parler que la main de Bilzig était sur sa joue. Une gifle bien appliquée, je vous l'assure ! Une bataille s'en suivit : coups de pied par ci, coups de pied par là, sans paroles. M. le Recteur, avec beaucoup de peine, parvint à rétablir la paix. Quand les prières furent dites :

« Maintenant, dit M. le Recteur, je vais vous questionner un peu sur le catéchisme. ... Bilzig ! combien y a-t-il de Dieu ? »

— Un seul.

— Combien de personnes dans la Trinité ?

— Le Père, le Fils et le Saint-Esprit. »

Lellig ar Monkuz était un petit garçon peu intelligent, indolent de corps, timide d'esprit et bègue, et malgré cela toujours enclin à prendre la parole. Il avait confondu et mêlé

dans son esprit, Trinité, trois personnes, un seul Dieu. Et ils étaient tellement embrouillés qu'il n'arrivait plus à les distinguer. Son tour vint de répondre :

« Combien y a-t-il de Dieu, Lellig ? »

— Trois, a, a, a, M. le Recteur.

— Un, Lellig, un seul. »

Et, Lellig, honteux et troublé, craignait d'être puni.

« Combien y a-t-il de Dieu ? »

« Plein la jate à traire les vaches », lui souffla Bilzig.

— Ce n'est è, è, è pas vrai, dit Lellig, à haute voix !

— Comment, ce n'est pas vrai ? dit le Recteur, étonné. »

Le Recteur croyait que Lellig répondait à sa question. Et il fut mécontent.

« Comment, imbécile que tu es, comment, n'est-ce pas vrai, qu'il n'y a qu'un Dieu ? »

— C'est è, è, è, celui, i, i, i-ci qui l'a dit, i, i, i, Monsieur...

— Tais-toi, et écoute bien. Fais attention. Combien y a-t-il de personnes dans la Trinité ?

— Trois, a, a, a... pas, pas, M. le Recteur.

— Combien ? Réponds distinctement et vite.

— Quatre : Le Père, le Fils, le Saint-Esprit, Ainsi-soit-il !... »

Et les gamins de rire, de rire, à se tordre.

(Depuis, Lellig a été surnommé « Ainsi-soit-il. »)

M. le Recteur, lui, ne riait pas.

(Bilzig).

PIERRE NOURY

LE PRÊTRE EXILÉ

Ecoutez un recteur de l'évêché de Vannes, exilé pour la foi, loin du royaume : son corps est loin de vous, mais sa pensée est avec vous, ainsi que son cœur.

Depuis l'instant cruel et désolant où j'ai été éloigné de vous, par des ordres impitoyables, devant mes yeux je vous vois toujours et sur vos peines je pleure nuit et jour.

O jour plein de douleur, ô jour plein de tristesse ! qui m'a séparé de mes pauvres enfants ! O séparation cruelle ! Tant que je vivrai, je me souviendrai de vous, jamais je ne vous oublierai.

.....
Semblable à Jérémie ou aux malheureux Juifs, retenus longtemps captifs dans la ville de Babylone, chaque jour, en songeant à vos peines, je mêle mes larmes aux vagues de la mer.

.....
O braves et dévotes gens, où est le temps, ce temps heureux où vous me trouviez tous les jours, pour vous parler de Dieu, recevoir vos confidences, et vous reconforter par la Communion ?

Ah ! mes pauvres enfants, quel état est le vôtre ? Vous me demandez chaque jour, et vous ne me trouvez plus ; je vous demande de mon côté, mais, quelle pitié ! Vous n'avez plus de père et je n'ai plus d'enfants.

O pauvres petites brebis, qu'advient-il de vous ? Qui vous assistera, qui vous aidera ? O Jésus, bon Pasteur ! ne les oubliez pas, et à chaque instant tendez-leur la main.

O terre de Bretagne, ô pays désolé ! Dans quel océan d'affliction as-tu été jeté ! Autrefois tu étais plein de toutes satisfactions ; mais, maintenant, tu n'as plus qu'angoisses et persécutions.

Une bande de traitres, sans foi, ni loi, t'a ravagé et bouleversé : ils t'ont privé de toutes les joies du cœur, et jeté dans la plus profonde affliction.

.....
Nos évêques, prêtres et moines exilés, avec les pauvres religieuses : le peuple délaissé, sans messe, ni sacrements ; et les ronces croissant dans nos églises.

Croix, calices, ornements, ciboires profanés, les cloches de chaque paroisse volées ; l'Eglise en deuil, privée de ses biens, et Jésus exilé de nos tabernacles.

.....
O punition du Ciel, vengeance épouvantable d'un Dieu, quand cesseras-tu de ravager la terre ? Mais, quand et comment pourrait-elle finir, puisqu'on ne cesse de la provoquer ?

O mon Dieu, vous êtes irrité par nos péchés, nous seuls sommes cause de toutes nos peines : si nous vous avions été fidèles, vous nous seriez resté fidèle aussi ; mais nous nous sommes éloignés de vous et vous nous abandonnez.

.....
Quand serons-nous, pasteurs et brebis, rassemblés comme auparavant, pour vous louer, mon Dieu ? Quand viendra le jour de sécher nos larmes, et de chanter votre gloire dans nos églises ?

O jour plein de douceur et de consolation, je pense à toi à chaque instant ! O Dieu de bonté, hâtez ce moment, où je pourrai revoir mes enfants.

Va, chant plaintif, émanation de mon cœur, va, et dis à mon peuple ma grande désolation. Portez-le, bons Anges, et donnez-leur l'assurance que mon souvenir est avec eux nuit et jour.

Tourterelle, rossignol de nuit, avec le printemps vous irez chanter à la porte de mes enfants ; ah ! pourquoi ne puis-je voler avec vous, pour vous accompagner, par dessus la mer, jusqu'à ma maison !

Remplacez-moi au moins, chantez-leur à tue-tête : « Soyez fidèles à la Foi, à la Loi sainte », et provoquez leur réponse : « Nous conserverons notre Foi ; plutôt mourir mille fois que d'oublier notre Dieu. »

(*Er beleg forbanet*).

AUGUSTE BRIZEUX

LE CHÊNE

I

Chantons tous le chêne, roi des grands bois ! Chantons tous, jeunes gens, et chantons les arbres verts. Cruel est celui qui coupe les chênes : hélas ! combien d'arbres en Bretagne ont été abattus !

II

Les arbres sont sacrés ! Les Nains, chaque nuit, viennent danser autour des vieux chênes ; et les pauvres Trépassés, à la clarté de la lune, répandent là des larmes, des larmes sur la terre.

III

Avec son feuillage touffu un chêne de cent ans, et avec ses cheveux longs sur le cou un Breton, sont comme deux frères : deux frères sans mentir, pleins de force et de vie, fermes et durs tous deux.

IV

J'ai vu à Scaër un chêne si élevé qu'il dressait dans les cieux sa tête au-dessus du vent ; j'y ai trouvé un lutteur si solide qu'il avait sur la terre ses pieds comme attachés.

V

Si le chêne tombait sous les coups du tonnerre, un navire dans son corps profond, un navire sera taillé. A l'œuvre donc, charpentier ! puis accourez, marins ! Le roi des montagnes est encore roi de la mer.

VI

Vous aussi, campagnards, venez ! avec chaque branche, faites des pieux et des fléaux, avec la souche une charrue ! Pourtant, élevons d'abord à l'angle des chemins, l'arbre de la croix sur lequel fut attaché Notre-Seigneur.

VII

Sur ma tombe, jeunes gens, vous mettrez un chêne ; et le rossignol plaintif chantera sur le faite : LE BARDE AUX CHEVEUX BLONDS EST ICI DANS LA TOMBE, CELUI-LA DANS SON CŒUR AIMAIT LES BRETONS.

(*Télen Arvor*).

JEAN-MARIE LE JOUBIOUX

A MA VIE

Naples, 16 Avril 1841.

Je ne sais s'il y a au monde plus beau lieu que celui que je vois ! Pour moi, jamais je n'ai vu terre si merveilleuse, mer si bleue, soleil si brillant, il me semble que je bois la santé ! la force, je le crois, augmente en moi chaque jour !

Naples, pour toi, cependant, je ne veux pas abandonner mon pays, la Bretagne, ma vie !

A l'orient, sont la montagne de Sorrente, — Castelamar, Salerne et Amalfi ; — au couchant, Pouzzoles, grande ville autrefois ; au nord, le Vésuve et Portici ; les îles Ischia, Procida, Capré rocheuse, sont au midi. A mes yeux pourtant rien ne plaît comme ma Bretagne, mon bien-aimé pays, ma vie !

Quand je me promène à la Villa-Real, à Tolédo, auprès du palais du Roi ; quand je prie à l'église cathédrale, il est vrai, grand est mon plaisir ; mais quand j'approcherai de ma vieille petite ville de Vannes, bien plus grand sera mon bonheur ! Pour nous autres, Bretons, rien ne nous rend heureux, comme d'être en Bretagne, notre bien-aimé pays, notre vie !

J'ai appris, dans les pays lointains, — jusqu'à présent je ne le savais pas bien — que je n'aimais rien au monde comme le petit pays qui m'a élevé. J'aimerais bien mieux voir la fleur de la lande, que les beaux fruits qui sont à Naples, dans les arbres ! Je tournerais le dos à la mer bleue, au soleil brillant, pour revenir vite à mon pays bien-aimé, à ma vie !

Chaque jour, presque, je vais, à l'entrée de la nuit, pour mes quatre sous, me promener sur mer. Presque chaque jour, je prie mon vieux batelier de me chanter la chanson que sait chaque batelier. Souvent les larmes me viennent aux yeux ! — Pourquoi donc, pourquoi pleurè-je Le souvenir me vient que j'allais, sur le bateau de mon père, sur la petite mer de mon bien-aimé pays, ma vie !

Quand donc verrai-je Roguédas, l'Isle d'Arz, l'Isle-aux-Moines, Sarzeau, le pays riche ? Quand verrai-je Saint-Gildas, et boirai-je du vin de la petite Ilur ? Il fait beau voir les barques de Misène ; mais bien plus beau encore voir celles de Séné ! — Je ne voudrais pas être enterré ici ! Mon corps sera mieux dans mon bien-aimé pays, ma vie !

(*Doué ha mem bro*).

SOUVENIR D'ENFANCE

A ma sœur.

Ma sœur, as-tu souvenir de notre enfance ? — Moi, je n'ai jamais oublié ce temps.

Nous ne connaissions rien au monde que notre île, — et nous ne savions rien au monde que notre prière ;

Notre prière en breton, que nous disions soir et matin, nos petites mains jointes et à deux genoux.

A notre avis, il n'y avait au monde rien de beau comme notre église, la chapelle de la Vierge nous revenait surtout beaucoup ;

La petite chapelle de la Vierge, où l'on voyait une mère avec son enfant bien-aimé, et tenant en main un rosaire.

— Ma sœur, te souviens-tu quand nous allions ensemble, avec notre mère, à Sainte-Anne, la Sainte bénie ?

Notre mère, deux mois d'avance, nous disait : oui, si vous voulez obéir, je vous achèterai des souliers et je vous conduirai.

Je vous conduirai à Ste-Anne pour prier pour votre père.

— Oh ! oui, nous serons obéissants et laborieux, bonne mère !

— Ma sœur, as-tu souvenir de notre tante Jannik ? —

Quand elle nous disait ses contes, nous étions muets, nous ne disions pas un mot.

Elle parlait d'un char, d'un char plein de feu, — qui traversait, de nuit, le pays, et Satan était dessus !

Elle parlait de celles qui, pour mal faire, — vont chaque samedi soir sur la mer, n'ayant d'autre barque que leur tablier !

— Quand venait l'été, nous mangions notre souper près de la porte : — Pour préparer le couvert, nous n'avions pas grand'peine.

Nous avions pour siège une pierre, pour table nos genoux ; et, en guise de vin, nous buvions du lait plus blanc que neige.

— As-tu souvenir du bruit, du léger murmure qui s'élevait d'auprès de chaque porte, le long du village ?

Nous riions de cœur, oh ! oui, de grand cœur ; et, avant d'aller au lit, nous priions Dieu, notre père.

Ma sœur, te souviens-tu, lorsque j'apprenais le latin, tu venais toute courroucée, m'enlever tous mes livres ?

— Moi, je me rappelle les coups, les légers coups que tu appliquais, avec une gaule, sur les épaules de ton frère Jean.

Tu disais : laisse, mon petit Jean, laisse ton dictionnaire, et soyons toujours, comme auparavant, petite sœur et frère.

Ma sœur, as-tu souvenir de notre enfance ? Moi, je n'ai jamais oublié ce temps.

(*Doué ha mem bro*).

JOACHIM GUILLOME

LIVRE LABOURER

Récolte des fruits ; le cidre

Cependant, bientôt toutes les fleurs se fanent et tombent, les fruits nouent et croissent sur les branches qui commencent à ployer sous leur pesant fardeau ; le soleil, en prenant de la force, les colore par sa chaleur. Chacun s'approche, les uns les cueillent avec la main, les autres secouent la branche ; on ne voit de tous côtés que des pommes. Tous les sacs, tous les paniers sont pleins ; chacun charge son épaule d'un fardeau pesant, la grande voiture est remplie jusqu'au comble, les quatre bœufs s'arrêtent tout court, le cheval vigoureux est essoufflé. L'essieu de fer lui-même, craque sous son poids. Déjà j'entends le pilon frapper sur la pomme, le pressoir qui crie pour serrer la masse ; je vois se précipiter du pressoir, un ruisseau de cidre doux comme le miel ; je vois les barriques, les tonnes remplies, et bientôt toutes les chopines pleines sur la table. Tout le monde est joyeux, les voix s'élèvent : et même les demi-muets caquetent à qui mieux mieux. Buvez, ô mes chers compatriotes, étanchez tous votre soif, oubliez un instant vos pénibles travaux. Cependant, veillez bien, au sein de la joie, et n'abusez pas des dons de Dieu.

Le rossignol

Quelle délicieuse voix ! quelle douce mélodie ! Je vous reconnais, rossignol des haies, je reconnais votre voix. Tous les autres oiseaux prennent leur repos ; il n'y a que vous qui chantez jour et nuit.

Chacun d'eux ne sait qu'un air ; vous, vous changez de voix, de chanson et d'air. Tout à l'heure votre chant est un chant de joie, et, un instant après, c'est un chant de tristesse.

Rosignol, en votre vie, comme nous en la nôtre, trouvez-vous aussi mélancolie et angoisse ?

Quand je vous entends, pendant la nuit, dérouler, sous votre frais buisson, votre chanson qui paraît pleine de larmes, je songe que, peut-être, vous avez perdu votre compagne et que c'est elle que vous pleurez, ou que vous regrettez vos petits qui, encore à moitié nus, ont été arrachés à leur nid.

Mais, quand vous élevez votre voix claire comme l'or, je vous crois heureux et m'imagine que c'est votre bonheur que vous chantez.

Bergers, ne détruisez donc pas le nid du rossignol, et vous, chasseurs, respectez-le. Peut-être un temps viendra que, brûlés par la fièvre, en attendant le jour, vous entendrez son chant, et votre cœur fleurira, et vos maux s'adouciront et l'ennui s'éloignera de votre âme.

(*Livr et Labourér*).

LAN INIZAN

L'ESCARMOUCHE DE MILIN-AR-STANK

Vers 9 heures 1/2, nos hommes étaient de retour pour nous annoncer que Canclaux occupait les environs de Berven. En apprenant cela, M. de Kerbanalec, d'un coup d'œil, vit ce qu'il avait à faire.

Il dépêcha vingt d'entre nous, munis de bons fusils, nous cacher derrière les talus, dans la montée de Milin-ar-Stank, du côté de Berven. Il nous recommanda bien de faire quatre groupes de cinq hommes chacun et de mettre au moins cent pas entre chaque groupe. Quand les soldats seraient à portée de notre fusil, nous devions tirer les cinq ensemble et si nous étions attaqués, nous devions nous replier dans un autre champ ou garenne, toujours en nous rapprochant de Berven.

Si personne ne nous attaquait, nous n'avions qu'à recharger nos armes et à tirer de nouveau, lorsque les soldats se représenteraient devant nos armes. Les quatre groupes devaient agir de même.

Nous partîmes. Nous nous cachâmes dans une garenne d'ajonc, près du canal de Milin-ar-Stank. Nous étions là depuis quelques instants et personne n'apparaissait sur le chemin. Nous avions déjà décidé de désobéir à M. de Kerbanalec et de passer l'eau, lorsque nous vîmes, au haut de la descente, un soldat monté. Il resta immobile un instant, regardant à droite et à gauche, puis il s'en retourna. Nous entendîmes alors un bruit comme le roulement lointain du tonnerre ; il nous semblait même que la terre tremblait. C'étaient les canons qui produisaient ce bruit. « Ils arrivent, disions-nous les uns aux autres ! » Et en réalité, sous peu nous aperçûmes douze ou quinze soldats montés qui approchaient.

Ils descendirent jusqu'au pont et restèrent là, sauf un, qui se détacha de nouveau du groupe et qui vint jusqu'à notre hauteur à nous, les cinq premiers. Nous devions tirer dessus ; mais je trouvais qu'il valait mieux l'observer, et je dis à voix basse aux autres :

« Attendez, les gâs. Il est clair que celui-ci refait ici ce qu'il a fait là-bas, de l'autre côté et qu'il regarde s'il ne voit personne. Ensuite, ses camarades le suivront jusqu'ici. Quand ils seront venus tous jusqu'à nous, nous tirerons, tous ensemble, et les abattons ».

Mes camarades m'obéirent et, effectivement, ce que j'avais prévu arriva. Le soldat retourna vers ses camarades et tous les quinze avancèrent.

Ils étaient en face de nous, lorsque Per Kemener me donna un coup de coude, en disant : « Vois-donc là-bas, Ian ! »

Je détournai la tête et vis la grande route, depuis le haut, couverte de monde.

« Qu'importe, dis-je à Per, ceux-ci nous devons les envoyer dans l'autre monde ; après ce sera le tour des autres. »

Il ne nous avait pas fallu longtemps pour dire ces paroles et pourtant nous avions donné le temps aux quinze soldats de nous dépasser. Ils n'étaient pourtant pas trop éloignés. Et moi de dire : « Feu, les gars ! »

Nos cinq coups de feu éclatèrent et aussitôt nous entendîmes cinq autres coups tirés par nos cinq camarades qui étaient un peu plus haut. Les soldats étaient pris entre deux feux...

Deux hommes et un cheval restèrent sur le chemin ; un troisième était suspendu à son cheval, un de ses pieds dans l'étrier, et sa tête traînant à terre et rebondissant à chaque pierre. Ceux qui étaient restés en vie, s'enfuirent au galop vers leurs camarades.

C'est alors que nous vîmes de l'agitation parmi les soldats restés en haut, les uns à cheval, les autres à pied.

Nous comprîmes que nous n'étions pas de taille à résister, nous vingt, à tant de monde. Nous obéîmes donc aux ordres de M. de Kerbanalec et revînmes sur nos pas, en nous dissimulant derrière les talus ; et, une fois en haut, nous restâmes de nouveau à guetter les soldats de la République.

Nous n'avions pas peur. Au contraire, nous étions fiers d'avoir abattu des soldats à Canclaux.

(*Emgann Kergidu*).

PROSPER PROUX

LE MOUSTIQUE

(Petit navire de guerre)

I

Déplie tes ailes, mon gentil *Moustique* ! pimpant et coquet, sur la crête de vagues, vole, rapide et léger, comme la mouette.

Vite, plus vite, à tire-d'ailes, emporte-moi, loin, bien loin, de la terre, de la terre chargée de tant de noirs chagrins, si remplie de douleurs poignantes ; souillée de tant d'ordures !

A ta surface, vaste Océan, on ne trouve pas de fange, on ne voit point de ronces, on ne rencontre ni orties, ni buissons d'épines, il n'y a que l'eau, le ciel, l'immensité... Dieu !

Qu'il fait beau y vivre ! Qu'il fait beau y respirer ! Au-dessus de la tête, le soleil resplendissant, sous les pieds, la mer spumeuse, le grondement des vents dans la haute mâture.

Avec quelle rapidité bondit le sang dans les artères. Le cœur insoucieux, sans crainte, palpète d'allégresse au mouvement des lames.

Bonheur et plaisir ! Voir de tous côtés le poisson frétilant, folâtrer au sein des ondes, et l'oiseau charmant voler, joyeux, dans les airs.

La lune resplendissante, brille la nuit dans un ciel pur avec l'étoile scintillante de la patronne du pilote. *Ave Maris stella ! Mater alma !*

Bien souvent, alors, on se prend à rêver à sa douce jolie, à son pays, à sa mère, à son père ; puis, avec un long soupir, les larmes tièdes et douces vont rouler dans les abîmes.

II

Quand, un jour, on entendra un rugissement du côté de l'île du Saxon, *Moustique* ! arme ton dard ! ton petit dard acéré, puis, impétueux, le cœur bouillant d'ardeur, sus ! au Lion !!!

Qu'il est beau de mourir pour toi, Breiz-Izel ! au milieu du tonnerre et du fracas des batailles, la mer bleue pour tombeau, avec le pardon de Dieu.

(*Bombard Kerne*).

FRANÇOIS-MARIE LUZEL

L'ÉLÉGIE DE BRIZEUX

Mourir pour vivre !

Deuil à toi, deuil à toi, Basse-Bretagne ! Gémissiez et répandez des larmes, rochers, au bord de la mer profonde, et vous, chênes, au sein des forêts !

La Mort cruelle, comme un loup, quand il sort du bois, au milieu de l'hiver, fauche sans pitié dans Breiz ; sa faux est toute rouge de sang !

Mais ce sang-là a bonne odeur ; il sent la rose et l'aubépine blanche ; car c'est le sang d'un Barde, un vrai Breton, qui partout chantait son pays !

Brizeux est mort, le barde d'Armor. Il est mort pour vivre dans un monde meilleur : chantez le chant de deuil, bois et mer ; rossignol de nuit, gémis à haute voix.

Et vous, Marie du Moustoir, sur sa tombe priez Dieu et la Vierge, et mettez une rose nouvelle, au-dessus du cœur du pauvre chanteur.

Mais, où sera mis en terre le corps du Barde, qui chantait si bien le pays par nous tous tant aimé, *mer tout autour*, bois au milieu ?

Mettez-le au bec du Raz, avec un peulvan au-dessus de sa tête, en face de l'île de Sein, pour qu'il puisse voir encore les prêtresses qui passent.

Ou bien encore dans la plaine de Carnac, sous le plus grand des men-hirs ; et non loin de là, quelque part, il faudra planter un chêne.

Sur le men-hir fruste, sans ornements, gravez un petit livre doré, et au chêne une harpe sera suspendue par une chaîne d'or.

Et le vent de mer en passant, chantera des gwerz et des sônes ; et dans le chêne, le rossignol gémera toute la nuit.

Non, a-t-il dit, mettez mon corps à l'ombre des bois de Kermelo, dans une vallée près du Scorff : là, je dormirai d'un sommeil plus doux.

Dans votre Académie, ô Français, vous n'avez pas voulu du Barde de Breiz, qui toujours a si bien chanté son pays la petite Bretagne et la Foi.

Et vous avez bien fait, car dans un autre monde il est avec Gwenc'hlan, Aneurin, (une Académie qui n'est pas mauvaise), avec Taliesin et Merlin.

Mais en Bretagne il y a des Bardes encore ; chantez tous ses louanges qui dureront mille ans dans le pays ; chantez tous, et faites des gwerz.

Et moi je voudrais par dessus la mer bleue, à nos frères qui sont en lointain pays, porté sur deux ailes à grandes plumes, pouvoir aller dire : « Versez des pleurs ! »

« Hélas ! il est mort, le barde de Breiz-Izel ! bois et mer profonde, pleurez ! » « S'il est mort c'est pour mieux vivre, » a répondu une voix d'en-haut.

(*Bepred Breizad.*)

SOEZIK

Au mois de mai, quand le soleil est clair, quand chantent le merle et l'alouette, se leva Soezik de bon matin, et, promptement, elle s'habilla.

Coiffe de lin sur ses cheveux blonds, petite jupe à raies et bas blancs ; et de courir par les champs, pour cueillir de tous côtés des fleurs.

Légère et joyeuse, la jupe mouillée, dans l'herbe, par la rosée, ah ! si vous aviez vu Soezik ! Dieu, qu'elle était belle, la fillette !

Les mouches d'or, les papillons, et aussi les petits oiseaux, voltigeaient au-dessus de sa tête, en chantant chacun sa chansonnette.

Et ils lui disaient : « Bonjour ! bonjour, fillette au pied « léger ! C'est pour toi que les fleurs sont si belles, c'est pour « toi que nous chantons nos chansons ! »

Et le soleil levant, en la voyant si belle, si belle, était étonné, et un peu honteux, je pense, de se voir vaincu par une fillette !

Légère et joyeuse, la jupe mouillée, dans l'herbe, par la rosée, ah ! si vous aviez vu Soezik ! Dieu, qu'elle était belle, la fillette !

(*Bepred Breizad.*)

CHANT DU BERCEAU

Dors-là, ô mon petit enfant, petit ange blanc, à cheveux blonds, dors-là, au coin du feu, ton père est allé à Lannion. Dors-là, ô mon petit enfant.

Dors-là vite, mon cœur. Pour t'acheter un petit agneau, ton père est allé à Lannion, un petit agneau blanc et un rossignol. Dors-là vite, mon cœur.

Dors-là, dans tes linceuls blancs, et tu verras, pendant ton sommeil, les petits agneaux du Ciel, au-dessus de ta tête, qui paissent dans la rosée du matin. Dors-là, dans tes linceuls blancs

Dors-là, mon petit roitelet. Les petits agneaux sont les étoiles, dans les prairies du Ciel si gentilles, courant et folâtrant toujours. Dors-là, mon petit roitelet.

Dors-là, petit ange aux blonds cheveux. La lune est le berger qui les défend contre les loups. Vois, mon enfant, la belle prairie ! Dors-là, petit ange aux blonds cheveux.

Dors-là, roi de sa petite mère. Je t'achèterai un petit agneau, avec un petit grelot à son cou, oui, un petit grelot d'argent. Dors-là, roi de sa petite mère.

Dors-là vite, ma tourterelle. Mais si le petit agneau bêle, viendra le prendre dans son berceau un loup noir et méchant, du bois. Dors-là vite, ma tourterelle.

Dors-là, ma petite rose. Va t'en, loup noir, retourne au bois, car tu n'auras pas mon petit cœur, mon petit enfant à l'œil bleu. Dors-là, dors, ma petite rose.

Dors-là, ô mon petit enfant, bien plus beau que le fils d'un roi ; dors, mon petit agneau blanc, dors vite ; comme dans le paradis de Dieu, dors-là, ô mon petit enfant.

(*Bepred Breizad.*)

NARCISSE QUELLIEN

LA PROMENADE D'AHÈS

Quand la lune est levée sur le Mené-Hom, la baie de Douarnenez est incomparable.

Dès qu'approche le soir, le pêcheur, en bas de la montagne, Le pêcheur tourne et retourne, il tourne à sécher ses filets; Ensuite, assis en attendant que soit venue la tombée de nuit, Il reste à écouter la voix du vent, une petite voix de la nuit qui s'élève dans le lointain.

N'est-ce pas la nuée, par delà la mer, qu'on voit s'ouvrir, chaque soir ?

Le soleil couché, n'est-ce pas, chaque soir, le paradis qui s'ouvre là-bas ?

Et le long de la grève, qui donc entend-on chanter, dis-le moi, pêcheur ?

L'homme de mer à répondu : Ce n'est pas la grande porte du paradis (qui s'ouvre) ;

Mais c'est une ville qui s'élève vers le firmament pur, une superbe ville (qui se lève) de l'abîme profond.

Regarde ce palais au bas du golfe, et une église avec son clocher à plate-forme.

Et puis, regarde s'en allant aux danses avec son chevalier, la Princesse aux cheveux blonds.

A présent écoute comme chante doucement sur la grève le tiède vent d'été,

Et comme le flot touche aux rochers, ainsi que glisse une robe de soie dans un bal.

— Me diras-tu, pêcheur, quand les étoiles se mettent à briller dans le ciel clair,

Pourquoi les étoiles commençant à briller, le bal alors tombe dans les abîmes d'enfer ?

C'est la ville d'Is qui est ensommeillée là-bas, avec Ahès, sous un enchantement.

C'est cette fille qui mène les danses, chaque soir pour sa pénitence ;

Et quand elle aura fait le tour de la baie, elle descendra encore en son *pinité* (1) :

Reculez, au moment où elle passera, car ses regards sont deux tisons de feu.

Et si Dieu ne venait à mon secours, je la suivrais bien au bas de la mer. »

Mais il fait un signe de croix, le pauvre garçon, dès qu'il entend frôler la robe d'Ahès.

(Breiz).

LA MESSE BLANCHE

Dans ses Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse, Ernest Renan commente la pièce Ann Ofern Wenn (La Messe blanche), que son abandon de la vocation sacerdotale inspira à Quellien.

L'auteur met en scène un ivrogne, couché dans la douve du chemin, qui a une vision ; vers minuit, il aperçoit une procession de Trépassés qui se rendent, en silence, à l'église en ruines de St-Michel de Tréguier, pour y entendre la messe. Les bougies sont allumées et leur flamme se couche sous le vent passant par les vitraux brisés :

(1) Maison de l'expiation.

Et, ensuite, aussi merveilleux encore c'eut été d'entendre dans la nuit aveugle,

Autour du clocher, demandant à entrer, comme autour d'un navire, un pauvre oiseau de mer.

Trois fois fut entendu, cette nuit-là, la plainte de la mouette voltigeant à l'entour ;

Comme une cloche d'appel à cette grand'messe : *Introibo*, disait-elle, à chaque fois...

Les jours suivants, un voyageur demandait au sacristain de Tréguier :

« Pourquoi depuis trois nuits, sont les cloches en branle ?

C'est pour un incendie peut-être ? » « C'est pour quelqu'un destiné à être prêtre

Et qui s'en est allé dans l'autre monde sans avoir dit sa messe que sonnent les cloches toutes seules.

Mais il ne trouvera pas un enfant de chœur pour son office, disait le sacristain, si ce n'est un homme ivre, dans la douve du chemin, avec le péché mortel en son cœur ;

Hélas ! c'est pour Renan, mort avant d'avoir été prêtre dans son pays... »

Et Renan ajoutait : « Effectivement, voilà ce que je suis : un prêtre manqué. Quellien a très bien compris ce qui fera toujours défaut à mon église, c'est l'enfant de chœur. Ma vie est comme une messe sur laquelle pèse un sort, un éternel Introibo ad altare Dei, et personne pour répondre : Ad Deum qui lætificat juventutem meam. Ma messe n'aura pas de servant. Faute de mieux, je me la réponds à moi-même ; mais ce n'est pas la même chose. » (1)

(1) *Souvenirs d'enfance et de jeunesse.*

EMILE ERNAULT

LE ROSSIGNOL ET L'ÉPERVIER

*Dieu donna le Droit à la race des hommes,
pour être leur meilleur bien : Le Droit
prime la Force, qui règne chez les bêtes
brutes : le Droit est au-dessus de tout.*

Un rossignol chantait gaîment à sa bien-aimée, sur un arbre, une chanson charmante.

Ce n'est pas seulement sa bien-aimée qui l'écoutait avec joie ; un homme était près de là aussi,

Un poète grec s'était approché pour entendre ce chant harmonieux ; il n'osait faire le moindre mouvement,

Et à peine respirer, de peur de faire taire la voix pure qui résonnait dans le bois toute seule.

Sa pensée était une prière fervente. Dieu des vers ! si je fus fidèle à t'honorer du fond du cœur,

Allume en moi ton feu sacré ; fais que mes poésies soient douces et sonores, comme ces accents !

Voici venir, hélas ! de l'horizon un rapace aux longues ailes ; le rossignol a été saisi par l'épervier.

Le cruel voleur en ses fortes serres l'emporte haut, bien haut dans le ciel, sans souci de ses gémissements.

Mais le poète fameux Hésiode, quand il entendit les plaintes du chanteur, les larmes lui vinrent aux yeux :

Chantre bigarré du printemps, assassiné par un affreux brigand, ta mort ne sera pas sans fruit ! dit-il.

Et il composa en sa langue un beau chant de deuil pour le pauvre oiseau, avec une leçon pleine de sagesse :

Le Dieu d'en haut, notre Juge, nous a donné cette grande loi : Epargner la vie de tous nos frères.

Bêtes sauvages, oiseaux, poissons s'entre-dévorent, parce qu'un tel ordre n'a pas été fait pour eux ;

Mais le genre humain doit suivre la Justice, le Droit, son meilleur bien, qui est au-dessus de la Force, au dessus de tout !

Sage conseil exprimé longtemps avant la venue du Sauveur ; quelle honte pour un tyran chrétien !

Honte à celui qui opprime un frère plus faible, à l'homme qui, monstre infâme, pour son ventre ou son orgueil répand le sang humain !

(Mojennou brezonek).

JEAN-MARIE MARY

LE CHEVAL DE SÉBASTIEN

L'histoire du cheval de Sébastien en vaut bien une autre ; vous plaît-il de l'entendre ? Un groupe de jeunes gens, des plus vigoureux, étaient un dimanche attroupés auprès de lui dans l'aire à battre. Son maître, le tenant par la bride, le fit trotter dans tout le village. Entendez ce que dit alors chacun des jeunes gens : « O le beau cheval rouge ! c'est la fleur des chevaux. » Il est beau, bien sûr ; mais, quel dommage, qu'il ne supporte aucun fardeau ! Dès qu'il sent le moindre poids sur son dos,

il vous dresse la queue et lance des ruades. Voilà une chose étonnante, dit-on à Sébastien : un homme tel que toi, cousin, et qui n'a jamais pu monter son cheval !

— Non, il est bien vrai, je n'ai jamais pu le monter. « Par les moines rouges ! dit Jean, au camp de Chalons, j'en ai vu de toutes sortes. Le cheval le plus fringant ne m'a jamais fait peur. Souvent ce n'était pas sans peine ; mais j'ai toujours réussi. Sans me vanter, dans tout le camp on n'aurait pas trouvé, pour dompter une bête, un homme de ma force, de la force de Jean Le Breton... Et si l'on met en perche une barrique de bon cidre, ce n'est pas encore celui-ci qui me ferait trembler. » Et tous de s'écrier : « Le cidre ne manquera pas. Mais, prends garde à la bête, prends garde qu'elle ne te renverse ! » « Qu'elle me renverse!... Laissez-la moi ! » Jean se tient à son côté ; tout à coup le voilà dessus. Il serre les jambes. Le cheval hennit de fureur : voilà le cavalier par terre et le cheval au large. Le pauvre homme se relève en jurant : « Maudit cheval ! »

(Foër Vériadeg).

JEAN-MATHURIN CADIC

LE BROYAGE DES POMMES

Autrefois, pour faire le cidre, on écrasait les pommes avec de lourds pilons.

Que c'était beau de voir de vigoureux gars travailler avec ardeur pendant les veillées. Placés deux à deux ou quatre à quatre, de chaque côté d'une auge en bois, ils étaient là, les manches retroussées, le front baigné de sueur, pilant les pommes tout près du pressoir, et laissant retomber en cadence leurs lourds pilons.

Sous les coups des pilons, le marc jaillissait de tous côtés ; mais au fond de l'auge on voyait bouillonner le cidre doux.

Et, de plus, de temps en temps on se délassait pour boire un coup de cidre et étancher la soif.

Aujourd'hui, à la campagne, pour faire le cidre, on ne voit plus souvent piler les pommes. On préfère les moulin dans des moulins en fer.

L'un jette dans la caisse du moulin les pommes bien mélangées. De chaque côté du moulin, deux hommes vigoureux tournent les grandes roues et travaillent de toutes leurs forces. Ils suent, ils gémissent, ils sont haletants ; mais il faut quand même continuer à travailler.

Le moulin tremble et remue sur sa base. Les engrenages en fer sifflent, grincent et gémissent. Dans la caisse les pommes s'agitent et cherchent à éviter la gueule du moulin tout ouverte pour les avaler.

C'est ainsi qu'à la vue de l'épervier, un pauvre petit oiseau s'efforce de fuir le danger.

Il bat des ailes, s'agite et cherche à s'éloigner pour échapper à son ennemi.

Le terrible épervier, les ailes déployées, plane dans les airs et darde sur lui son regard sinistre.

L'oiseau tremble et pousse des cris ; mais, cloué en place, on le voit, bientôt, tomber, comme frappé à mort.

Ouvrant ses serres, l'épervier se précipite sur lui, et l'emporte au fond des bois où il le tue, le plume, en fait son repas, ou le partage avec soin entre ses petits.

C'est ainsi que les dents du moulin, tout nouvellement aiguisées, saisissent les pommes et les broient sans pitié.

(En Avaleu hag er Chistr).

FRANÇOIS FALQUERHO

JOBIG

C'est un simple récit du pays de Bretagne.
Bonnes gens, qui m'ouvrez vos toits hospitaliers
Quand, lassé d'une course à travers les halliers,
J'ai parcouru la plaine et gravi la montagne,

Ecoutez le récit que mon cœur a chanté.
Il est écrit pour vous habitants des chaumières,
Qui conservez la Foi, l'espoir, la charité,
— Vrais chrétiens, vrais Bretons —, au siècle des lumières.

L'enfant de Kerlérec, pauvre petit pâtre,
Qui courait autrefois, pieds nus, dans la campagne,
Je vous dirai comment il devint prêtre un jour.
C'est un simple récit du pays de Bretagne.

**

Ce matin-là, sur la lande en fleurs, Jobig gardait son troupeau.

Son troupeau de moutons, qui s'éparpillaient au milieu des ajoncs et des bruyères.

Sur les buissons couverts de rosée, les oiseaux disaient leurs chansons les plus belles ; et, joyeux, comme les oiseaux, sur la lande en fleurs, ce matin-là Jobig chantait.

Il chantait gaiement, le pauvre orphelin de Kerlérec, le petit pâtre qui gardait le troupeau de son maître au milieu des bruyères et des ajoncs.

Pendant qu'il chantait, monsieur le Recteur vint à passer dans le petit chemin qui traverse la lande. Son bréviaire à la main, il allait lentement, il allait visiter les pauvres, les chers pauvres du bon Dieu.

« Que Sainte Anne vous garde, monsieur le Recteur ! Bonjour et bonheur à vous ! »

— Et à toi pareillement, petit Job, qui chantes aussi gaîment que les anges du Ciel, presque aussi bien que les beaux anges qui peuplent le Paradis.

— Aussi bien que les anges du Ciel, non vraiment ! Qui pourrait chanter comme eux ? Mais aussi bien que le vieux Yvon qui chante, le dimanche, à l'église, je ne dis pas. »

Le bon recteur sourit, et en souriant il caressait le petit pâtre, qui le regardait avec ses grands yeux : « Viens me voir, Jobic, viens me voir, dimanche prochain, au presbytère : je veux entendre encore tes belles chansons. »

..

Après la messe, le petit Job s'est rendu au presbytère, où il a chanté devant monsieur le Recteur.

Et, après avoir chanté, il a lu d'une voix claire, car il sait lire dans les gros livres ;

Et le prêtre lui a dit : « Laisse tes moutons, petit Job ; quitte la lande en fleurs, si tu veux rester ici ».

Au presbytère Jobic est resté.

C'était bien beau la vaste lande avec ses buissons de houx et ses vieux chênes, avec ses menhirs et ses bruyères ;

Il l'aimait bien, le petit pâtre, quand il gardait son troupeau, en chantant ses chansons.

Mais, aujourd'hui, le petit pâtre aime mieux pourtant la chambrette où il étudie, le jardin où il travaille, la pauvre église où il répond la messe et le lutrin où il chante, le dimanche, aussi bien que le vieux Yvon...

(Jobig). (Traduction de Max Nicol).

JEAN-BAPTISTE OLIÉRO

LE FANTÔME DE NUIT

Ne lâche pas le gouvernail, Marsouin !
Tiens donc bon, Malédiction !

Il fait nuit noire, le temps est en furie ; aucune lueur sur terre, au ciel nulle étoile ; on n'entend que le tonnerre, on ne voit qu'éclairs, les montagnes tremblent et les grottes résonnent.

Les vieux arbres dans les bois, secoués par le vent, sifflent et geignent. Les corbeaux noirs effrayés, croassent, croassent ; dans l'excavation d'un chêne le chat-huant, à l'œil de chat, hulule sinistrement.

Loin des bruits du continent, sur la mer déchaînée, au milieu de la tempête, du vent et de la pluie, les bateaux dansent, tels les Korrigans quand ils chantent leur chanson, la nuit au fond du bois.

Dans l'obscurité, là-bas, en plein golfe du Morbihan, un petit bateau, comme un oiseau, avec ses ailes légères vole, vole sur les vagues, ses deux voiles rouges tendues, sans craindre ni écueil, ni vent, ni obscurité.

Pour empêcher le petit bateau de sombrer, qui tient dans sa main de fer la barre ? Sans crainte, à l'avant, qui se tient debout, épiant comme un milan, épiant, épiant encore ?

Marsouin, démon des poissons et Crapaud de Mer, le loup de l'océan, ont, le jour des Trépassés, levé rapidement l'ancre minuit sonnante, pour rechercher le Poisson d'or, que nourrit un Korrigan au fond de l'océan.

Et pire, que des démons, ils blasphèment et jurent : « Le Poisson d'or ! Le Poisson d'or ! Où est-il, malédiction ! Korrigan maudit, jette-le nous, le Poisson d'or que tu nourris de sang, de tout temps, sous la mer. »

Quel spectacle effrayant ! Un fantôme, de mauvaise humeur, se précipite à l'arrière du bateau et dit, en prenant la barre : « Crapaud de Mer et Marsouin, accompagnez-moi tous deux pour rôtir le Poisson d'or au four brûlant de la Mort. »

« Tu es mal venu, ce soir, Fantôme maudit ! Tu es impuissant à ravir les os du Crapaud et du Marsouin. Jette-nous le Poisson d'or, si tu tiens à la vie. » Le Fantôme aux yeux sombres ricana en riant.

« Tu ris, Fantôme maudit ! Jette-nous le Poisson d'or. Tu ricanes ! » Avec sa main de fer le Marsouin l'écrase sur la vague : « Va laver ton museau dans la mer avec tes artifices, et sèche-le, si tu veux, au feu rouge de la Mort. »

Depuis, chaque année, le jour des Trépassés minuit sonnante, trois voix se font entendre, hurlant sur la mer, auprès des rochers de Penboc'h. Elles pleurent, elles rient, elles jurent rageusement et maudissent.

Tiens bon ta barre, Marsouin !
— Va à ton diable, Malédiction !

(Barhonicheu).

ANATOLE LE BRAZ

JEANNETTE LE DIZÈS

Pendant que sont François et Marie à table, à boire du cidre, assise sur l'âtre, Jeannette est triste.

Jeannette est toute triste, sur l'âtre assise ; Jeannette aime François, lequel ne l'aime pas.

Car, hélas ! dans la maison, elle n'est qu'une servante, et François, qui n'est pas un sot, préfère la maîtresse.

La maîtresse a de l'argent, et Jeannette hélas ! n'a que des cheveux blonds, au-dessus de ses yeux bleus.

Marie a du blé dans ses champs : vous, Jeannette, sa servante, laissez rire Marie, et pelez vos pommes de terre.

François ne regarde pas de votre côté, fillette, et cependant votre regard est lumineux, comme le soleil, au milieu du jour.

François et Marie, à Pâques, seront mariés tous deux ; vous, Jeannette, vous porterez à manger aux cochons, dans leur soue.

Pelez donc vos pommes de terre, ne levez point votre tête, fillette aux yeux bleus, sous les cheveux blonds !

Baissez le front, Jeannette, cachez votre charme ; Marie a tout plein de tristesse : à François plaît Marie.

Et cependant, pauvrete, si c'était à moi de choisir, je choisirais tes cheveux blonds et tes yeux bleus.

Que si tu fermes ton cœur, laisse la clef dans la porte. Meilleur que François, peut-être viendra demander qu'on lui ouvre.

Et quand arrivera celui-là, matelot ou soldat, mets autour de son cou nerveux tes deux bras dans une ferme étreinte.

Bâti ta maison dans la lande ou sur le bord de la grève, fais-nous des enfants joyeux, sain leur sang, rouge leur joue.

Fais-nous des gens vrais de cœur, comme nos pères d'autrefois, Bretons en tout temps, et le jour et la nuit.

Donne-leur du lait de Bretagne à têter, et quand ils seront devenus grands, quand auront blanchi tes cheveux blonds au-dessus de tes yeux bleus, chante-leur qu'il vaut mieux, l'amour plein la main que l'argent plein les armoires ou du pain plein le four.

..

Cette chanson-ci par un clerc a été faite, à Quimper, pour Jeannette Le Dizès, servante à Fontaine-Pierre.

Quand vous étiez si triste, Jeannette, celui-ci n'était pas loin de vous, pas plus loin qu'il n'y a de l'âtre jusqu'au banc du lit.

(*Bleuniou Breiz*).

PIERRE PRONOST

SONE

Auprès d'une colline, il y a une modeste chaumière ; dans son boqueteau d'arbres comme elle est charmante ! Combien de fois, chaque jour, pour aller vers elle, je prends le sentier qui conduit à sa porte.

Pour gagner le cœur de ma douce joie et chère, qui m'apprendra une sone agréable et tendre ?

Pourtant, je reste toujours, derrière la haie, caché, et je reviens sans l'avoir vue ; pourquoi donc perdre si souvent mon temps ? Pourquoi soupirer sans souffler mot ?

Hélas ! dans la chaumière est mon amour ; la plus belle jeune fille que je vis de ma vie. Et je l'aime du fond de mon cœur, et en vérité ; mais je reste muet, de peur qu'elle me dise : non !

(*Annaïk*).

YVES BERTHOU

LE DEVOIR

Lorsque la Duchesse Anne donna au Roi français ce gentil pays, la pauvre Dame ne savait point qu'un Roi serait décapité.

Quand elle nous disait : Voici votre père, elle ne se doutait point que le sang coulerait, le sang des Bretons, pour défendre leur tête contre les Français.

Elle ne savait point que nous serions, un jour, mis à mort pour notre Foi, pour nos coutumes, pour notre grandeur d'âme, par ceux-là qu'elle nommait nos frères.

Ta couronne de Reine nous coûta cher, ô Duchesse ! Nous n'avons pas fini de la payer, après un laps de cinq siècles.

Nous avons donné argent et or et sang, les riches comme les pauvres ; nous donnons encore nos peines quotidiennes à ceux qui ont volé notre patrimoine.

Anne, que donnerons-nous donc encore, nous qui n'avons plus rien aujourd'hui ? Nous avons abandonné tous nos biens et nous sommes saignés à mort.

Ta couronne était belle, je le sais ; ce n'est point assez de biens terrestres pour la payer, hélas ! à la France ; il faut encore les biens d'outre-tombe.

L'on a renié les Ancêtres, l'on a renié la Langue et les vieux Us, la Foi, la Vie éternelle ; quelle autre calamité prépare-t-on ?

Chaussures de bois et couronne d'or étaient aussi déplacées dans la maison du pauvre, que dans le palais du Roi, en ton temps comme au nôtre.

Qui donc chantait tes « sabots de bois », les « sabots de bois de la Bonne Duchesse » ? Hélas ! Il y eut en toi trop de vanité pour voyager en sabots !

A ta suite, nous partons encore pour la France, aujourd'hui aussi pauvres que jadis ; nos sabots de bois ont des semelles de fer ; mais notre couronne est en épine.

O mes frères ! levez le front ! Ce n'est point demain : Aujourd'hui, à l'instant, nous devons trancher nos entraves et lever les yeux vers les hauteurs.

Plus de bride ! Bretagne libre ! Mépris aux Français sans pitié ! Plus de maître sur la terre ! Le soleil brille pour nous tous.

Plus de bride de la part de la France ! Ni maîtresse, ni maître ! A nous de choisir un homme, si un homme doit nous diriger.

Et cet homme devra être de notre sang et du plus pur. Bretagne aux Bretons ! A eux le Pays fécondé par leurs morts !

Leur sueur, leurs ossements, leur sang prodiguent la sève aux arbres ainsi qu'aux grains : restons liés à ce sol qui vit leurs joies et leurs douleurs.

Anne épousa le Roi (l'épouserait-elle encore aujourd'hui?) Mais, ni maintenant, ni jamais, nous n'avons, nous, épousé la France.

Chacun chez soi, en son Pays, sinon le sang, ici, coulera !... Bretagne est terre sainte ! Pour la défendre il est beau de mourir.

La mort est bien peu de chose quand on a son âme à sauver ! L'homme le plus faible sera fort, s'il place son espoir dans le Ciel.

Deux seules choses sont nécessaires : Etre libre en ce monde, pour vivre loin des pervers ; être heureux dans l'autre vie.

(Dre an Delen hag ar c'horn-boud).

LA VIEILLE

Certain jour la Vieille s'étendit en son lit-clos ; ce n'est point une nuit, ce n'est point une semaine : quatre cents ans a duré son sommeil...

Pendant mille ans, bien des Rois eurent leur part de son amour ; mais elle leur a survécu. Pure son âme, pur son corps, comme neige.

En dernier lieu elle épousa un roi de France, qui la chérissait, car elle fut touchée en sa jeunesse par une fée, son cœur encore serein et si libre !

Un jour, au crépuscule, un valet souffla le feu dans le château... Le Roi fut décapité : la Vieille alors se réveilla.

Cent autres années se sont écoulées : la Vieille n'est pas vaincue, et l'on a beau frapper à sa porte, ce n'est point au valet qu'elle vendra son honneur.

La Vieille, c'est notre mère Bretagne, en son sein le cœur enflammé : « Plutôt, dit-elle, plutôt mourir ! Jamais ne sera souillée la Bretagne. »

Debout ! enfants de l'Arvor ! Qu'en nous monte la fureur, la fureur sacrée pour chasser les ennemis de Celle qui nous nourrit.

— « Dis-moi, que ferais-tu, fils aimant, si tu voyais quelqu'un mépriser ta race ? »

— « Ma lourde main, sur-le-champ, le rendrait muet. »

— « N'entends-tu pas l'étranger calomnier journellement ton père, tes frères et ta mère ? » — « Si je l'entendais, il ne resterait pas valide. »

— « Ouvre donc tes oreilles, alors ; écoute et, tous les jours, tu entendras les paroles haineuses des hommes sans règle. » — « Je pourrais bien donner quelque mauvais coup. »

— « Alors donc, sur eux tu cogneras : car ils deshonorent ta Patrie ; ils abattent sa renommée et son langage : pour un Breton cela n'est-il pas une honte ? »

« Ne vois-tu pas que l'on prétend lui faire échanger son vêtement, ses mœurs, sa Foi même ? » — « Malédiction ! Malédiction ! Je fus longtemps aveugle ! »

« Gourdin de chêne, accours en ma main, j'ai bien des os à broyer, j'ai à fendre bien des crânes, accours ici, bon gourdin, mon gourdin. »

« Feu et tonnerre ! Je prétends que personne à la Bretagne ne touchera. Malheur à celui qui approchera : sur sa peau je signerai mon nom !... »

(*Dré an Delen hag ar c'Horn-boud*).

CHARLES ROLLAND

LES GARS DE BRETAGNE

En une grande lande, au sommet de la colline, à l'abri des ifs et des hêtres, face au vent et aux ouragans, dans un coin de chaumière ; oui, là, braves gens, sur une dure couche, battit mon cœur, en venant au monde. Oui, c'est là que je suis né, que j'ai été bercé, que j'ai grandi.

C'est là, je m'en souviens bien, qu'étant enfant, j'ai eu souvent chaud et froid. Mal vêtu, sans chaussures et nu-tête, je devais circuler comme les autres. Eh bien ! c'est là, braves gens, au milieu de mes loques, que mon cœur bondissait en courant les champs. Oui, c'est là que je me plaisais dans mon dénûment.

Là, il ne pousse dans le sillon, que du chanvre, du seigle, du sarrasin, de l'ajonc, du genêt, de la bruyère rouge, eh bien ! qu'importe, braves gens, avec les fleurs de la montagne, j'étais content et joyeux, à leur exemple. Vigoureux et gai de corps et d'âme, avec les belles fleurs de la montagne.

Là, au lieu de mille bruits, on entend sonner la grande cloche de la paroisse, l'appel du Korn-boud (cor d'appel), la voix grêle du pâtour, le biniou sonnante pour la danse. Eh bien ! braves gens, cette chanson, je restais l'écouter le cœur ému, il n'y avait pas pour moi au monde de musique plus chère.

Là, au milieu de l'hiver, souvent, j'ai eu des peines variées : inquiétudes, froid, faim, privations, chagrin et plaintes à satiété ! Eh bien ! qu'importe, braves gens, au milieu du rude hiver, je sentais mon cœur bouillir, bouillir d'amour malgré ma pauvreté !

Je demande à finir mes jours, quand je ne serai plus bon à rien, là, loin, loin du bruit des cités et de l'orgueil de ce pauvre monde. Là encore, braves gens, où règne encore, avec les coutumes ancestrales, le bonheur, la paix et l'amitié au milieu de la pauvreté.

Maintenant, braves gens, lorsque je serai appelé, pour aller là où sont nos vieux parents, faites, au nom de Dieu, que je sois enterré dans le petit cimetière de ma paroisse ! C'est là encore que tressaillera mon cœur, en entendant le biniou du berger sonner et toutes les voix aimées de mon pays béni.

(Kaniri).

TOUSSAINT LE GARREC

CE QU'AIME LE BRETON

J'ai visité les pays les plus célèbres de la terre, pays chauds, pays tempérés, pays aux innombrables richesses ; mais nulle part je n'ai trouvé rien de comparable au pays de mon berceau. Le plus beau pays de ce monde est mon pays la Bretagne !

J'ai vu des arbres aussi hauts que la tour de Tréguier, lever, inébranlables et orgueilleux, leurs bras dans les airs ; et pourtant, je préfère entendre la voix du vent dans les vieux chênes moussus des forêts de Bretagne.

J'ai vu les belles femmes qui règnent dans les cités, celles pour les yeux desquelles se tuent les hommes ; et pourtant, douces leurs mignonnes joues et carminées leurs lèvres, plus belles que celles-là sont les filles de Bretagne.

Mon cœur a tressailli et mes yeux se sont réjouis devant des fleurs merveilleuses, aux parfums pénétrants. Avec plus de plaisir je jette encore un regard sur les fleurs d'or qui brillent sous le soleil de Bretagne.

J'ai vu les choses nouvelles élevées dans les villes, que d'aucuns contemplent bouche bée ; la Tour Eiffel, cependant, évoque moins de souvenirs que les pierres millénaires levées en Bretagne.

J'ai entendu des chanteurs, des chanteuses incomparables, renommés et vantés aux quatre coins de la terre ; mais combien plus beau est, sur le haut de la colline, l'appel des pâtres dans la vieille langue de Bretagne !

J'ai entendu aussi, au milieu de la nuit noire, au-dessus de la plaine terrorisée, rugir le lion ; il est encore plus impressionnant d'entendre le cor de guerre, appeler à la bataille les rudes gâs de Bretagne.

Malgré les nuages qui couvrent souvent notre ciel ; malgré les épines de nos landes et la trahison de nos côtes, le meilleur pays pour vivre, le plus doux pour mourir, celui que j'aime au-dessus de tous, c'est encore mon pays la Bretagne !

(*Moueziou an abardae-noz*).

PIERRE MARTIN

LES LUTTES DE SCAER

..... Pied contre pied, tête contre tête, front contre front, nez contre nez, les quatre lutteurs de Scaër et les quatre lutteurs de Guisriff, au milieu des cris qui s'élèvent de tous les côtés,

cherchent leur prise et leur point, afin de gagner un chapeau. L'herbe sera complètement écrasée sous leurs talons avant qu'aucun d'entre eux ne remporte la victoire.

Lorsqu'un des lutteurs fléchit, lorsqu'il tombe sur l'herbe, on n'entend que : « Il y a saut ! — Il y a saut ! Il est tombé sur le côté ! » Si c'est quelqu'un de Scaër, aussitôt les hommes de Guiscriff, malgré Beuzic-Le-Boiteux, se lancent dans l'arène, portent sur leurs épaules celui qui a réussi à mettre son adversaire sur le dos. Alors, tous les patriotes de Scaër hurlent : « Il n'y a pas saut ! Il n'y a pas saut ! S'il y a de l'herbe sur son ventre, il n'y en a pas du tout sur son dos ! » D'autre part, quand un lutteur de Guiscriff tombe à son tour, les gâs de Scaër crient : « Il y a saut ! celui-la, bastagnez ! a été détaché comme il faut ! » Ils se ruent en foule au milieu des lutteurs, pendant que les Guiscrivites crient : « Il n'y a pas saut ! Il est tombé sur le côté ! » Pour rétablir la paix, le Maire et ses bourgeois ont reçu du bon Dieu la sagesse qu'il faut. Ceci peut-être paraîtra étrange : on trouve encore, aujourd'hui, un peu de justice à Scaër !

Voici la grande bataille !... Le mouton fait le tour de l'arène. Tenant la corde en main, le grand Guégan, avec sa longue barbe hirsute, défie n'importe qui des cantons de Gourin et du Faouët de lui enlever le mouton. « Si c'eût été Yves Hervet, Duval ou Jean Navellou qui eût tenu la corde, dit Louis Nihuellou, j'aurais tremblé sans doute avant de dire : « Arrête-toi ! » Mais, je crois, que Guégan, malgré toute sa force, s'il n'a les jambes montées sur du fer ou de l'acier, ne restera pas debout après un coup de mon grand orteil : « Arrête-toi, grand Guégan, arrête-toi ; je suis ton homme ! »

— « Ah ! bastagnéz, grand Guégan, dit Yves, de Pen-Coat-Loc'h, tu as trouvé ton maître. Grâce à ton poids de deux cents livres, dans la balance du Moulin-Neuf, tu le tiendrais en l'air, mais dans une partie de lutte, comme l'hercule Goliath, tu seras terrassé sans doute par ton petit adversaire. »

.....
Droit comme un pilier de barrière, Louis Nihuellou cherche à saisir du pied le talon du grand Guégan, tout courbé au-dessus de la prairie.

Chaque fois qu'il croit avoir trouvé sa prise, on voit une motte de terre se détacher brusquement de la prairie et s'élever en l'air : « Approche donc, grand Guégan, crie-t-on de tous les côtés ; redresse un peu ton dos, montre la couleur de ta barbe. » Lorsque le grand Guégan est fatigué de reculer, « Allons ! dit Maurice Bodet, le voilà bientôt par terre ! » Maurice avait à peine achevé sa phrase, qu'on vit le grand Guégan allongé sur le dos.

Léger, vif et joyeux comme une souris, Louis Nihuellou se redresse sans la moindre ostentation. Le Maire et ses dignitaires, M. de Kerjégu, le grand Guégan, lui-même, tous lui tendent la main. Ce n'est pas à propos d'un petit mouton de lande que Scaër et Guiscriff se déclareront la guerre. Guégan et Nihuellou trinqueront comme deux vrais amis avant de quitter le champ de luttés, et le petit mouton de Stang-Audren broutera demain dans les garennes de Saint-Tugdual, sans foncer, tête première, sur ses nouveaux compagnons.

(Pardon Skaër).

CLAUDE LE PRAT

LE RUISSELET

Combien de fois, en été, me suis-je plu, loin du bruit, en un lieu solitaire, dans une prairie, tout à fait seul, près d'un ruisseau qui coule silencieux ?

Pendant que brûle le soleil bouillant, assis sous un chêne, je contemple l'eau, sans repos portant de la fraîcheur de tous côtés.

Par l'eau du ruisseau, des pelouses font germer des fleurs de toutes couleurs, toutes parfumées, comme des étoiles nous les verrons.

« Oiseaux, votre chant agréable rend mon esprit heureux ; voici de l'eau fraîche. Sans peur, plongez-y vos plumes roussies. Puisque vous avez louangé votre Créateur, sûrement vous avez soif.

Approchez-vous donc, petits oiseaux, buvez de l'eau courante des campagnes. » Des insectes ailés, aux brillantes couleurs, passent au-dessus de l'eau, cherchent à rafraîchir leurs membres. Je les suis avec plaisir.

— « Dites-moi, ruisseau joyeux, où allez-vous si lentement ? Toujours pressé, jamais vous ne prenez de repos et nulle part ne vous arrêtez.

— Je vais, ami, me jeter dans la grande mer, hélas ! m'y perdre... Comme toi, je ne fais que passer, sans rester jouer dans la vallée. »

La leçon me fit rêver. Mon esprit s'envola vers l'autre monde. Combien de gens devraient écouter le ruisseau comme je le fais ?

(*Mouez Reier Plougastell*).

●
CHARLES COTONNEC

CHAGRIN ET AFFECTION

.....
Etendues sur leurs lits, les membres brisés, d'aucunes ne peuvent se lever, faire un pas.

D'autres vivent, ayant perdu la vue, dans l'obscurité, dans la nuit toujours, sans jamais de clarté. La beauté du monde est maintenant morte pour elles. Les personnes, dans leur jeunesse, si jolies, si belles, elles ne les verront plus ; il n'est plus dans les campagnes, pour elles de fleurs éparpillées dans les prairies, ni de sourire aimable, naissant sur les lèvres. L'affection qui toujours brille dans les yeux, leur restera cachée jusque au Paradis. Certaines ont le nez rongé par la maladie, elles ont honte devant leurs semblables, elles ne veulent plus être vues.

Une autre souffre nuit et jour, pourrit ses entrailles, le chapelet en main, elle attend la mort. Chacune a son mal, chacune porte sa croix, comme, hélas ! le fit Jésus, autrefois.

Le médecin, avant qu'elles ne ferment les yeux tente encore de semer dans leur cœur la douce espérance de l'amélioration. Son cœur se fend, plein de pitié, en voyant sur la terre le purgatoire de la vie.

Quelqu'un, tous les jours, s'en va au cimetière, rapidement son corps est déposé en terre bénite.

Avant la mort, le pauvre se recueille, dit sa prière, pour purifier son âme et recevoir l'absolution, il confesse les péchés du pauvre malheureux.

Toujours et à jamais, Jésus les écoutera. Abandonné dans la vie, oublié dans la mort, bonne chance pour le pauvre de monter au Ciel, près des anges.

Devant ses yeux, elle ne voit que la misère, la vieillesse, la mort le long de ses jours.....

... Le pauvre n'a de plaisir, ici-bas, que dans son rêve. Il ne possède que son rêve, c'est toute sa fortune. Durant sa jeunesse, il a encore un peu d'espoir ; il le perd avec l'âge, avec les durs moments.....

... Voilà la destinée de l'homme sur la terre, entre le berceau et la tombe, chagrin et affection. Vous tous qui le

pouvez, donnez aux pauvres l'aumône, pour les tirer des peines et des chagrins. Bardes de Bretagne, semez par vos poésies, les belles fleurs de joie au milieu des cœurs...

(*Sonjennou eur C'Hernewad*).

●
GEORGES LE RUMEUR

LES CHARMES DE MON PAYS

Immensité de la mer ! Beauté des landes ! Gentillesse resplendissante des campagnes dorées ! Sauvagerie des côtes vierges ! Paix profonde des bois ! Que vous êtes réconfortantes pour mon âme endolorie !

S'il me fallait vous abandonner pour toujours ; vous délaisser pour aller vers les villes de France, alors mon pauvre cœur se briserait certainement, et rien ne pourrait plus me défendre contre la mort.

Mais cela n'arrivera pas ! Je vous aime trop. Vos charmes sont innombrables, doux pays de mon berceau ; au milieu de vous, sans cesse, libre je chanterai.

Et ma voix forte, semblable à la voix des vagues, pour cela, parfois se fera tendre, comme celle de l'enfant disant sa prière.

BROCÉLIANDE

Quand la chaleur est intense, j'aime aller alors rêver ou lire dans la forêt de Brocéliande. Là, à l'ombre fraîche de ses chênes, j'entends gémir les voix du Temps passé.

Que de bardes, tout au long de ses sentiers étroits, ont jeté vers le ciel leurs bardits enflammés ! Que de chevaliers hardis sont nés aussi, en son sein, pour défendre l'honneur de la Petite Bretagne !

Ses landes accidentées, ses vallées agréables et ses monticules gardent encore pur le souvenir durable de Viviane, du grand Arthur et de Merlin.

Et comme lorsqu'ils étaient en vie, l'eau de la fontaine de Baranton, en caressant ses bruyères, murmure toujours joyeusement, nuit et jour, sans répit, sa minuscule chanson.

(*Breiz Diwarvel*).

●
JEAN-PIERRE CALLOC'H

FIAT

Puisque vous avez voulu me rendre ma liberté, quand je souhaitais d'être enchaîné au pied de Vos autels ; puisque le rêve de ma jeunesse est mort et que Vous m'avez enlacé dans les rets des malheurs ;

Puisque dans la tempête, il me faut me plier, chaque jour et en tout lieu, aux pires chagrins ; puisque mes pensées dans ma pauvre tête dansent péle-mêle ; puisque je ne sais plus, aujourd'hui, où je vais ;

Puisque vous m'avez replongé dans ma bassesse, et assombri mon horizon, alors qu'il se montrait si clair ; puisque Vous avez enveloppé mon âme de ténèbres ; puisque Vous avez jeté sur mon épaule le fardeau de Votre Croix ;

Puisque le gouvernail de mon navire a été enlevé par la mer ; puisqu'ils ont mis mon nom sous les pieds ; puisque je suis brisé et que je pleure... O Maître, soyez béni pour ce que Vous avez fait !

Soyez béni de m'avoir choisi, malgré que je sois pécheur, malgré que je sois néant, pour trainer Votre Croix par les chemins de toute la terre : Vous suivre, Vous suivre, que cela fait de bien !

Oh ! la charge est lourde pour ma faiblesse ; plus d'une fois je Vous ai prié de me l'ôter ; plus d'une fois je crie du fond de ma misère : « Quand, ô Père, finira mon pèlerinage ? »

Souvent je pense : « C'est trop dur tout de même ! » Et mon cœur se soulève, rassasié d'amertume, et je dis à ceux qui passent sur le chemin : « Regardez. Quelle douleur est pareille à la mienne ? »

Souvent je suis las jusqu'à la mort... Mais, ô Père, quand vous me voyez défaillant sur le terrain, alors au fond de mon cœur Votre Voix parle doucement ; et je me relève, fortifié, puisque Vous êtes là !...

Maître, je lis souvent Votre saint Evangile, chacune de Vos paroles est une fontaine de force, chacun de Vos actes est un enseignement, car je sais que Vous avez été, trente ans, une Victime.

Je sais que Vous êtes né dans la pauvreté d'une étable, où il n'y avait que deux bêtes autour de Vous, d'abord ; je sais que Vous avez vécu dans la douleur et les larmes, et que Vous avez souffert les maux les plus durs.

Au Jardin des Olives, je sais, le glaive du doute, traversa Votre Cœur au point que Vous avez sué du sang ; je sais que Vous êtes monté le premier au Calvaire, et à combien de pierres, en chemin, Vous avez blessé Votre pied.

A vos plaintes, je sais, le Ciel resta sourd : je sais : Vous avez été renié et abandonné, chose dure ! Et le jour où Vous achetiez le salut de la terre, deux ou trois femmes seulement pleuraient sur Votre Mort.

Oui. Je sais toutes ces choses. Et si je pleure, comme l'enfant se tait lorsqu'il entend une belle chanson, Votre Evangile sèche mes larmes, quand je Vous vois, né entre deux animaux et mort entre deux voleurs !

Maintenant, que soit faite sur moi Votre volonté entière, tout au long de ma vie ! Avec un cœur allègre j'irai à travers ma nuit en portant mon fardeau, puisque Vous m'avez donné, mon Maître, un flambeau.

O Foi de mes ancêtres, flambeau béni, Etoile qui m'accompagne n'importe où je vais, puisque vous m'avez, jusqu'à aujourd'hui, conduit, brillez sur mon front jusqu'à l'heure dernière !

(*Ar en Deulin*).

PHILOMÈNE CADORET

MA PETITE MAISON

En une vallée sans pareille, plaisante, à l'ombre d'un chêne élevé, parmi la verdure, les fleurs miellées, là où roucoule la tourterelle, isolée et bien tranquille, sur le bord d'un ruisseau, ma petite maison se lève, convenable, à moitié masquée par la frondaison verte : tous les jours, avec le baiser du jour généreux le soleil lui prodigue ses premiers rayons.

Mon cœur tressaille en contemplant ses murs clairs et joyeux, ses fenêtres si bellement couronnées par les feuilles vertes d'une vigne ; au-dessus de la porte, la statue de la Vierge sur son socle.

Sa cour fermée, en été pleine de parfums, entourée d'une haie d'aubépine blanche, où nichent les oiseaux, en gazouillant mille chansons.

A sa porte, tous les jours, dans la vallée, j'entends le ruisseau murmurer. Son murmure berce mon angoisse et mes rêves joyeux. Avec quelle douceur, au printemps, vois-je autour de sa cheminée, où elles firent leur premier nid, les hirondelles légères voler. A son abri, heureuse je vis.

C'est dans cette jolie petite maison que je suis née, où mon berceau a été balancé. Son calme a fait accueil à mon premier sourire d'enfant ; temps heureux ! Souvenirs agréables !... C'est là qu'avec un frère, une sœur aimée ; enfants sains et purs, légers et gais nous avons joué sous les tendres regards d'une mère.

En notre petite maison, la vie revenait chaque jour, avec la voix de la cloche de l'Angelus. Nos voix perçantes, tout le long du jour, y retentissaient avec allégresse ; et autour de son feu, chaque soir, après souper, tous heureux, nous nous rassemblions, auprès de la chaise de notre Grand-Mère et, en tremblant nous l'écoutions, nous conter les tours du Lutin de la colline.

Dans cette maison, combien de soirées agréables, avons-nous passées avec de bons amis ! Des contes, des rires, des chants, avec la chaleur du cidre chaud débouché, il semblait tressaillir lorsque se chauffait dans le coin de la grande cheminée, un pauvre vieil homme, sur l'escabeau, faisant retentir les vieilles plaintes de Basse-Bretagne.

La prière dite à haute voix, après cela dans nos lits-clos ! La tendre petite mélodie du grillon dans le foyer nous berçait toute la nuit ; entre ses murailles, nos esprits sans souci, malgré

l'orage et la tempête, malgré la colère des vents, tout à fait sans crainte sous sa toiture, s'envolaient au pays des rêves.

En elle, à mesure que nous croissions en sagesse, les leçons d'un père et d'une mère, semaient en nos cœurs, avec soin, des résolutions chrétiennes et bretonnes. Nous étions heureux ; nous grandissions sans inquiétude. La vie est agréable quand dans les cœurs règnent l'amour, la bonne entente et les mêmes aspirations.

Maintenant, à son ombre, sous le chêne, mon esprit léger et sans entrave, une douce brise caressant mon visage, je me plais à rester rêver. Perdue dans mes songes, mon cœur assouvi, devant la beauté sans pareille de mon petit nid, mon âme entière tressaille de bonheur et heureuse, sur ma modeste harpe, je lui chante mon amour.

O lieu unique, si souvent fréquenté, et si aimé de mes ancêtres ! O petite maison qui a abrité leur existence, chaque jour et chaque nuit, tu remplis mon cœur d'une véritable douceur. C'est ici, au milieu de mon pays de Bretagne, loin du bruit et de l'inquiétude, que je voudrais aussi demeurer, jusqu'à la mort, proche de l'église de mon baptême.

(*Mouez meneou Kerne*).

FRANÇOIS ABGRALL

A TOI, MA MÈRE

O mère chérie, d'un cœur joyeux je voudrais, par une agréable mélodie, mettre de l'amour dans ma chanson, claire comme de l'eau. Je voudrais te donner à comprendre que je t'aime au-dessus de tous, toi la plus belle parmi tes trésors que je vois.

O ma mère, mes poumons sont vaincus ! Et toi, tu es impuissante à me réconforter. O mère, sois bénie ! Tu étais aimée, tu seras aimée. Dieu, dans les afflictions de ce monde, a voulu réserver quand même, un peu de joie au milieu des chagrins. O larmes, quelles richesses !

O ma mère, quand brillait ton œil, mon cœur était réchauffé grandement, et alors je reconnaissais ma chance, mon bonheur. Tu t'es éloignée, ô mère chérie ; mais toujours je te revois joyeuse. Quand tu reviendras, le bonheur t'accompagnera.

Où trouverais-je plus de douceur, qu'auprès de toi, ma mère ? Quel nom a autant de pureté que le tien, nom immaculé ? Marie, le nom loué de la Mère de Dieu, dit des choses si évocatrices ! Eclatant et ailé comme un songe au ciel il vole tranquille et rapide.

Oui, nous sommes loin l'un de l'autre ; mais si nous devons nous retrouver, qu'importe ! Pourvu qu'il me soit donné d'entendre encore, dans ma cour, le bruit de ton pas, chaque jour !

(*Luc'hed ha Moged*).

JÉRÔME BULÉON

LE LION ET LE LOUP

Depuis que les armes sont devenues communes parmi les hommes, le loup ne s'attaque plus à eux, comme autrefois.

Un jour le loup trouva le lion sur son chemin.

« Qu'as-tu ? demande le lion ; tu as l'air chagrin.

— J'ai peur.

— Peur ! moi je n'ai peur de rien.

— Si moi.

— De quoi donc ?

— De l'Homme.

— L'Homme ! Qu'est-ce ?

— Suis-moi et tu le verras. »

Et les voila, s'embusquant sur le bord d'une grand'route.

« Restons ici, dit le loup, et nous le verrons sans tarder. »

Quelques instants après paraît un vieillard courbé et appuyé sur un bâton.

« Est-ce ça l'Homme, demande le lion ?

— Il le fut, dit le loup, mais il ne l'est plus. Laisse-le suivre son chemin. »

Bientôt après paraît un adolescent.

« C'est ça l'Homme ?

— Il le sera peut-être ; mais il ne l'est pas encore. Laisse-le suivre son chemin. »

Un moment encore, puis apparaît un soldat, vêtu d'une culotte toute rouge, un fusil sur son épaule.

« Le voilà, dit le loup.

— C'est celui-là ! Eh bien, je m'en vais à lui... »

Oui ! mais le soldat tire sur le lion et le fait fuir rapidement.

« Eh bien ! dit le loup, que lui as-tu fait ?

— Il m'a craché dessus, dit le lion, et piqué. Quelle haleine amère il a ! Et qu'il crache sec !...

— Je te le disais ! dit le loup. L'Homme est un être qu'on ne saurait mâter.

(*Sorbiennou bugalé*).

SAINT VINCENT-FERRIER

... En l'année 1418 — il y a un peu plus de 500 ans — survint un semeur dans cette contrée. Mais ce n'était pas un semeur comme vous. C'était des paroles de Dieu qu'il venait ensemençer notre terre bretonne.

Et qu'il était triste l'état de notre pays à cette époque !

Ah ! mes frères, pitoyable est la vue d'une ferme dont les terres sont redevenues landiers. Mais plus pitoyable encore un pays où ne tombent des paroles de Dieu que sur des cœurs déchristianisés, sans foi ni loi.

Eh bien, ce pays était le vôtre, il y a 500 ans.

Il y restait toujours quelques prêtres ; mais la population n'avait guère confiance en eux : c'est vers les sophistes, les sorciers qu'elle allait plutôt que vers les prêtres.

Les églises existaient toujours ; mais elles n'étaient fréquentées que les jours de marché, transformées qu'elles étaient en halles.

Il y avait des enfants ; mais les enfants ne connaissaient ni *Pater* ni *Ave*. Ils ne savaient même pas faire le signe de la Croix.

Il y avait des habitants à la campagne ; les villes aussi étaient peuplées ; mais entre les voisins les plus proches s'élevaient chaque jour disputes et rixes. Aucune affection n'existait plus entre les hommes.

Et les personnes saintes pensaient : « Quand donc sera-ce la fin du monde, si ce n'est à présent ?... Dieu ne voit plus, nulle part, sur terre, ni Foi, ni Espérance, ni Amour. »

Ce n'est cependant pas l'heure de la fin du monde ; car un homme est né qui doit renouveler le pays. Son nom est

Maître Vincent Ferrier. Jamais homme, ni orateur, ni prêtre n'a travaillé avec plus d'ardeur, ni accompli des choses plus surprenantes. Et, c'est à cause de lui, que Dieu accepta, encore une fois, de prolonger le « bail » de l'homme sur cette terre.

Le saint homme débarqua dans cette ville de Vannes au Carême de l'année 1418.

Il vint des chrétiens en foule pour le voir et l'entendre. Aujourd'hui, une grande assistance est massée ici ; mais ces jours-là, ce n'est pas deux ou trois milles qu'ils étaient, mais bien vingt à trente milles !

Sur la place des Lices, recouverte de monde, le saint prêchait journellement ; les boutiques restaient fermées ; les outils chômaient ; patrons et ouvriers fraternellement confondus, ne se lassaient pas de l'écouter, depuis le matin jusqu'à midi. Ceux qui habitaient au loin couchaient sur place, à la belle étoile, plutôt que de rentrer chez eux le soir, dans la crainte de manquer une seule de ses instructions : c'était chose merveilleuse !

Les franciscains se disaient entre eux : « Voilà quelqu'un qui parle le français comme nous. » Et les bretonnants songeaient de même : « Voilà quelqu'un qui parle le breton de notre pays. » Et, cependant, il ne parlait ni en français, ni en breton, ne sachant que le parler d'Espagne. C'était chose merveilleuse !

Les plus proches l'entendaient ; les plus éloignés l'entendaient aussi clairement : c'était chose merveilleuse !

Parfois il neigeait, et souventes fois il pleuvait à verse : le mois de mars est un mois venteux et impitoyable ; mais personne ne semblait s'en soucier : c'était chose merveilleuse !

Il avait 69 ans ; son corps brisé par le travail, la pénitence et la vieillesse : quiconque le voyait marcher, lui donnait 80 ou 90 ans. Et, aussitôt qu'il prenait la parole, vous auriez cru voir un jeune prédicateur de 30 ans seulement : c'était chose merveilleuse !

On lui amenait des estropiés, des malades ; quelle que fut leur infirmité, ils se trouvaient tous soulagés par un simple signe de croix que Vincent traçait sur eux : c'était chose merveilleuse !...

(*Meulbredegen St Uisant*).

JEAN-MARIE HÉNO

LE RECTEUR QUI N'AIMAIT PAS LES HUITRES

Il y avait, dans l'Argoed, un recteur qui ne voulait pas voir paraître sur sa table des huîtres et autres coquillages. Il jugeait qu'ils ne « rendaient » pas suffisamment pour l'argent qu'ils coûtaient.

Ses deux vicaires, originaires de l'Arvor, appréciaient grandement, par contre, tous les genres de coquillages, grands ou petits.

Le régime de leur recteur ne pouvait donc nullement leur plaire. Ils se disaient l'un à l'autre :

« Il faut que nous arrivions à le faire servir des huîtres.

— Il en mange bien chez les autres !

— Et il les aime...

— C'est leur prix qui l'arrête.

— Il faut que nous l'amenions à croire qu'un repas de coquillages est plus économique qu'un repas de viande. Si nous pouvions même le persuader qu'il est possible d'en retirer un bénéfice, notre cause serait gagnée.

— En effet ! Mais comment nous y prendre ?

— Réfléchissons et cherchons. »

Après quelques instants de réflexion, ils trouvèrent.

Une circulaire fut rédigée. Ils l'adressèrent à leur recteur et à ses confrères des environs. Un industriel leur proposait de leur acheter leurs os de cuisine ainsi que leurs coquillages pour fabriquer une poudre à faire pondre. Les prix d'achat offerts étaient très intéressants, surtout pour les coquillages. L'acheteur se proposait de venir une fois par an enlever les stocks qu'on lui réserverait.

Le recteur fut bien un peu surpris par ces propositions. Il connaissait déjà des acheteurs d'os, et, pour eux, il faisait ramasser soigneusement tous les os provenant de sa cuisine. Mais les acheteurs de coquillages lui étaient inconnus.

Il réfléchit aux prix offerts, fit quelques calculs et constata que le prix de reprise des coquilles vides était sensiblement égal au prix d'achat des coquillages pleins. Il y avait donc un réel intérêt pour lui à acheter des coquillages pleins et à revendre les coquilles après les avoir vidées et utilisées.

Il en parla à ses confrères des paroisses voisines. Ceux-ci avouèrent avoir reçu, eux aussi, la circulaire du marchand. La proposition ne semblait pas les étonner ; ils n'ignoraient pas que la poudre de coquilles d'huîtres était excellente pour les poules pondeuses.

La décision du bon recteur était prise. Il allait se fournir d'huîtres, de crustacés et de coquillages, qu'il aimait bien d'ailleurs, et il revendait les déchets. Ses poules pondaient bien précédemment sans coquillages ; elles continueraient à pondre.

Une excellente occasion s'offrait à lui de faire plaisir à ses vicaires et d'améliorer un peu ses menus, sans bourse délier, somme toute, puisque, d'après ses calculs, l'opération devait lui laisser un bénéfice.

La cuisinière reçut donc des instructions pour fournir la table d'huîtres, de moules, de bigorneaux, de palourdes, de

pétoncles, de berniques, de crabes, de homards, et d'entasser précieusement dans un coin du jardin, les déchets calcaires en provenant.

Et depuis lors, dimanche, fêtes et jours ouvrables, paraissent sur la table du naïf recteur des crustacés et des coquillages à tous les repas.

Et le tas de déchets de s'élargir et de s'élever de façon surprenante !

Les vicaires s'en donnent à cœur joie jusqu'au jour où ils furent dégoûtés de cette pléthore maritime.

Un jour vint aussi où le recteur fut bien embarrassé de sa montagne de coquillages.

Il avait beau attendre le marchand annoncé, personne ne se présenta ni la première année, ni les années suivantes.

(Bourapted en Tiegeh).

•
LOUIS LE FLOCH

MA TRANCHE DE VIE

Au manoir de Kergoad, il y avait, à cette époque, une jeune fille, une petite boulotte de Carhaix, qui pouvait avoir 24 ans. Elle en avait assez d'être servante au manoir et rêvait d'avoir un mari pour lui gagner son pain.

Un jour, — un dimanche du mois de septembre 1901 — elle vint à Carhaix pour y rejoindre des parents venus de Morlaix, pour voir sa mère et elle-même. Il y avait longtemps que je la connaissais et nous avions souvent parlé l'un à l'autre,

mais jamais de mariage. Dans l'après-midi nous allâmes tous faire une promenade au Petit-Enfer. Je lui donnai le bras et lui demandai si elle n'avait pas pensé au mariage.

« Si, me répondit-elle, avec vous si vous me demandiez.

— Avec moi ! dis-je ; vous ne me trouvez donc pas trop vieux ?

— Oh ! non ; l'âge ne fait rien et je suis sûre d'être plus heureuse avec vous que n'est ma sœur avec celui qu'elle a eu. La pauvre fille ! les larmes me montent aux yeux quand je pense à son existence !

— Mon Dieu ! dis-je à la jeune fille, il ne me déplairait pas de me marier ; mais peut-être ne serais-je plus demain aux chemins de fer et, alors, je ne sais au juste quel métier je prendrai.

— Oh ! il y a du pain à manger ailleurs que là ! Et si c'est cela seul qui vous empêche de vous marier, le prétexte n'est guère sérieux, me répondit, en souriant, la jeune fille.

— Si, lui dis-je, beaucoup d'autres choses me tracassent et m'empêchent de prendre femme.

— Cela est votre affaire, dit-elle. Chacun se connaît. J'aurais été bien heureuse pourtant si vous m'aviez dit que vous étiez content de me prendre ; car maintenant, je peux vous dire que je vous aime depuis que je vous connais. »

Les larmes aux yeux, la jeune fille me quitta pour retourner au manoir. Depuis, je ne l'ai jamais revue à Carhaix.

(Va zamm buhez).

(An Oaled).

JACQUES RIOU

NOMENOE-OE

NOMENOE : Le soleil tu chanteras... vagabond, vagabond, tu n'es pas un étranger, ni un orphelin. La Bretagne est ta mère, Dieu est ton père et ton pays tu chanteras...

Dans les chemins creux où le soleil brille sur le gazon tendre, il chantera, à l'avenir, le garçon meunier qui va porter de hameau en hameau la farine et le pain ; dans les ornières accidentées des chemins creux, chanteront les roues des tombeaux en allant porter le fumier qui fertilisera les champs. Les voitures craquant et jeignant sous leur fardeau, les chevaux tendant les traits et faisant jaillir des étincelles des pierres du chemin, et le charretier jurant, tu les chanteras.

LE VAGABOND : Le travail je chanterai...

NOMENOE : Dans les prairies vertes, la faux grincera dans l'herbe longue et les garçons pousseront des hourras après les fauchaisons.

LE VAGABOND : Le travail je chanterai...

NOMENOE : Dans les bois aux sentiers tapissés de mousse et de feuilles jaunies, chantera la hache du bûcheron, et les copeaux éclateront comme des fleurs de tous côtés. Les arbres rebondiront, en tombant, et les branches, en s'étendant, aplatiront la mousse et les myrtilles. Avec le cœur du chêne on fera des outils et, dans le corps du hêtre, on taillera des sabots pour les Bretons qui allaient auparavant nu-pieds.

LE VAGABOND : Le travail je chanterai...

NOMENOE : Sur le haut de la montagne, dans les landes, on écobuera et, après, le feu de la bruyère éclairera l'or des

blés. Du haut des pentes, tu verras jusqu'à la tombée de la nuit les bestiaux paître sans inquiétude dans les vallées paisibles. Car nous avons fait la huée et les loups ont été chassés et tués. Les loups ont été tués, vagabond, et les étoiles sont tombées du ciel.

Dans la Bretagne nouvelle, le soleil tu chanteras.

(Les étoiles meurent autour de la tête de Nomenoe. Le visage du guerrier devient rayonnant comme le soleil).

LE VAGABOND : Les étoiles sont tombées du ciel. Le soleil je chanterai. *(Il s'éveille. Il tombe à genoux)*. Tu es Nomenoe, le Soleil en la Bretagne nouvelle. Le soleil je chanterai.

NOMENOE : Bénédiction sur toi, vagabond. Je préfère ton âme à la fortune, aux rentes. *(En lui-même :)* Dans la Bretagne libérée, d'un pauvre seulement j'ai été reconnu. Les campagnards fortunés ont, hélas! le cœur pauvre. Sans leur apathie, depuis longtemps la mère-patrie serait délivrée. Dans l'armée de Nomenoe qui a vaincu le Franck, il n'y avait que des pauvres et des vagabonds. Le gueux qui vola le cheval du riche, et le fils dénaturé qui prit celui de son père pour aller au combat...

La plèbe courageuse sera élevée ; voilà la loi de Nomenoe.

(Au vagabond :) Tu seras noble à l'avenir, toi et tes camarades vagabonds ; car la plèbe est la race qui chante, qui aime, qui combat, et qui commandera. *(Une pose. Il prie :)*

Seigneur Dieu, devant toi, je suis chétif et nu, comme ton fils sur la croix. Pourtant, le travail entamé doit être achevé, et je ne suis, moi qu'un vagabond. Des vagabonds seront l'armée de la Bretagne nouvelle. Et cependant, ils n'ont ni biens, ni fortune. Leur richesse est leur amour pour leur Pays et Dieu. Dans l'autre monde sont leurs rentes. Je t'offre mes vagabonds, Seigneur Dieu ; je te les offre corps et âmes.

Accueille ceux qui sont tués en ton Paradis ; ceux qui restent, répands sur eux ta bénédiction. En moi verse de la lumière, en eux ta force, jusqu'à l'accomplissement du dernier sacrifice.

(Un chant agréable descend du ciel et l'on voit apparaître autour de Nomenoe les fantômes blancs et éclatants des guerriers tués dans la plaine de Ballon. Nomenoe grandit petit à petit).

Je suis, dans la Bretagne nouvelle, le vagabond de Dieu...
Je suis le Nomenoe accompli.

(Nomenoe-oe).

TOUSSAINT LE GARREC

L'IVROGNERIE

VIII^e SCÈNE

Fanch, Benoit et le cadavre

BENOIT

Qu'y a-t-il, mon Dieu ! Quel horrible tableau devant mes yeux ! Mon grand-père étendu sur le sol, baignant dans une mare de sang, sans regard et sans voix comme s'il était mort, et mon père debout, avec son bâton de chêne rougi de sang !

(Agenouillé près de son grand-père, il l'appelle en l'embrassant :)

Ecoutez, cher grand-père, parlez à votre enfant ; n'allez pas, comme ma pauvre mère et Pierre, me délaisser : Que

pourrais-je faire seul en ce monde ? Cher grand-père, éveillez-vous, cher grand-père !...

Aucun mouvement !

(Il lui prend les mains.)

Ses deux mains sont glacées ;

(Il lui met la main sur le cœur.)

Son cœur ne bat plus !

Mort comme les deux autres ! oh ! quel lourd fardeau de douleur, vous m'avez donné à porter, mon Dieu !

(En pleurant)

(En se levant brusquement, face à son père.)

Eh bien ! achevez mon père, votre œuvre impitoyable : Ma mère, mon frère sont morts, et c'était par votre faute, vous avez tué à coups de bâton mon grand-père, il ne reste plus de votre famille que moi seul de vivant ; et encore mon honneur est-il à jamais perdu. La porte de toute bonne maison m'est interdite, mon front est rouge de honte, mon chemin rougi de sang ; finissez d'un seul coup l'œuvre de votre ivrognerie, tuez-moi à mon tour sous le bâton du meurtre !

FANCH

Tu aurais fait, mon garçon, un remarquable prédicateur : J'ai dû écouter sans mot dire, tellement la parole coule éloquente de tes lèvres ; mais, hélas ! ta langue vaut mieux que tes regards. Ton grand-père est tombé de lui-même, par suite d'un faux pas, et c'est son sang qui a rejailli sur mon penn-baz.

BENOIT

Oh ! je donnerais beaucoup pour en avoir menti ! Mais, quand je vois du sang rouge jusque sur vos vêtements, la bourse de mon grand-père rejetée vide sur le sol, je reconnais trop

sûrement la hideuse main de l'Ivrognerie, et je vous dis, m'appuyant sur des raisons plus précises : « Vous êtes meurtrier, mon père, vous êtes meurtrier et voleur ! »

FANCH

Va donc, fils sans cœur, va avec hâte et plaisir chercher les gendarmes pour s'empärer de ton père.

BENOIT

Non ! car la dernière parole de ma mère est demeurée en ma tête et en mon cœur gravée à jamais : « Ne juge pas ton père ! » m'avait-elle recommandée ; et, coûte que coûte, je me conformerai à son ordre. Mais, de peur que je ne sois obligé d'avouer la vérité, quand viendront les juges et toute sorte de messieurs procéder ici à une enquête concernant cette mort, je m'enfuirai devant ma cruelle destinée, je fuirai la honte qui pèse sur moi désormais, je fuirai la rosée de sang qui tombe sur cette maison. J'irai si loin, si loin, si loin, que nul ne reconnaîtra plus que je porte un nom deshonoré par mon père.

FANCH

Va vite, damné pleurard, et prends garde à mon pied !

BENOIT (*en embrassant son grand-père :*)

Adieu, cher grand-père : le pauvre exilé, au moment de quitter pour toujours le sol sacré de Bretagne, vous prie, du haut du ciel, de jeter sur lui un regard.

(*Et partant sans se retourner :*)

Vous n'entendrez plus, mon père, jamais parler de moi.

(*Il sort.*)

FANCH

Tant mieux ! puisses-tu mourir de la main des Anglais !
(*Ar vezventi.*)

JOSEPH LE BAYON

EN ROUTE POUR BETHLÉEM

(2^e Tableau)

Balthazar, le Démon, Gaspard, Melchior

BALTHAZAR, *seul, une lunette astronomique en main. Devant lui, rouleaux et parchemins. Caché derrière, le Démon.*

L'Etoile ne brille pas ; et depuis si longtemps j'attendais ! Je scrute la nuit profonde, je cherche parmi les astres familiers, toujours les mêmes depuis toujours, en ce pays : hélas ! je ne verrai pas encore cette fois celle que j'attends de toute mon âme... l'Etoile qui doit, une nuit, resplendir sur le monde pour annoncer enfin la naissance du Sauveur.

LE DÉMON, *sous la forme d'un vieux mage :*

Le Sauveur ?

Balthazar se retourne, effrayé.

Ne vous étonnez pas, Seigneur, si un étranger inconnu s'est glissé chez vous, comme un voleur.

BALTHAZAR

Qui êtes-vous, je vous prie ?

LE DÉMON

Qui je suis ?... Quelqu'un qui étudie comme vous les secrets de la Nature.

BALTHAZAR

Soyez donc heureux dans la maison du mage Balthazar, aussi longtemps qu'il vous plaira d'y demeurer.

LE DÉMON

Heureux ? Ah ! il est fini... il ne reviendra plus, le bonheur que je connus autrefois. Fini, parti, pour aujourd'hui, pour demain, pour jamais !... Le bonheur pour nous, serait de savoir où est la vérité, et une fois connue, de l'aimer, de la suivre, de ne songer qu'à elle nuit et jour : la servir, la défendre par la douceur ou par la violence, et vivre, et mourir baignés dans sa splendeur... N'est-il pas vrai ?

BALTHAZAR

Certes.

LE DÉMON

Eh bien ! J'ai tenu mes yeux ouverts pour recevoir la vérité, j'ai marché vers elle les deux bras étendus, l'esprit angoissé : la vérité en moi n'est pas venue.

La vérité brillera sur l'Univers comme un soleil, bientôt !

BALTHAZAR

Tout homme sera rempli de sa lumière. Les ombres d'autrefois fuiront devant elle : sur les chemins du Monde personne ne s'égarera plus. Ainsi l'affirment nos Livres Saints.

LE DÉMON

Oui.

BALTHAZAR

Vous le savez comme moi, si vous les lisez.

LE DÉMON

Comme vous je les lis, mais...

BALTHAZAR

Mais ?

LE DÉMON

Je ne les crois pas.

BALTHAZAR

Que croyez-vous donc ?

LE DÉMON

Ah ! écoutez ! Je vous parlerai, seigneur, sans fard et sans détour. Je suis vieux, oui, très vieux ! Personne n'a vécu aussi longtemps, en ce pays ! personne ! Les étoiles qui brillent là-haut dans l'ombre pourraient seules vous dire, peut-être, les années que j'ai déjà passées sur terre : nul autre ne le sait. Toutes ces années m'ont vu courbé sur mes livres — livres saints ou autres — nuit et jour, jour et nuit, cherchant la Vérité, cet aliment de l'esprit. Hélas ! j'ai laissé les livres, de guerre lasse. Car jamais je n'ai trouvé en eux que mensonge ! Le mensonge règne partout, oui, partout : sur les lèvres de l'homme, dans son cœur, dans ses livres. Il n'y a pas en nous de place pour la Vérité.

BALTHAZAR

Pour la trouver, levons les yeux au Ciel !

LE DÉMON

Au Ciel !... Oui, longtemps j'ai rêvé, puisque la terre ne me répondait pas, de demander à Dieu le mot de l'énigme qui me tourmentait. Pas plus que la terre, Dieu n'a répondu. Et ainsi... Oh ! ne tremblez pas, seigneur ! J'en suis venu à penser qu'il n'y a pas de Dieu.

BALTHAZAR

Ah ! pour oser me parler ainsi, qui êtes-vous ?... Pour lancer ces blasphèmes impies, devant moi, chez moi, mais qui êtes-vous donc, encore une fois, qui donc ?

LE DÉMON

Qui je suis ? Restez en paix, seigneur : je suis... la Vérité. Il ne sert pas de l'attendre plus longtemps. Elle est venue. La voici : rien n'est vrai que la nuit. Sur nous, autour de nous, la nuit, les ténèbres, plus épaisses encore, je crois, dans les lieux consacrés. La nuit couvre le monde et les hommes à tout jamais ; elle ne fuit pas, même quand la mort nous cherche. D'elle nous sommes venus, à elle nous allons. Nous fûmes engendrés dans la nuit ; nous vivons dans la nuit ; et ces lueurs qu'elle projette quelquefois comme des éclairs, comme la foudre sur notre vie, elles ne font, hélas ! que nous épouvanter, faire dresser nos cheveux sur nos têtes ! Voilà le vrai, seigneur. Croyez autrement, si vous voulez : c'est avec des berceuses qu'on rassure les enfants !

BALTHAZAR

Oh !... quelle angoisse, à présent ! Pourquoi ai-je prêté l'oreille à vos troublantes paroles ? Vous avez ravagé, de vos blasphèmes enflammés, les chères croyances qui étaient toute ma force. Et elles meurent...

LE DÉMON

Elles sont mortes !

BALTHAZAR

Non, non ! O croyances, mes croyances bénies, ô foi profonde des ancêtres, non, non, vous n'êtes pas mortes, sous le souffle empesté des tempêtes ennemies ! O lumière, splendeur, beauté sans tache de la Vérité, revenez, brillez en moi toujours, ô soleil de mon âme !

LE DÉMON

La lumière n'est pas... La nuit toujours... La nuit, toute seule !

BALTHAZAR

Oui, mais attendez, seigneur, attendez l'aurore. Et si vous ne fermez pas les yeux à la lumière, la création tout entière vous dira que Dieu est, un Dieu bon, bon infiniment, mais aussi tout-puissant. Et prenez garde, seigneur, vous le rencontrerez un jour !

LE DÉMON

Je ne le redoute pas.

BALTHAZAR

Je le crains, moi.

LE DÉMON

Comme l'esclave craint son maître, comme le sujet son roi, vous le craignez... Ah ! pauvres gens !

BALTHAZAR

Je le révère avec amour. Oui, je le crains : c'est mon maître ; je l'aime : c'est mon Père. Je crois à son éternité, quoique vous disiez ; et je l'adore à deux genoux. Mon esprit débile hésite dans la nuit et le doute ; mais, étoile bienfaisante, l'espérance domine mes durs chemins, elle resplendit là-haut, elle me reconforte toujours. Je vous adore, mon Dieu, je vous implore confiant. Faites bientôt paraître votre signe dans la nue. Les temps sont révolus que vous-même aviez marqués, depuis tant de siècles, pour la naissance du Sauveur promis. Et dans nos ombres je lève les yeux vers vous, car en vous j'ai confiance, mon Dieu !

LE DÉMON

Dieu ne répondra pas, mage crédule !
Soudain, irradiant l'ombre, une étoile nouvelle surgit.

BALTHAZAR

L'Etoile !... c'est Elle ! Ah ! ne voyez-vous pas ? C'est la réponse du Seigneur !

LE DÉMON

Un feu qu'un pâtre allume, pour se réchauffer, lui et son troupeau !

BALTHAZAR

Non, oh ! non. Ce n'est pas la flamme d'un bûcher que nous voyons briller là-bas, si loin, derrière les monts. C'est une étoile, son éclat grandit, elle illumine tout, elle remplit le ciel, la terre... on dirait que la nuit s'enfuit devant le jour. Pourquoi ne fuyez-vous donc pas, vous aussi, comme la nuit ?

LE DÉMON

Parce que moi, seigneur, je ne tremble pas... pas même devant Dieu.

BALTHAZAR

Ah ! Je vous reconnais maintenant ! Ah ! pourquoi m'être attardé si longtemps à écouter vos blasphèmes ! Partez, partez !

LE DÉMON, *reculant*

Oui, je dois céder. Mais Il n'est pas venu encore, celui que vous attendez !

*Il sort par le fond.*BALTHAZAR, *seul*

Il va venir ! Son étoile brille, au loin, sur les montagnes d'Orient ; elle assure ma foi.

S'agenouillant

O Etoile bénie, que j'avais attendue fervemment, comme mes pères avant moi, au long de mes années, je vous vois donc aujourd'hui, brillante, devant mes yeux. Je vous suivrai partout, toujours. Etoile salutaire.

Il se lève, en voyant Gaspard et Melchior

Qui êtes-vous ?

MELCHIOR

Vos frères, Balthazar.

BALTHAZAR

Mes frères, ce sont tous ceux qui attendent le Signe du Sauveur, et qui l'adorent quand il apparaîtra.

MELCHIOR

Comme vous, nous avons attendu longtemps le Signe divin, là-bas bien loin au pays des hautes montagnes. Nous interrogeons nos Livres Saints. Et voici que Dieu nous a montré l'Etoile ; nous l'avons suivie aussitôt, et nuit et jour nous avons marché.

BALTHAZAR

Oui, vous êtes bien mes frères, puisque c'est une même foi qui fait les liens des cœurs parmi les hommes. Allons donc ensemble, suivons l'Etoile dont la lueur nous appelle et nous guide. Nous traverserons des pays inconnus ; bois et forêts, remplis de bêtes sauvages, — montagnes plus hautes que les nôtres, dont les sommets projettent leur ombre à vingt lieues, — rien ne nous arrêtera. Le regard fixé sur l'Etoile, il nous faudra — qui sait ! — aller jusqu'aux confins du monde, souffrir la maladie et peut-être la mort. Qu'importe ! obéissons toujours à l'appel du Seigneur Dieu.

GASPARD

Nous vous suivrons, si loin que vous alliez.

BALTHAZAR

Marchons à l'Etoile.

MELCHIOR

Oui, à l'Etoile.

BALTHAZAR

Tous les trois.

MELCHIOR et GASPALD

Tous les trois.

BALTHAZAR

Elle nous conduira jusqu'à la Vérité.

MELCHIOR

Sans plus penser au monde, nous irons...

BALTHAZAR

Jusqu'à Dieu !

(*Ar hent Bethléem*).

LA PESTE D'ELLIANT

Entre Langolen et le Faouët, habite un saint barde, qu'on appelle le Père Ratian.

Il a dit aux hommes du Faouët : Faites célébrer chaque mois une messe, une messe dans votre église.

La peste est partie d'Elliant, tout le monde a péri, hormis deux personnes.

Un pauvre vieille femme de soixante ans et son fils unique.

« La peste est au bout de ma maison, disait-elle ; quand Dieu voudra elle entrera, lorsqu'elle entrera, nous sortirons. »
Sur la place publique d'Elliant, on trouverait de l'herbe à faucher,

Hormis dans l'étroit passage de la charrette qui conduit les morts en terre.

Dur eût été le cœur qui n'eût pas pleuré, au pays d'Elliant quel qu'il fut,

En voyant dix-huit charrettes pleines à la porte du cimetière, et dix-huit autres y venir,

Il y avait neuf enfants dans une même maison, un même tombeau les porta en terre.

Et leur pauvre mère les traînait.

Le père suivait en sifflant... Il avait perdu la raison.

Elle hurlait, elle appelait Dieu, elle était bouleversée corps et âme :

— Enterrez mes neuf fils, et je vous promets un cordon de cire qui fera trois fois le tour de vos murs.

Qui fera trois fois le tour de votre église et trois fois le tour de votre asile.

J'avais neuf fils que j'avais mis au monde, et voilà que la Mort est venue me les prendre.

Me les prendre sur le seuil de ma porte ; plus personne pour me donner une petite goutte d'eau !

Le cimetière est plein jusqu'aux murs ; l'église pleine jusqu'aux degrés :

Il faut bénir les champs pour enterrer les cadavres... (1)

QUAND J'ÉTAIS JEUNE FILLE

Quand j'étais jeune fille, jeune fille à marier, je trouvais des galants, en ville comme à la campagne, qui venaient me voir le dimanche, par bandes.

Maintenant je suis mariée, j'ai eu un vieillard, un pitoyable vieillard ratatiné, que je n'aime pas.

Un pitoyable petit vieillard, de plus de soixante ans, et je suis une élégante de dix-sept à dix-huit ans.

Un pitoyable petit vieillard, recourbé des deux bouts, alors que je suis une jeune élégante, aussi droite qu'un chanvre.

(1) H. de la Villemarqué : *Barzaz Brez* — Perrin, éditeur.

— « Silence ! jeune fille, le bonhomme mourra, et vous êtes jeune élégante ; vous ferez la cour de nouveau ! »

Voilà mort le vieillard et mis en terre : que celui qui le regrette le pleure maintenant !

Le dimanche du Sacre, le plus grand dimanche de l'année, je mettrai les sonneurs à jouer sur sa tombe ;

Je mettrai des sonneurs, avec des fifres d'argent, pour honorer le bonhomme à cause de ses biens.

Je mettrai des sonneurs à jouer sur sa tombe ; et si les autres se mettent à danser, je danserai aussi !... (1)

CHAGRIN D'AMOUR

J'ai conçu le projet de composer une sonne ; mais ne puis la chanter comme le désire mon cœur. La facilité me manque, de la hardiesse à mon esprit, pour montrer à ma Douce combien elle est aimée.

Car j'ai choisi une Douce, aussi belle que le jour, ses yeux sont brillants comme le soleil à midi ; par ses regards éclatants elle m'a conquis, et me rendra malheureux si je ne trouve remède

« Dites-moi, galant, êtes-vous malade ou affligé ? J'irai chercher un médecin pour vous rendre la santé ». — « Tous les médecins, assemblés dans une chambre, sont incapables de me guérir.

« Il n'y a que vous, ma Douce, qui à la vérité, êtes à même de me guérir ; il n'y a que vous, ma Douce, en un mot vrai qui pouvez me rendre la santé.

(1) L. Herrieu : *Chansons populaires du Pays de Vannes*.

« Avec vos regards brillants, vos paroles gracieuses, vous m'avez mis dans une prison fâcheuse ; venez me consoler, si de moi vous avez pitié, et donnez-moi la bonne réponse qui comblera le reste de ma vie.

« Il m'arrive, ma Douce, à vous aimer, comme à un rossignolet chantant sur un buisson ; quand il veut se reposer, les épines le meurtrissent, alors il se relève sur le buisson, ma Douce, et se met à chanter !... (1)

BIENTOT VIENDRA L'ÉTÉ

Bientôt viendra l'été, et chantera le roitelet ; le roitelet et le rossignol, le loriot et la huppe.

Chantera la caille dans les prés, et s'épanouiront les fleurs ; s'épanouiront les fleurs et se feront des alliances...

« J'entends mon galant siffler, tout en dirigeant l'eau sur son pré.

Cent biens me fait de l'entendre, en attendant que vienne le jour,

En attendant que vienne le jour, dans un coin de la prairie, en un buisson de saule... »

« Ma Douce, dites-moi, d'où venez-vous, où allez-vous ? — Je viens de la maison ; au pardon je vais.

— Attendez-moi, je vous accompagnerai ; je vous ai attendu maintes fois ! » (1)

(1) L. Herrieu : *Chansons populaires*.

LE CANTIQUE DU PARADIS

Jésus ! combien est grand le bonheur des âmes, quand elles sont devant Dieu, et dans son amour !

Je trouve le temps court, et légères les peines, en songeant nuit et jour à la gloire du Paradis.

Quand je lève les yeux vers le ciel, vers le ciel ma patrie, je voudrais y voler comme une petite colombe blanche.

Quand viendra l'heure de la mort, alors je quitterai cette chair douloureuse, l'ennemie de Jésus.

J'attends avec joie le dernier passage, j'ai hâte de voir Jésus, mon véritable époux.

Aussitôt que mes chaînes seront brisées, je m'élèverai dans les airs comme une alouette.

Je passerai la lune pour aller à la gloire, je foulerai aux pieds le soleil et les étoiles.

Quand je serai loin de la terre, cette vallée de larmes, alors je jetterai un regard à mon pays de Basse-Bretagne ;

Alors je dirai : « Adieu, à toi, mon pays, adieu, à toi, monde de souffrances et à tes douloureux fardeaux. Adieu, pauvreté, adieu, affliction, adieu, troubles, adieu, péchés !

« Je ne craindrai plus les ruses du malin esprit ; maintenant que l'heure de la mort est passée, je ne me perdrai plus.

« Comme un vaisseau perdu, mon corps m'a conduit ici, malgré le vent, la pluie et le brouillard glacé ;

« O trépas, tu es le portier qui m'ouvre le château contre les écueils duquel les flots ont brisé mon navire. »

De quelque côté que je tournerai, tout ce que je verrai remplira mes yeux et mon cœur de mille félicités :

Je verrai les portes du Paradis ouvertes pour m'attendre, et les saints et les saintes prêts à me recevoir.

Je serai reçu dans le palais de la Trinité au milieu d'honneurs et d'harmonies ;

Et là, en vérité, je verrai Dieu le Père avec son Fils et l'Esprit-Saint,

Je verrai Jésus, d'un air plein de bonté, placer sur mon front une belle couronne.

« Vos corps heureux, dira Jésus, étaient des trésors cachés en une terre bénie.

« Vous êtes en ma cour comme des pieds de rosiers blancs, de lis, ou d'aubépines, dans l'angle d'un jardin ;

« Vous êtes dans mon paradis comme des rosiers qui perdent leur fleur dans la saison, et fleurissent de nouveau. »

Pour de légères souffrances, pour de courtes angoisses, nous serons bien payés par Dieu, notre véritable père.

Elle sera belle à voir, la Vierge bénie, avec les douze étoiles qui forment sa couronne.

Nous verrons aussi les légions des archanges, qui chantent les louanges de Dieu, chacun une harpe à la main ;

« Nous verrons encore, pleins de gloire et de grâce, nos pères, nos mères, nos frères, les hommes de notre pays ;

Des vierges de tout âge, des saintes de toute condition, des femmes, des veuves couronnées par Dieu.

Des chœurs de petits anges, portés sur leurs petites ailes, si gentils et si roses, voltigeront au-dessus de nos têtes ;

Voltigeront au-dessus de nos têtes, comme un essaim d'abeilles harmonieuses et embaumées dans un champ de fleurs.

O bonheur sans pareil ! en pensant à vous, je vous aime !
vous consolez mon âme dans les peines de cette vie !

(*Barzaz Breiz*).



INDEX des noms cités

- Abélard, 33.
Abgral, 91, 195.
Alc'houeder Arre, 91.
Alc'houeder Treger, 79.
Aneurin, 13.
Arbois de Jubainville, 11, 63, 73.
Y. d'Argent, 60.
Arioste, 19.
Arthur, 9, 23, 62, 79.
- Barisy, 46.
Le Bayon, 96, 101, 209.
Bazin, 89.
Beaumont, 48.
Bédier, 25, 28.
Bellec, 68.
Bellec (R. P.) 95.
Bellec (Ch.) 47.
Le Berre, 89, 99, 105.
Berthou, 79, 179.
Van Bever, 80.
Le Bihan, 47.
Bleimor, 85.
Bloy, 79.
de La Borderie, 13, 18, 72.
Le Borgne, 82.
Boscher, 91.
Brangien, 24.
Le Bras (Ch.) 91.
Le Braz (A.) 8, 46, 60, 78, 91, 113, 117, 177.
Brizeux, 56, 57, 72, 85, 119, 152, 162.
Builéon, 95, 102, 196.
- Cadic (chanoine), 102.
Cadic (F.), 113.
Cadic (J.-M.), 64, 72, 171.
Cado (St.), 12.
Cadoret, 90, 193.
Cadudal, 53.
- Calloc'h, 77, 85, 92, 98, 191
de Carné, 104.
Chateaubriand, 53.
Chauser, 19.
Choleau, 86.
Chrétien de Troyes, 28.
des Cognets, 90.
Cohéléac'h, 77.
Conan III, 34.
Corven, 103.
Cotonnec, 83, 188.
Crocq, 93.
Lé Crom, 68.
- Van Daele, 36.
Danigo, 98.
Dante, 19.
Demogeot, 19, 23, 32.
Le Diberder, 39, 87, 88, 89.
Le Diot, 68.
Dottin, 9, 22, 37, 38, 73, 115, 123.
Drezen, 99.
Dubourg, 82.
Durand, 50.
- Eilhart d'Oberg, 24.
L'Enfant Sage, 143.
Eostik Kerinek, 93.
Ernault, 46, 73, 76, 107, 169.
- Falquerho, 65, 72, 173.
Fanch, 87.
Le Floc'h, 92, 202.
- Gaidoz, 73.
Galabad, 9.
Le Gall, 46.
Le Garrec (chanoine), 96.
Le Garrec (T.) 80, 101, 184, 206.
Geoffroy de Monmouth, 18.

- Gicquello, 68.
 Le Goff, 46, 47, 48, 58, 59, 65, 95, 98.
 Golvannig, 77.
 Le Gonidec 50, 54, 56, 68.
 Gottfried, 24.
 Gouron, 94.
 Gourvil, 105.
 Le Guennec, 91.
 Guillevic, 97.
 Guillaume, 56, 58, 65, 66, 103, 157.
 Gwennou, 66, 67, 72.
 Van Hamel, 89.
 Hémon, 90, 100, 105, 106.
 Héno, 22, 96, 98, 200.
 Herrieu, 98, 105.
 Hervé (St), 119.
 Hœpffner, 29, 30.
 Hucher, 31.
 Le Huërou, 61.
 Inisan, 68, 158.
 Jacob, 85.
 Jaffré, 90.
 Le Jan, 66.
 Jégouzo, 49.
 Job er Gléan, 101.
 Le Joubioux, 56, 57, 58, 154.
 Kaledvoulc'h, 79.
 Kelen-Glas, 77.
 Klaoda, 82.
 Koulmig Armor, 90.
 Kuno Meyer, 73.
 Le Lae, 47.
 Lamour, 75.
 Lancelot, 9.
 Larbouletet, 85.
 Lasserre, 53.
 Le Lay, 47, 147.
 Ledan, 66, 68.
 Liwarc'h-Henn, 13, 14, 131.
 Loth, 17, 19, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 35, 36, 64, 73, 92, 113, 124.
 Luzel, 55, 56, 59, 60, 62, 63, 113, 162.
 Marc, 24, 27.
 Marie de France, 17, 18, 29.
 Marion, 47, 98, 145.
 Martin, 81, 185.
 Mary, 64, 72, 170.
 Masson (E.), 89.
 Le Masson (R.), 90.
 Mathaliz, 84.
 Maunoir, 46.
 Le May, 72, 94.
 Le Mercier d'Erm, 9, 84.
 Merzin, 13.
 Milin, 68.
 Le Moal, 89, 105, 110.
 Mocaer, 88, 105.
 Morvan, 68.
 Mosa, 90.
 Nemo, 106.
 Nicol, 175.
 Le Nir, 56.
 Noury, 51, 150.
 Oliéro, 77, 98, 175.
 Palaux, 85, 87.
 Perron, 98.
 Perrot, 110.
 Pitre-Chevalier, 72.
 Plon, 88.
 Poincaré, 80.
 Poi de Léon (St), 18.
 Pourchasse, 47.
 Le Prat, 82, 93, 187.
 Le Priellec, 97.
 Pronost, 78, 178.
 Proux, 56, 59, 161.
 Quellien, 63, 72, 166.
 Quilleré, 68.
 Racine, 30.
 Renan, 8, 60, 63, 71, 78, 167.
 Ricou, 66.
 Riou, 99, 204.
 Rivoallan, 108.
 Rolland, 81, 101, 183.
 Le Roux (R.), 11.
 Le Roux (Abbé), 85.
 Le Rumeur, 84, 190.

- Ste Beuve, 60.
 Sand, 55.
 Senan (St), 21.
 Le Scour, 66.
 Séveno, 98.
 Shakespeare, 9, 19.
 Souvestre (O.), 62.
 Souvestre (Emile), 44, 46, 63, 72, 113, 117.
 Spencer, 19.
 Taliésin, 13, 14, 32, 134.
 Le Tasse, 19.
 Teriliz, 96.
 Thibaudet, 50.
 Thielemans, 66.
 Thomas, 68.
 Tristan et Iseut, 8, 24, 25, 26, 28.
 Tuffrau, 20, 30.
 Vallée, 105, 107.
 Vicaire, 120.
 de La Villemarqué, 14, 15, 39, 43, 46, 54, 56, 73, 116, 122.
 Virgile, 58, 59.
 Zeuss, 73.
 Zimmer, 73.
 Wace, 18.
 Walter Scott, 13, 19.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- F. ABGRALL : *Luc'hed ha moged*, Editions « Armorica », Carhaix.
- H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE : *La Civilisation des Celtes*, Fontemoing, Paris.
- J. LE BAYON : *Ar hent Bethléem*, Lafolye, Vannes.
- J. BÉDIER : *Le Roman de Tristan et Iseut*, Piazza, Paris.
- Y. BERTHOU : *Dre an Delen hag ar C'horn-Boud*, Prud'homme, Saint-Brieuc.
- A. DE LA BORDERIE : *Histoire de Bretagne*, Plihon, Rennes.
- A. LE BRAZ : Préface de *Les Bardes et Poètes nationaux de la Bretagne*, de C. Le Mercier-d'Erm, Plihon, Rennes.
— *Bleunioù Breiz*, Clairét, Quimperlé.
- A. BRIZEUX : *Telen Arvor*, Lemerre, Paris.
Er Bugul Fur, Editions de « Dihunamb », Lorient.
- J.-M. CADIC : *En Est*, Editions de « Dihunamb », Lorient.
- PH. CADORET : *Mouez Meneou Kerne*, Le Goaziou, Morlaix.
- J.-P. CALLOC'H : *Ar en deulin*, Editions de « Dihunamb », Lorient.
- CHOES A GANNENNEU SPIRITUEL AVEID ER RETRED, Galles, Vannes.
- C. COTONNEC : *Sojennou eur C'hernewad*, Editions « Armorica », Carhaix.
- J. DEMOGÉOT : *Histoire de la Littérature française*, Hachette, Paris.
- G. DOTTIN : *Les littératures celtiques*, Payot, Paris.
- E. ERNAULT : *Mojennou brezonek*, Prud'homme, Saint-Brieuc.
- F. FALQUERHO : *Jobig*, Lafolye, Vannes.
- L. LE FLOC'H : *Va zamm buhe*, Revue « An Oaled », Carhaix.
- T. LE GARREC : *Moueziou an Abardaë-Noz*, Editions « Armorica », Carhaix.
— *Ar Vezventi*, Prud'homme, Saint-Brieuc.
- P. LE GOFF : *Petite histoire littéraire du dialecte de Vannes*, Galles, Vannes.
- J. GUILLÔME : *Livr er labourer*, de Lamarzelle, Vannes.
- J.-M. HENO : *Bourapted en Tiegeh*, Editions de « Dihunamb », Lorient.
- L. HERRIEU : *Chansons populaires du pays de Vannes*, Rouart-Lerolle, Paris.

- E. HEPFFNER : *Les lais de Marie de France*.
 E. HUCHER : *Le Saint-Graal*, Monnoyer, Le Mans.
 L. INISAN : *Emgann Kergidu*, Lefournier, Brest.
 J.-M. LE JOUBIQUX : *Doaré ha mem bro*, Galles, Vannes.
 LASSERRE : *Le Romantisme français*, Mercure de France, Paris.
 F. LE LAY : *Bilzig*, Edition « Buhez Breiz », Brest.
Liv'r kannenneu get en tonnieu, Galles, Vannes.
 J. LOTH : *Chrestomathie bretonne*, Bouillon, Paris.
 — *Les Romans de la Table-Ronde*, Edition de « l'Hermine », Rennes.
 F.-M. LUZEL : *Bepred Breizad*, Haslé, Morlaix.
 J. MARION : *Voiaj Misterius d'Iniz er Vertu*, Galles, Vannes.
 P. MARTIN : *Skaer ha Guiskri*, Le Bayon, Lorient.
 J.-M. MARY : *Foér Vériadeg*, Editions de « Dihunamb », Lorient.
 C. LE PRAT : *Mouez Reier Plougastell*, Prud'homme, St-Brieuc.
 P. PRONOST : *Annaik*, Gadreau, Brest.
 P. PROUX : *Bombard Kerne*, Le Goffic, Guingamp.
 N. QUELLIEN : *Breiz*, Maisonneuve, Paris.
 E. RENAN : *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Calmann-Lévy, Paris.
 — *La Poésie des Races celtiques*, Revue des Deux-Mondes, Paris.
 J. RIOU : *Nomenoe-oe*, Skrid ha Skeudeun, Brest.
 A. RIVOALLAN : *Littérature irlandaise contemporaine*, Hachette, Paris.
 C. ROLLAND : *Kaniri*, Le Goaziou, Morlaix.
 R. LE ROUX et F. VALLÉE : *Notennou diwar-benn ar Golted hoz*, Edition du « Pays Breton », Lorient.
 G. LE RUMEUR : *Breiz Divarvel*, Edition « Ar Bobl », Carhaix.
 G. SAND : *Promenades autour d'un village*, Calmann-Lévy, Paris.
 EMILE SOUVESTRE : *Les Derniers Bretons*, Calmann-Lévy, Paris.
 A. THIBAUDET : *Histoire de la littérature française*, Stock, Paris.
 P. TUFFRAU : *Les lais de Marie de France*, Piazza, Paris.
 G. VICAIRE : *Etude sur la poésie populaire*.
 H. DE LA VILLEMARQUÉ : *Barzaz Breiz*, Didier, Paris.
 — *Le Grand Mystère de Jésus*, Didier, Paris.
 — *Les Bardes bretons du VI^e s.*, Didier, Paris.
 — *Poèmes bretons du Moyen-Age*, Didier, Paris.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	7
I. — LES ORIGINES	11
II. — LE CYCLE BRETON AU MOYEN-AGE	17
Les lais	28
Le Saint-Graal	30
III. — DU MOYEN-AGE AU XVIII ^e SIECLE	33
Les Mistères	36
Autres productions	46
La période révolutionnaire	50
IV. — LA RENAISSANCE BRETONNE DU XIX ^e SIECLE	53
Les poètes	56
Les prosateurs	67
V. — AU XX ^e SIECLE	71
Les poètes	75
Les prosateurs	92
Les dramatisés	101
Nouvelles équipes, tendances nouvelles	104
VI. — LA LITTÉRATURE ORALE	113
La Gwerze	115
La Sône	117
La Kanenn	119
Principaux folkloristes	121
APPENDICE. <i>Conclusions</i>	123
EXTRAITS	
TRADUITS DE LA LITTÉRATURE BRETONNE	
LIWARC'H-HENN : <i>Chant sur la vieillesse</i>	131
TALIÉSIN : <i>Le Combat de Menao</i>	134

UN LAI : <i>Le Laustic</i>	136
LES MISTÈRES : <i>Le Grand Mystère de Jésus</i>	139
— <i>Jacob</i>	141
X. <i>L'enfant sage</i>	143
JEAN MARION : <i>Gourmandise et Tempérance</i>	145
FRANÇOIS LE LAY : <i>Bilzig va au Catéchisme</i>	147
PIERRE NOURY : <i>Le Prêtre exilé</i>	150
AUGUSTE BRIZEUX : <i>Le Chêne</i>	152
JEAN-MARIE LE JOUBIOUX : <i>A ma vie</i>	154
— <i>Souvenir d'enfance</i>	155
LAN INIZAN : <i>L'escarmouche de Milin-ar-Stank</i>	158
PROSPER PROUX : <i>Le Moustique</i>	161
FRANÇOIS-MARIE LUZEL : <i>L'Élégie de Brizeux</i>	162
— <i>Soezik</i>	164
— <i>Chant du Berceau</i>	165
NARCISSE QUELLIEN : <i>La promenade d'Ahès</i>	166
— <i>La Messe blanche</i>	167
EMILE ERNAULT : <i>Le Rossignol et l'Épervier</i>	169
JEAN-MARIE MARY : <i>Le Cheval de Sébastien</i>	170
JEAN-MATHURIN CADIC : <i>Le Broyage des Pommes</i>	171
FRANÇOIS FALQUERHO : <i>Jobig</i>	173
JEAN-BAPTISTE OLIERO : <i>Le Fantôme de nuit</i>	175
ANATOLE LE BRAZ : <i>Jeannette Le Dizes</i>	177
YVES BERTHOU : <i>Le Devoir</i>	179
— <i>La Vieille</i>	181
CHARLES ROLLAND : <i>Les Gars de Bretagne</i>	183
TOUSSAINT LE GARREC : <i>Ce qu'aime le Breton</i>	184
— <i>L'ivrognerie</i>	206
PIERRE MARTIN : <i>Les luttes de Scaër</i>	185
CLAUDE LE PRAT : <i>Le Ruisselet</i>	187
CHARLES COTONNEC : <i>Chagrin et affection</i>	188
GEORGES LE RUMEUR : <i>Les Charms de mon Pays</i>	190
— <i>Brocéliande</i>	190
JEAN-PIERRE CALLOC'H : <i>Fiat</i>	191
PHILOMÈNE CADORET : <i>Ma petite maison</i>	193
FRANÇOIS AGRALL : <i>A toi, ma mère</i>	195
JEROME BULEON : <i>Le Lion et le Loup</i>	196
— <i>Saint Vincent-Ferrier</i>	198

JEAN-MARIE HENO : <i>Le recteur qui n'aimait pas les huitres</i>	200
LOUIS LE FLOC'H : <i>Ma tranche de vie</i>	202
JACQUES RIOU : <i>Noménoé-oé</i>	204
JOSEPH LE BAYON : <i>En route pour Bethléem</i>	209
LITTÉRATURE POPULAIRE : <i>La peste d'Elliant</i>	216
— <i>Quand j'étais jeune fille..</i>	217
— <i>Chagrin d'amour</i>	218
— <i>Bientôt viendra l'été</i>	219
— <i>Le Cantique du Paradis</i> ..	220
Index des noms cités	223
Bibliographie sommaire	227

ACHEVÉ D'IMPRIMER
— POUR LES —
ÉDITIONS DE « DIHUNAMB »
LE 5 NOVEMBRE 1943
— PAR —

L'IMPRIMERIE DE LA PRESSE
DE BASSE-BRETAGNE
18, PLACE BISSON, LORIENT
REPLIÉE A VANNES

ÉDITIONS DE " DIHUNAMB "

HENNEBONT (MORBIHAN)

Abbé HÉNO : *Istoér Breih*
Guéladen Tondal
Bcurapted en Tiegeh
Derdriù
Mab Azen
Er Graal Santél
Sant Kolmkel
Anken en Nibelungen
Ribardenneu

J.-P. CALLOC'H : *Ar en Deulin*. Poèmes avec traduction française (Épuisé).

Abbé MARY : *Foér Vériadeg*. Poème. Illust. de Marzin

Abbé CADIC : *En Est*. Poème.

Loeiza er MELINER : *Ar bont er Velin*. Contes et nouvelles. Illust. de R. Perrin.

Loeiz HERRIEU : *Fest e zo*
Er Bugul Fur
Le Breton Usuel
La littérature bretonne
De hortoz kreisnoz. Contes et nouvelles

R. Er MASON : *Chal ha dichal*. Poèmes avec traduction française. Illust. de X. de Langlais.

La Revue « *Dihunamb* », tout en breton, publie des articles d'actualité, des contes, des nouvelles, des poèmes, des chansons, une chronique des livres, etc...

Spécimen sur demande

Autorisation N° V. A. 573. P.-S. S.-W. A. Vannes